CB : 8170214 Entrée: 214 NP : 01197 Mercredi 29 septembre 1982
EON : 8002689
CX : 8170215
AUT : Corbeil, Paul
TIT : Relance 1978
TIZ : : abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977 / Paul Corbeil
AD : [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction des politiques et plans, 1979
CL : xiii, 218 p. : 7 graph. ; 28 cm + sommaire (v, 56 p. : 7 graph.)
COL : Education et emploi
COZ : ; 4.37
NT : Code: 28-1346; 28-1361
SBN : 2-550-00244-X
SBZ : (br.)
SBN : 2-550-00376-4
SBZ : (br.) (sommaire)
SAN : Québec (Province) Ministère de l'éducation. Direction des politiques et plans
STT : Abandon ou poursuite des études chez les étudiants sortants des niveaux secondaire et collégial pour l'année 1976-1977
CDA : 371.8'09714 CDB : C789r
LCA : LA LCB : 418 LCC : .Q3
NCN : 5 NCS : 34
DR : Abandon scolaire
DR : Persévérance scolaire
DR : Enquête sur les finissants
DR : Cheminement scolaire
DR : Choix professionnel
DR : Caractéristiques socio-économiques
DR : Caractéristiques de l'étudiant
DR : Questionnaire
DR : Secondaire (Niveau)
DR : Collégial (Niveau)
ANA : Ce rapport porte sur l'abandon et la poursuite des études, tant à la fin du secondaire que du collégial. La première partie décrit d'abord les caractéristiques personnelles (sexe, langue) et socio-économiques des étudiants sortants. On étudie ensuite les différences entre les étudiants diplômés ou non, du secteur général au professionnel, et leur situation sur le marché du travail ou dans le système scolaire en fonction de ces caractéristiques. La seconde partie traite des choix (secteur et famille de programmes) effectués par les étudiants qui ont décidé de poursuivre leurs études. N'ont été retenus que ceux qui sont passés à un niveau scolaire supérieur.
ANB : L'enquête s'est déroulée entre juillet et septembre 1978 auprès des sortants (étudiants qui n'ont pas renouvelé leur inscription dans un établissement scolaire) de 1976-1977. Les entrevues ont permis d'atteindre 58,6% des 35884 sortants sélectionnés, soit 21042 répondants: un sortant sur 14,21 au collégial (public et privé) et un sortant sur 7,66 au secondaire (public). Les variables explicatives retenues sont le sexe, le type d'établissement, la langue maternelle, la scolarité, le revenu et l'occupation du père. Le questionnaire est reproduit en annexe.
ANC : Les caractéristiques individuelles et sociales sont combinées de façon à faire ressortir une typologie susceptible de rendre compte du devenir des étudiants. Il semble que, par rapport à la carrière scolaire, une sélection s'effectue selon deux lignes directrices

bien définies: l'origine sociale et l'appartenance culturelle (francophone/non francophone). Six graphiques rendent compte de l'importance de ces deux facteurs (pp. 194-199). Quant au choix scolaire, une fois décidé le secteur d'études, c'est le sexe de l'étudiant qui est le facteur déterminant: il reste encore des disciplines majoritairement réservées aux hommes ou aux femmes.

DSM : 6
DPT : u DPD : 1979
LA : f PA : q SF : m PG : p PT : r BB : ar
DF : 810625

E D U Q 8170214 A

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification

RELANCE 1978

JUIN 1979

E D U Q 8170214 A

RELANCE 1978

ABANDON OU POURSUITE DES ÉTUDES CHEZ LES ÉTUDIANTS SORTANTS DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLÉGIAL POUR L'ANNÉE 1976-1977

Direction des politiques et plans

PAUL CORBEIL

JUIN 1979

Reproduction ou citation autorisée sous réserve d'indication de la source: Relance, ministère de l'Education.

Dépôt légal: troisième trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec

ISBN 2-550-00244-X

Dossier: 7980-0522G

TABLE DES MATIERES

Pages

LISTE DES TABLEAUX v

LISTE DES GRAPHIQUES xiii

AVANT-PROPOS 1

INTRODUCTION 3

1- Caractéristiques de l'échantillon 5

2- Définition des termes 7

a) Diplôme 7
b) Secteur 8
c) Carrière scolaire 8
d) Variables explicatives 10

3- Autres remarques utiles 15

4- Plan de l'étude 17

PREMIERE PARTIE: ANALYSE DES CLIENTELES TOUCHEES PAR LA RELANCE 1978

Introduction 21

Premier chapitre: niveau secondaire 25

1.1- Principales caractéristiques des clientèles touchées par Relance 1978 (secondaire) 27

1.1.1- Fréquentation du secteur et diplôme 27
1.1.2- Carrière scolaire 46

1.2- Analyse des clientèles de Relance 1978 en fonction de certains thèmes 58

1.2.1- Fréquentation du secteur général ou professionnel 61
1.2.2- Abandon sans diplôme 67
1.2.3- Poursuite des études au niveau collégial 72

TABLE DES MATIERES

Pages

LISTE DES TABLEAUX v

LISTE DES GRAPHIQUES xiii

AVANT-PROPOS 1

INTRODUCTION 3

1- Caractéristiques de l'échantillon 5

2- Définition des termes 7

a) Diplôme 7
b) Secteur 8
c) Carrière scolaire 8
d) Variables explicatives 10

3- Autres remarques utiles 15

4- Plan de l'étude 17

PREMIERE PARTIE: ANALYSE DES CLIENTELES TOUCHEES PAR LA RELANCE 1978

Introduction 21

Premier chapitre: niveau secondaire 25

1.1- Principales caractéristiques des clientèles touchées par Relance 1978 (secondaire) 27

1.1.1- Fréquentation du secteur et diplôme 27
1.1.2- Carrière scolaire 46

1.2- Analyse des clientèles de Relance 1978 en fonction de certains thèmes 58

1.2.1- Fréquentation du secteur général ou professionnel 61
1.2.2- Abandon sans diplôme 67
1.2.3- Poursuite des études au niveau collégial 72

Pages

1.3- Sommaire 77

1.3.1- Description des clientèles 77
1.3.2- Analyse de certains thèmes 82

Deuxième chapitre: niveau collégial 85

2.1- Principales caractéristiques des clientèles visées par Relance 1978 (niveau collégial)..... 86

2.1.1- Fréquentation du secteur et diplôme 86
2.1.2- Carrière scolaire 98

2.2- Analyse des clientèles de Relance 1978 en fonction de certains thèmes 110

2.2.1- Type d'établissement fréquenté .. 110
2.2.2- Fréquentation du secteur général ou professionnel 116
2.2.3- Abandon sans diplôme 122
2.2.4- Poursuite des études au niveau universitaire 128

2.3- Sommaire 134

2.3.1- Description des clientèles 134
2.3.2- Analyse de certains thèmes 139

DEUXIEME PARTIE: ETUDE DU CHOIX SCOLAIRE EFFECTUE PAR LES ETUDIANTS POURSUIVANT LEURS ETUDES A UN AUTRE NIVEAU

Introduction 147

Troisième chapitre: promotion du secondaire au collégial 149

3.1- Cas spéciaux: étudiants du secteur professionnel (secondaire) poursuivant leurs études 151

Pages

3.2- Sexe de l'étudiant et choix scolaire ... 152

3.3- Langue maternelle et choix scolaire 155

3.4- Occupation du père et choix scolaire ... 157

3.5- Scolarité du père et choix scolaire 161

3.6- Revenu du père et choix scolaire 164

3.7- Sommaire 166

Quatrième chapitre: passage du collégial à l'université 169

4.1- Choix de l'institution universitaire ... 170

4.2- Choix du programme universitaire selon le programme du collégial où le sortant était inscrit 172

4.3- Caractéristiques individuelles, sociales et scolaires, et choix du programme 175

4.4- Sommaire 185

CONCLUSION 187

ANNEXE I: Classification de certains programmes universitaires 201

ANNEXE II: Questionnaire, Relance 1978 203

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.1 a): obtention du diplôme selon le sexe et le statut scolaire de l'étudiant (secondaire) 29

Tableau 1.1 b): statut scolaire selon le sexe de l'étudiant (secondaire) 29

Tableau 1.2 a): obtention du diplôme selon la langue maternelle et le statut scolaire de l'étudiant (secondaire) 32

Tableau 1.2 b): statut scolaire selon la langue maternelle de l'étudiant (secondaire) 32

Tableau 1.3 a): obtention d'un diplôme selon l'occupation du père et le statut scolaire de l'étudiant (secondaire)... 34

Tableau 1.3 b): statut scolaire selon l'occupation du père (secondaire) 35

Tableau 1.4 a): obtention d'un diplôme selon le statut scolaire de l'étudiant et la scolarité du père (secondaire).. 41

Tableau 1.4 b): statut scolaire selon la scolarité du père (secondaire) 42

Tableau 1.5 a): obtention d'un diplôme selon le statut scolaire de l'étudiant et le revenu du père (secondaire) 45

Tableau 1.5 b): statut scolaire selon le revenu du père (secondaire) 45

Tableau 1.6	:	carrière scolaire selon le sexe de l'étudiant (secondaire)	48
Tableau 1.7	:	carrière scolaire selon la langue maternelle de l'étudiant (secondaire)	50
Tableau 1.8	:	carrière scolaire selon l'occupation du père (secondaire)	53
Tableau 1.9	:	carrière scolaire selon la scolarité du père (secondaire)	55
Tableau 1.10	:	carrière scolaire selon le revenu du père (secondaire)	57
Tableau 1.11	:	proportions des sortants fréquentant le secteur général selon le sexe et la langue maternelle de l'étudiant ainsi que le revenu et la scolarité du père	62
Tableau 1.11 a)	:	différences nettes de taux de fréquentation du secteur général dues à chaque facteur	63
Tableau 1.11 b)	:	différences nettes quant à la fréquentation du secteur général dues à certains facteurs selon la langue maternelle	65
Tableau 1.11 c)	:	différences nettes quant à la fréquentation du secteur général dues à la langue maternelle selon la scolarité du père	66
Tableau 1.11 d)	:	différences nettes quant à la fréquentation du secteur général dues à la langue maternelle selon le revenu du père	66

Tableau 1.12	: taux d'abandon sans diplôme selon la scolarité du père, le sexe de l'étudiant, le statut scolaire et la langue maternelle de l'étudiant	69
Tableau 1.12 a):	différences nettes entre les probabilités d'abandon sans diplôme dues à chaque facteur	68
Tableau 1.12 b):	différences nettes quant à l'abandon sans diplôme dues à certains facteurs selon le sexe de l'étudiant	70
Tableau 1.12 c):	différences nettes quant à l'abandon sans diplôme dues à certains facteurs selon le statut scolaire	71
Tableau 1.13	: poursuite des études au niveau collégial selon la scolarité, l'occupation, le revenu du père et le sexe de l'étudiant	73
Tableau 1.13 a):	différences nettes entre les probabilités de poursuite des études dues à chaque facteur	72
Tableau 1.13 b):	différences nettes quant à la poursuite des études dues à certains facteur selon la scolarité du père	74
Tableau 1.13 c):	différences nettes quant à la poursuite des études dues à certains facteurs selon le revenu du père	75
Tableau 1.13 d):	différences nettes quant à la poursuite des études dues à certains facteurs selon la langue maternelle ..	76
Tableau 2.1	: statut scolaire selon le sexe de l'étudiant (collégial)	87

Tableau 2.2	:	statut scolaire selon la langue maternelle de l'étudiant (collégial)..	88
Tableau 2.3	:	statut de l'étudiant selon le type d'établissement fréquenté (collégial)	89
Tableau 2.4 a):		obtention du diplôme selon l'occupation du père (collégial)	90
Tableau 2.4	:	statut scolaire selon l'occupation du père (collégial)	92
Tableau 2.5	:	statut scolaire selon la scolarité du père (collégial)	95
Tableau 2.6	:	statut scolaire selon le revenu du père (collégial)	96
Tableau 2.7	:	carrière scolaire selon la langue maternelle de l'étudiant (collégial)	100
Tableau 2.8	:	carrière scolaire selon le type d'établissement fréquenté (collégial)	101
Tableau 2.9	:	carrière scolaire selon l'occupation du père (collégial)	104
Tableau 2.10	:	carrière scolaire selon la scolarité du père (collégial)	106
Tableau 2.11	:	carrière scolaire selon le revenu du père (collégial)	109
Tableau 2.12	:	taux de fréquentation du secteur privé selon la scolarité, l'occupation, le revenu du père et le sexe de l'étudiant	112
Tableau 2.12a):		différences nettes de taux de fréquentation d'un établissement privé dues à chaque facteur	111

Tableau 2.12 b): différences nettes quant au taux de fréquentation d'un collège privé dues à certains facteurs selon l'occupation du père 113

Tableau 2.12 c): différences nettes quant au taux de fréquentation d'un collège privé dues à certains facteurs selon le revenu du père 114

Tableau 2.12 d): différences nettes quant au taux de fréquentation d'un collège privé dues au sexe de l'étudiant selon la scolarité du père 115

Tableau 2.13 : fréquentation du secteur général selon la scolarité et l'occupation du père, la langue maternelle et le sexe de l'étudiant 117

Tableau 2.13 a): différences nettes de taux de fréquentation du secteur général dues à chaque facteur 116

Tableau 2.13 b): différences nettes quant à la fréquentation du secteur général dues à certains facteurs selon la scolarité du père 118

Tableau 2.13 c): différences nettes quant à la fréquentation du secteur général dues à scolarité du père selon la langue maternelle 120

Tableau 2.13 d): différences nettes quant à la fréquentation du secteur général dues à certains facteurs selon l'occupation du père 120

Tableau 2.13 e): différences nettes quant à la fréquentation du secteur général dues à l'occupation du père selon le sexe de l'étudiant 121

Tableau 2.14 : abandon sans diplôme selon le statut scolaire et le sexe de l'étudiant, la scolarité du père et le type d'établissement fréquenté 123

Tableau 2.14 a): différences nettes du taux d'abandon sans diplôme dues à chaque facteur 122

Tableau 2.14 b): différences nettes du taux d'abandon sans diplôme dues à certains facteur selon le statut scolaire 124

Tableau 2.14 c): différences nettes du taux d'abandon sans diplôme dues à certains facteurs selon le sexe de l'étudiant 125

Tableau 2.14 d): différences nettes du taux d'abandon sans diplôme dues au statut scolaire selon le type d'établissement fréquenté 126

Tableau 2.14 e): différences nettes du taux d'abandon sans diplôme dues au statut scolaire selon la scolarité du père 127

Tableau 2.15 : poursuite d'études universitaires selon le type d'établissement fréquenté, la scolarité du père, la langue maternelle et le sexe de l'étudiant 129

Tableau 2.15 a): différences nettes dues à chaque facteur quant à la poursuite d'études universitaires 128

Tableau 2.15 b): différences nettes du taux de poursuite des études dues à certains facteurs selon la scolarité du père 130

Tableau 2.15 c):	différences nettes du taux de poursuite des études dues à certains facteurs selon la langue maternelle	131
Tableau 2.15 d):	différences nettes du taux de poursuite des études dues à certains facteurs selon le type d'établissement fréquenté	132
Tableau 2.15 e):	différences nettes du taux de poursuite des études dues à certains facteurs selon le sexe de l'étudiant	133
Tableau 3.1 :	répartition des sortants du secondaire professionnel dans les familles de programmes au niveau collégial	151
Tableau 3.2 a) :	choix du secteur selon le sexe de l'étudiant	152
Tableau 3.2 b) :	choix de la famille de programmes selon le sexe de l'étudiant..	153
Tableau 3.3 a) :	choix du secteur selon la langue maternelle	155
Tableau 3.3 b) :	choix de la famille de programmes selon la langue maternelle	156
Tableau 3.4 a) :	choix du secteur selon l'occupation du père	159
Tableau 3.4 b) :	choix de la famille de programmes selon l'occupation du père	160
Tableau 3.5 a) :	choix du secteur selon la scolarité du père	162

Tableau 3.5 b) : choix de la famille de programmes selon la scolarité du père 163

Tableau 3.6 a) : choix du secteur selon le revenu du père 164

Tableau 3.6 b) : choix de la famille de programmes selon le revenu du père 165

Tableau 4.1 a) : répartition des sortants selon l'établissement universitaire 170

Tableau 4.1 b) : choix de l'établissement selon la région administrative 171

Tableau 4.2 a) : poursuite d'études universitaires selon la famille de programmes au niveau collégial professionnel 172

Tableau 4.2 b) : sélection de la famille de programmes universitaires par les sortants du collégial professionnel 173

Tableau 4.2 c) : choix de la discipline universitaire selon la famille de programmes au collégial général 174

Tableau 4.3 a) : choix du programme selon le sexe de l'étudiant 179

Tableau 4.3 b) : choix du programme selon la langue maternelle 180

Tableau 4.3 c) : choix du programme selon le type d'établissement fréquenté 181

Tableau 4.3 d) : choix du programme selon le revenu du père 182

Tableau 4.3 e) : choix du programme selon la scolarité du père 183

Tableau 4.3 f) : choix du programme selon l'occupation du père 184

LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE C-1: cheminements probables d'un "sortant" 18

GRAPHIQUE C-2: répartition de la clientèle de Relance 1978 à divers points de la carrière scolaire selon le sexe de l'étudiant 194

GRAPHIQUE C-3: répartition de la clientèle de Relance 1978 à divers points de la carrière scolaire selon la langue maternelle 195

GRAPHIQUE C-4: répartition de la clientèle de Relance 1978 à divers points de la carrière scolaire selon l'occupation du père

a) sous-groupe col bleu 196

GRAPHIQUE C-4: répartition de la clientèle de Relance 1978 à divers points de la carrière scolaire selon l'occupation du père

b) sous-groupe col blanc 197

GRAPHIQUE C-5: répartition de Relance 1978 à divers points de la carrière scolaire selon la scolarité du père 198

GRAPHIQUE C-6: répartition de la clientèle de Relance 1978 à divers points de la carrière scolaire selon le revenu du père 199

AVANT-PROPOS

Le lecteur de ce rapport de Relance 1978 relatif à l'abandon et à la poursuite des études, qui aurait lu les autres rapports de Relance 1978 (qui traitent de l'intégration au marché du travail) aura peut-être observé que les effectifs, dans certains cas, ne concordent pas tout à fait entre les deux rapports. Ceci est dû au fait que, pour les fins de ces différentes études, les définitions de certaines catégories diffèrent quelque peu, d'une part, et, que d'autre part, des cas utiles à l'étude de l'abandon et de la poursuite des études ne seront pas nécessairement utiles pour étudier l'intégration au marché du travail.

Quant aux effectifs des tableaux, ils constituent la base de nos calculs et nous les indiquons au lecteur pour qu'il puisse mieux nous suivre dans nos analyses. Il est entendu que Relance 1978 est un sondage et non un recensement et que, de ce fait, les effectifs qui sont présentés dans les tableaux ne peuvent être identiques à ceux de la population. En d'autres termes, les effectifs ne servent que de base pour élaborer des proportions (pourcentages) qui, elles, sont représentatives des proportions qu'on retrouve dans la population.

Enfin, je tiens à remercier tous ceux qui de près et de loin ont contribué à la préparation de ce rapport et plus particulièrement Michel Charest, Jacques Cinq, Marius Demers, Jean L'Hérault, André Lavigne et William Lee pour leurs précieux conseils, ainsi que madame Francine Boiteau qui a dactylographié ce rapport.

Introduction

Ce rapport de Relance 1978 reprend un sujet qui n'a pas été traité comme tel depuis 1974[1]: l'abandon et la poursuite des études. Cette publication vise d'abord à identifier les caractéristiques individuelles et sociales des "sortants"[2] qui a) abandonnent b) poursuivent leurs études ou c) terminent leurs études en obtenant un diplôme de formation professionnelle et, ensuite, à étudier plus spécifiquement la poursuite des études correspondant à l'orientation (choix de programmes) de ceux parmi les sortants qui passent au secondaire au collégial ou du collégial à l'université.

1- Caractéristiques de l'échantillon

Cette année, comme en 1976 et 1977, la clientèle de Relance 1978 consiste en un échantillon représentatif des sortants du réseau public au secondaire (professionnel court, long et général) et des sortants des collèges privés et publics (CEGEP).

---

(1) Diane Gaumond et Daniel Monnier, Relance 1974, tome 2. Documents Education et Emploi, 4-21, Ministère de l'Education, juin 1975.

(2) Un "sortant" est défini comme un étudiant inscrit dans un établissement scolaire (secondaire ou collégial) en 1976-77 et qui, quelle qu'en soit la raison, n'était pas inscrit dans cet établissement en 1977-78.

Les entrevues ont eu lieu durant les mois de juillet, août et septembre 1978. 35 884 sortants ont été sélectionnés, 22 779 au niveau secondaire et 13 095 au niveau collégial; ainsi un sortant sur 5,15 a été choisi au secondaire et un sur 6,19 au collégial. Le taux de réponse a été de 58,6% (21 042 répondants): de ce fait, l'analyse considère un sortant sur 14,21 au collégial et un sur 7,66 au secondaire: ces taux nous assurent une représentativité plus qu'adéquate.

La représentativité des répondants est assurée de plus par le modèle d'échantillonnage (stratifié) qui sélectionne davantage chez les petits groupes (par exemple un groupe peut être constitué de sortants d'une spécialité professionnelle ou d'une région donnée). Cependant, pour assurer la comparaison entre les différents groupes, il faut rétablir la proportion que ceux-ci occupent dans la réalité. Cette opération est effectué à l'aide de "poids" c'est-à-dire de coefficients numériques calculés et ensuite, multipliés à chaque groupe (on attribue un poids à chaque groupe).

Enfin, nous avons dû épurer le fichier des répondants de manière à ne retenir pour l'analyse que ceux qui donnaient des réponses cohérentes. A titre d'exemple, pour être considéré comme poursuivant ses études au niveau

collégial, un sortant du secondaire devrait répondre de façon cohérente à la question 6, à la question 10, à la question 11 et à la question 13 (voir le questionnaire en annexe). Il en résulte que la clientèle "épurée" de la Relance 1978 comprend (pour les fins de cette publication) 19 768 individus. Nous croyons que la diminution de l'effectif étudié (environ 6%) est compensée par une plus grande fiabilité des réponses.

Mais avant de commencer l'analyse, il serait bon d'identifier certains termes que nous allons utiliser au cours de cette étude.

2- Définition des termes

a) Diplôme

Nous avions deux sources d'information pour établir si le sortant était diplômé ou non: l'information inscrite au fichier et la réponse à la question 2 (voir questionnaire en annexe). Ainsi, tout étudiant qui disait avoir obtenu un diplôme (question 2) était considéré comme diplômé puisqu'un étudiant pouvait avoir reçu son diplôme après l'inscription de la variable "diplôme" au fichier. Cependant, un étudiant pouvait déclarer ne pas voir obtenu de diplôme alors qu'effectivement il en avait reçu un;

ce fait est attribuable au temps assez long s'écoulant entre le moment où le questionnaire a été administré (juillet-septembre 1978) et le moment où la variable "diplôme" est inscrite au fichier (mai-octobre 1977): l'étudiant peut changer de niveau scolaire et ainsi mal comprendre la question 2. Il en résulte qu'un étudiant est non-diplômé si l'information "diplôme" au fichier est négative et s'il a répondu négativement à la question 2.

b) Secteur

Un étudiant est considéré comme étant au professionnel ou au général seulement d'après les informations inscrites au fichier. Toutefois, la question 1 a servi à déterminer si un sortant était au professionnel "court" ou au professionnel "long" (niveau secondaire).

c) Carrière scolaire

La carrière scolaire correspond à la situation du sortant au moment où le questionnaire de Relance 1978 est administré. Cinq catégories ont été définies: 1° abandon sans diplôme; 2° abandon avec diplôme; 3° poursuite des études au même niveau; 4° poursuite des études à un niveau supérieur et 5° "sortant attendu".

1° Abandon sans diplôme

Tous ceux qui n'étaient pas diplômés et qui ne poursuivaient pas leurs études étaient considérés comme ayant abandonné leurs études sans avoir obtenu de diplôme (drop-out).

Pour être considéré comme ayant abandonné, un sortant devait avoir répondu "non" à la question 5 ou à la question 7, ou à la question 10, ou à la question 13.

2° Abandon avec diplôme

Cette catégorie ne concerne que les étudiants du secteur général qui ne poursuivent pas leurs études à un niveau plus élevé. Nous avons distingué cette catégorie de la première parce que l'obtention d'un diplôme peut avoir une signification subjective et ainsi porter un étudiant à mettre un terme à ses études après avoir obtenu ce diplôme.

3° Poursuite des études au même niveau

Le titre décrit bien ce type de sortant. Toutefois, comme ceux qui poursuivent leurs études au même niveau seront "relancés" ultérieurement et puisque cette catégorie n'offre que peu d'intérêt par rapport aux thèmes qui nous intéressent, nous n'en avons pas tenu compte dans notre étude.

4° Poursuite des études à un niveau supérieur

Cette catégorie comprend tous les sortants, du secteur général ou professionnel, diplômés ou non, qui passent d'un niveau scolaire donné à un niveau plus élevé (secondaire vers collégial ou collégial vers université).

Tous ceux qui avaient répondu "collégial" ou "universitaire" à la question 6 et "oui" à la question 10, et qui fréquentaient une institution de niveau collégial ou universitaire (question 11), et qui avaient répondu "oui" à la question 12, étaient considérés comme poursuivant leurs études. (Notons qu'il fallait répondre à toutes ces conditions).

5° Sortants attendus

Seuls les diplômés du secteur professionnel qui ne poursuivent pas leurs études sont des "sortants attendus".

d) Variables explicatives

Les variables explicatives désignent les facteurs individuels et collectifs qui serviront à décrire les "comportements" énoncés plus haut (obtention d'un diplôme, fréquentation d'un secteur, carrière scolaire). Les principales variables sont: 1^{o} sexe, type d'établissement; 2^{o} langue maternelle; 3^{o} scolarité du père; 4^{o} revenu du père; 5^{o} occupation du père.

1° Sexe, type d'établissement

L'information utilisée pour définir ces deux variables proviennent du fichier établi au préalable.

Pour ce qui est du type d'établissement nous avons distingué, au collégial, les établissements publics (CEGEP) des établissements privés. Cette dinstinction n'a pu être effectuée au secondaire car les sortants de ces établissements n'ont pas été inclus dans Relance 1978.

2° Langue maternelle

C'est la question 36 qui a servi à définir cette variable. Elle a été divisée en trois catégories: anglais, autre, français. La catégorie "autre" comprend tous ceux qui n'ont pas répondu "anglais" ou "français" à cette question. (Il est évident que ceux qui ont répondu "je ne sais pas" ou qui n'ont pas répondu ont été éliminés pour cette variable).

Lorsque nous verrons les typologies, cette variable aura été dichotomisée: "français" et "autre"; le groupe "autre" comprenant les réponses "anglais" et "autre" telles que définies plus haut.

3° Scolarité du père

Les quatre catégories "traditionnelles" qui définissent cette variable correspondent, dans la majorité des cas, aux principaux niveaux scolaires: primaire (7 ans ou moins), secondaire (8 ans à 11 ans), collégial (12 ans à 15 ans) et universitaire (16 ans ou plus). Ceux qui ont répondu que leur père avait plus de 25 années de scolarité ont été éliminés.

Deux autres catégories s'ajoutent à celles énoncées plus haut: "père décédé" et "refus de répondre/je ne sais pas" car, comme nous le verrons, le comportement des répondants de ces deux dernières catégories ne correspond pas à celui des autres: les éliminer aurait supposé que leur "comportement" n'aurait pas différé de ceux qui ont répondu. Ce raisonnement s'applique aussi aux variables "occupation du père" et "revenu du père" dans le cas de cette dernière variable, le taux de non-réponse est de 55%!).

Ensuite, cette variable sera réduite à deux catégories ("11 ans ou moins" et "12 ans ou plus") en certaines occasions et, dans ces cas, les catégories "père décédé" et "je ne sais pas" seront éliminées même si cela entraîne un certain biais dans la distribution de cette variable. (On peut supposer, en effet, que ceux qui ne répondent pas se situent plutôt parmi les moins scolarisés).

Enfin, la catégorie "père décédé" a été déterminée par ceux qui ont répondu que leur père était décédé, à la fois à la question 34 (occupation du père) et à la question 35 (revenu du père.

4° Revenu du père

On a défini 3 catégories pour cette variable en plus de celles "père décédé" et "je ne sais pas/refuse de répondre" (voir le paragraphe 3°: Scolarité du père).

Ces catégories correspondent aux pourcentages correspondant aux premier, deuxième et troisième tiers du revenu total gagné selon notre échantillon. Ainsi le groupe "14 999 $ ou moins" a gagné approximativement 32,5% des revenus, le groupe "15 000 $ à 20 999 $", 31,6% et le groupe "21 000 $ et plus", 35,9%.

Les pourcentages ont été établis d'après les réponses à la question 35. Nous avons multiplié par le point milieu de chacune des 12 premières classes, le nombre de personnes qui répondaient avoir un père dont le revenu se situait dans la classe correspondante. Nous avons estimé le revenu moyen de la classe "13" (30 000 $ ou plus) à 53 000 $ et ce, à l'aide des "statistiques fiscales" publiées par le ministère du Revenu du Québec (1976) et en corrigeant pour l'augmentation estimée des revenus en 1977 et 1978.

Enfin, dans d'autres cas la variable "revenu du père" aura été dichotomisée: "16 999 $ ou moins" et "17 000 $ ou plus".

Les pères appartenant au premier groupe ont gagné environ 45% du revenu total de notre échantillon et ceux du deuxième groupe, 55%. Toutefois, on devra tenir compte du fait qu'utiliser la variable "revenu" dans une typologie nous fait perdre environ 60% des cas (ceux qui n'ont pas répondu) et que c'est souvent pour cette raison qu'elle ne figure pas dans une analyse et non pas parce que nous considérons cette variable comme non-pertinente.

5° Occupation du père

Les catégories de cette variable résultent de la transformation de la codification à la question 34. Nous nous sommes inspirés de la classification de Pineo, Porter et McRoberts[1] que nous avons remaniée de sorte qu'on a défini 10 catégories à partir des 16 catégories qu'ils avaient définies.

Lorsque des typologies utilisant la variable "occupation du père" seront utilisées, cette variable sera dichotomisée de façon à distinguer les cols blancs des cols bleus. Cette division peut paraître arbitraire mais elle a l'avantage d'être compatible avec la division

---

(1) Pineo, Peter; Porter, John; McRoberts, Hugh; "The 1971 Census and the Socioeconomic Classification of Occupations", in Revue Canadienne de Sociologie et d'Anthropologie, vol. 14, no. 1, 1977, pp. 91-102

non dichotomique et elle assure un minimum d'homogénéité quant à la tâche et au milieu de travail. On postule, ce faisant, que les différences entre cols blancs et cols bleus se répercutent sur le milieu familial et l'éthique inculquée aux enfants. Ces effets peuvent aboutir à des différences dans le "comportement" scolaire (tel que nous le définissons).

3- Autres remarques utiles

On dira souvent qu'une différence de proportion (pourcentage) est "significative"; il faut prendre "significatif" au sens d'important car il est évident qu'avec les effectifs de notre échantillon (qui sont nombreux), presque toute relation entre deux variables devient significative sur le plan statistique et ce, même si cette relation est minime dans les faits: il faudra donc s'en remettre au "bon sens" pour interpréter les données. Cependant, il est généralement admis qu'une différence de proportion égale ou supérieure à 5% (0,05) est "significative" en ce sens qu'elle indique un "effet" d'une variable sur une autre (par exemple: la scolarité du père a un effet sur l'obtention d'un diplôme par un sortant).

Le lecteur remarquera que la population totale du niveau secondaire et du niveau collégial varie quelque peu de tableau en tableau. Deux facteurs expliquent ce fait: d'une part, il peut y avoir des erreurs d'arrondi dans le calcul des données pondérées et, d'autre part, il peut se glisser des erreurs de codification (on aura inscrit, par exemple, la valeur "17" à la question 35, "revenu du père", alors qu'une telle réponse est impossible (voir questionnaire en annexe)). Ces erreurs ne changent en rien la validité des données, même si on postule implicitement qu'elles se distribuent de la même façon que les réponses correctes. (On ne peut connaître la distribution de ces erreurs).

Lorsqu'on dira que les effectifs sont insuffisants pour utiliser plus de critères (variables) dans une typologie donnée, on se réfère évidemment aux données non pondérées. Il est admis qu'une analyse ne peut être fiable si le nombre de cas dans une marginale est petit ou nul (dans notre cas, ceci signifie une fréquence non pondérée d'environ 10).[1] Ceci signifie qu'un grand nombre de cas est nécessaire pour utiliser, par exemple, 5 variables dichotomiques (2^5 = 32 cellules), surtout lorsque les variables sont choisies de façon à maximiser les différences entre les "types" situés aux extrémités de la typologie.

---

(1) Spady, W.; "Simple Techniques for Multivarite Analysis", in Interchange, vol. 1, no. 3, 1970, pp. 4 (note 4)

Enfin, on mentionnera à l'occasion les termes: avantages "bruts" et avantages "nets". A titre d'exemple, on parlera de l'avantage "brut" des femmes sur les hommes par rapport à l'obtention d'un diplôme. Le terme "brut" signifie que d'autres variables ne sont pas considérées alors que le terme "net" sera utilisé lorsque tous les autres facteurs d'un "système" seront constants; ainsi on dira que les femmes auraient une propension "nette" à choisir le secteur professionnel, plus élevée que les hommes, à scolarité du père égale, pour une langue maternelle donnée et à revenu du père égal.

4- Plan de l'étude

Ce travail se divise en deux grandes parties:
1° description de la clientèle de Relance 1978 et
2° poursuite des études.

Le graphique C-1 illustre les cheminements les plus probables dans le cadre de la carrière scolaire. Si on considère la carrière scolaire à partir de la fin du niveau secondaire jusqu'à l'admission au niveau universitaire, on peut déceler certains points "critiques": le choix entre le secteur professionnel et le secteur général au secondaire, l'obtention d'un diplôme au secteur général, la décision de poursuivre ses études au

GRAPHIQUE C-1: cheminements probables des sortants

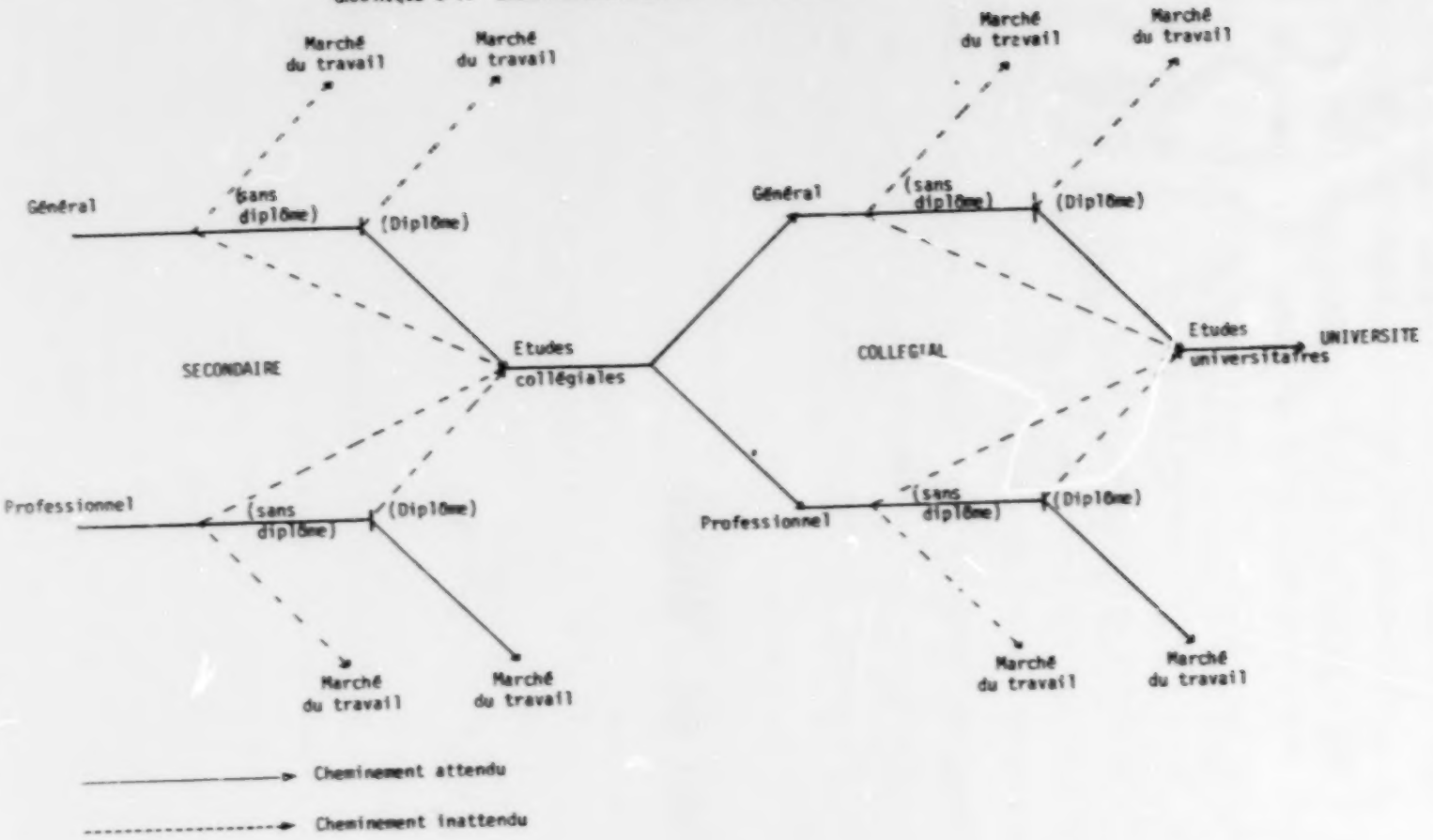

niveau collégial; une fois au collégial, le choix entre le secteur général et le secteur professionnel, l'obtention d'un diplôme au secteur général et, enfin, la décision de poursuivre ses études au niveau universitaire.

Dans la première partie, on mettra en relation les caractéristiques individuelles et sociales des sortants et la situation des sortants aux points "critiques" de la carrière scolaire.

Cette approche, qui insiste sur les caractéristiques individuelles et sociales des sortants, vise avant tout à identifier ceux qui sont les plus susceptibles a) d'obtenir ou non un diplôme, b) de fréquenter le secteur général ou le secteur professionnel et c) d'abandonner leurs études, de les poursuivre ou d'aller, diplômés, sur le marché du travail. Cette démarche se justifie dans la mesure où, connaissant les caractéristiques qui influencent un "comportement" donné, les gestionnaires ou autres responsables de l'enseignement pourront prendre toutes dispositions pour faciliter ou prévenir l'arrivée d'une situation donnée.

Dans la deuxième partie, on n'examine le "comportement" que de ceux qui ont poursuivi leurs études en changeant de niveau, d'abord du secondaire au collégial, puis du collégial à l'université. Cette fois, l'étude porte sur les "choix" effectués par l'étudiant: choix du secteur, choix du programme, etc.

Première partie

Analyse des clientèles touchées par la Relance 1978

INTRODUCTION

Dans cette partie, on veut d'abord décrire les caractéristiques personnelles (sexe, langue maternelle) et socio-économiques des étudiants au moment où ils étaient "sortants" c'est-à-dire, vers mai-juin 1977). On se propose tout d'abord de faire ressortir les différences entre les étudiants diplômés ou non, du secteur général ou professionnel, en fonction des caractéristiques sociales et personnelles.

Dans un deuxième temps, on voudra connaître les caractéristiques des étudiants qui abandonnent leurs études, qui poursuivent leurs études à un autre niveau ou qui entrent sur le marché du travail après avoir reçu un diplôme de formation professionnelle.

Nous parlerons d'abord des sortants de niveau secondaire, puis de ceux de niveau collégial. Pour chacune de ces sections, nous examinerons les effets des caractéristiques individuelles et sociales, prises une à une, sur l'obtention d'un diplôme, sur le fait d'étudier au général ou au professionnel et sur la "carrière" scolaire.

Par la suite, ces caractéristiques individuelles et sociales seront combinées de façon à faire ressortir une typologie permettant d'identifier des ensembles de caractéristiques susceptibles d'expliquer les différents événements que nous aurons décrits.

PREMIER CHAPITRE

NIVEAU SECONDAIRE

Ce chapitre comprend deux sections principales: la première décrit les clientèles de Relance 1978 à l'aide de toutes les variables pertinentes (voir introduction) prises une à une et la deuxième analyse les clientèles en combinant plusieurs de ces variables en typologies.

La première section décrira d'abord la clientèle classée en considérant: le secteur fréquenté (général ou professionnel), l'obtention d'un diplôme et ensuite la carrière scolaire.

La deuxième section utilise des typologies afin d'analyser les clientèles selon qu'elles sont sorties du secteur général ou du secteur professionnel, ont abandonnées leurs études sans avoir obtenu de diplôme ou ont poursuivi leurs études au niveau collégial.

Enfin, comme on l'a dit plus haut, on a éliminé de l'analyse tous ceux qui poursuivent leurs études au niveau secondaire.

1.1- Principales caractéristiques des clientèles touchées par Relance 1978 (secondaire)

1.1.1- Fréquentation du secteur et diplôme

76,1% des sortants du niveau secondaire étaient au secteur général et 23,9% au secteur professionnel. 87,9% de ceux qui étaient au secteur professionnel fréquentaient le secteur professionnel "long" (qui se termine en secondaire V) et 12,1% au secteur professionnel "court" (qui se termine en secondaire IV).

Dans l'ensemble, 79,6% des sortants du secondaire étaient diplômés, mais cette proportion varie sensiblement selon le secteur fréquenté: 81,5% des sortants du secteur général ont obtenu un diplôme contre 74,0% pour les sortants du secteur professionnel "long" et 70,5% pour les sortants du secteur professionnel "court".

Selon le sexe de l'étudiant

Le tableau 1.1 b) montre que la proportion des sortants de sexe masculin qui fréquente les secteurs général ou professionnel ne diffère pas tellement de celle des sortants de sexe féminin (77,1% vs 75,1%

pour le secteur général e. 22,9% contre 24,9% pour le secteur professionnel). Cependant la proportion des garçons sortant du secteur professionnel qui fréquentaient le professionnel court est plus élevée (19,1%) que celle des filles (6,1%).

Quant au diplôme (tableau 1.1 a)), ce sont les sortants de sexe féminin qui ont l'avantage: dans l'ensemble, elles sont proportionnellement diplômées en plus grand nombre (82,9% contre 76,1%) et cet avantage se maintient (différence de 6,5% au général, 9,5% au professionnel "long") partout sauf au professionnel "court" où le taux d'obtention du diplôme est à peu près le même pour les deux sexes.

TABLEAU 1.1 a): OBTENTION DU DIPLOME SELON LE SEXE ET LE STATUT SCOLAIRE DE L'ETUDIANT (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / SEXE	PROFESSIONNEL COURT		PROFESSIONNEL LONG		GENERAL		TOTAL	DIPLOME (%)
	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME		
GARCONS	70,0% (1393)	30,0% (596)	68,5% (5772)	31,5% (2657)	78,2% (27382)	21,8% (7614)	48,0% (45414)	76,1%
FILLES	71,7% (538)	28,3% (212)	78,0% (8947)	22,0% (2525)	84,7% (31283)	15,3% (5662)	52,0% (49167)	82,9%
TOTAL	70,5% (1931)	29,5% (808)	74,0% (14719)	26,0% (5182)	81,5% (58665)	18,5% (13276)	94581	
(Données pondérées)	100%		100%		100%			

TABLEAU 1.1 b): STATUT SCOLAIRE SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / SEXE	PROFESSIONNEL		TOTAL PROFES-SIONNEL	GENERAL	TOTAL
	COURT	LONG			
GARCONS	19,1% (1989)	80,9% (8429)	22,9% (10418)	77,1% (34996)	48,0% (45414)
FILLES	6,1% (750)	95,9% (11472)	24,9% (12222)	75,1% (36945)	52,0% (49167)
TOTAL	12,1% (2739)	87,9% (19901)	23,9% (22640)	76,1% (71941)	94581
(Données pondérées)	100%		100%		

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, c'est d'après ce nombre que sont calculés les pourcentages)

Selon la langue maternelle de l'étudiant

Le tableau 1.2 nous montre que la langue maternelle a une influence sur a) le fait d'être sortant d'un secteur ou d'un autre et b) le fait d'avoir obtenu un diplôme.

Pour ce qui est du secteur, les sortants anglophones (91,1%) et allophones (92,9%) sont proportionnellement beaucoup plus nombreux à avoir fréquenté le secteur général que les francophones (73,2%). De plus, la proportion des sortants francophones du secteur professionnel qui fréquentaient le professionnel "court" est plus élevée que celle des sortants allophones (12,3% contre 4,3%), quoiqu'elle ne diffère pas de façon significative de la proportion des sortants anglophones du secteur professionnel qui fréquentaient le professionnel "court" (9,9%).

L'avantage en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme revient aux allophones (87,3%) et aux anglophones (84,1%), la proportion de sortants francophones diplômés n'étant que 78,6%. Si on compare les anglophones aux francophones, l'avantage des premiers sur les deuxièmes (pour le diplôme) ne se manifeste de façon significative qu'au secteur général (85,2% contre 80,1%). Si on considère les sortants allophones, au secteur général, ils sont davantage diplômés que les

sortants francophones (6,9%: 87,0% contre 80,1%) mais l'avantage qu'ils détiennent sur les anglophones est minime (1,8%: 87,0% contre 85,2%). Au secteur professionnel long, les allophones sont davantage diplômés que les francophones et les anglophones au professionnel "long": 91,3% des sortants allophones du professionnel "long" sont diplômés contre 73,2% des anglophones et 73,7% des francophones.

TABLEAU 1.2 a): OBTENTION DU DIPLOME SELON LA LANGUE MATERNELLE ET LE STATUT SCOLAIRE DE L'ETUDIANT (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / LANGUE MATERNELLE	PROFESSIONNEL COURT		PROFESSIONNEL LONG		GENERAL		TOTAL	DIPLOME (%)
	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME		
FRANCAIS	70,8% (1855)	29,2% (765)	73,7% (13786)	26,3% (4920)	80,1% (46901)	19,9% (11307)	84,3% (79534)	78,6%
ANGLAIS	68,8% (64)	31,2% (29)	73,2% (621)	26,8% (227)	85,2% (8234)	14,8% (1431)	11,2% (10606)	84,1%
AUTRE	-(1) (8)	-(1) (5)	91,3% (261)	8,7% (25)	87,0% (3408)	13,0% (508)	4,5% (4214)	87,3%
TOTAL	70,7% (1927)	29,3% (799)	73,9% (14668)	26,1% (5172)	81,5% (58543)	18,5% (13245)	94354	
(Données pondérées)	↑ 100% ↑		↑ 100% ↑		↑ 100% ↑			

(1) Les effectifs de ces cellules sont trop petits pour qu'un pourcentage soit calculé de façon fiable

TABLEAU 1.2 b): STATUT SCOLAIRE SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ETUDIANT (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / LANGUE MATERNELLE	PROFESSIONNEL		SOUS-TOTAL PROFESSIONNEL	GENERAL	TOTAL
	COURT	LONG			
FRANCAIS	12,3% (2620)	87,7% (18706)	26,8% (21326)	73,2% (58208)	84,3% (79354)
ANGLAIS	9,9% (93)	90,1% (848)	8,9% (941)	91,1% (9665)	11,2% (10606)
AUTRE	4,3% (13)	95,7% (286)	7,1% (299)	92,9% (3915)	4,5% (4214)
TOTAL	12,1% (2726)	87,9% (19840)	23,9% (22566)	76,1% (71788)	94354
(Données pondérées)	↑ 100% ↑		↑ 100% ↑		

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ce nombre que sont calculés les pourcentages)

Selon l'occupation du père

La proportion la plus forte de diplômés se situe chez les sortants dont le père est professionnel (88,1%) alors que les proportions les plus faibles (excluant les "père décédé" et "ne sait pas /refuse de répondre") se retrouvent chez les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (77,0%), "autre col bleu" (77,8%) ou col bleu spécialisé (77,5%). Les différences entre le taux le plus élevé et les taux les plus bas sont appréciables (10% à 11%).

Pour le secteur professionnel "court" le plus fort taux d'obtention du diplôme se retrouve chez ceux dont le père est fermier ou travailleur agricole (82,0%) (si on exclut ceux dont le père est décédé, ceux qui ne connaissent pas l'occupation de leur père ou qui n'ont pas voulu répondre à cette question), alors que les proportions les plus faibles sont de 54,0% (semi-professionnel ou technicien), 62,5% (contremaître), 64,3% (cadre moyen ou cadre supérieur), 64,4% (col blanc spécialisé) et 64,7% ("autre col blanc"). Les différences sont donc importantes (de 17 à 28%) entre le groupe le plus avantagé quant à l'obtention d'un diplôme au professionnel court et les groupes où le pourcentage des diplômés est moins élevé.

TABLEAU 1.3 a): OBTENTION D'UN DIPLOME SELON L'OCCUPATION DU PERE ET LE STATUT SCOLAIRE DE L'ETUDIANT (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / OCCUPATION DU PERE	PROFESSIONNEL COURT		PROFESSIONNEL LONG		GENERAL		TOTAL	DIPLOME (%)
	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME		
Professionnel	-(1) (20)	-(1) (0)	82,0% (337)	18,0% (74)	88,6% (3757)	11,4% (483)	5,1% (4671)	88,1%
Cadre moyen/ Cadre supérieur	64,3% (126)	35,7% (70)	74,0% (1303)	26,0% (459)	86,4% (9342)	13,6% (1475)	14,0% (12775)	84,3%
Semi-professionnel/ Technicien	54,0% (34)	46,0% (29)	67,9% (399)	32,1% (189)	88,5% (2789)	11,5% (364)	4,2% (3804)	84,7%
Superviseur (Col blanc)	68,3% (43)	31,7% (20)	76,7% (409)	23,3% (124)	85,0% (1527)	15,0% (269)	2,6% (2392)	82,7%
Contremaître	62,5% (70)	37,5% (42)	75,6% (589)	24,4% (190)	83,6% (2807)	16,4% (549)	4,7% (4247)	81,6%
Col blanc spécialisé	64,4% (29)	35,6% (16)	80,2% (353)	19,8% (87)	82,8% (2962)	17,2% (617)	4,5% (4064)	82,3%
Col bleu spécialisé	71,8% (449)	28,2% (196)	74,3% (3556)	25,7% (1233)	78,8% (11667)	21,2% (3125)	22,2% (20276)	77,5%
Autre col blanc	64,7% (75)	35,3% (41)	77,1% (1127)	22,9% (334)	83,8% (4541)	16,2% (878)	7,7% (6996)	82,1%
Autre col bleu	67,7% (629)	32,4% (300)	72,6% (4128)	27,4% (1561)	78,9% (12228)	21,1% (3271)	24,2% (22117)	77,8%
Fermier/Travailleur agricole	82,0% (242)	18,0% (53)	72,9% (1551)	27,1% (577)	78,7% (3393)	21,3% (917)	7,4% (6733)	77,0%
Père décédé	75,8% (25)	24,2% (8)	69,2% (222)	30,8% (99)	76,3% (1003)	23,7% (311)	1,8% (1668)	74,9%
Ne sait pas/Refuse de répondre	84,4% (54)	15,6% (10)	70,3% (196)	29,7% (83)	73,3% (858)	26,7% (313)	1,7% (1514)	73,2%
TOTAL	20,2% (1846)	29,8% (785)	73,9% (14170)	26,1% (5010)	81,9% (56874)	18,1% (12572)	91257	
(Données pondérées)	↑ 100%		↑ 100%		↑ 100%			

(1) Les effectifs de ces cellules sont trop petits pour qu'un pourcentage soit calculé de façon fiable.

(Les chiffres entre les parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

TABLEAU 1.3 b): STATUT SCOLAIRE SELON L'OCCUPATION DU PERE (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / OCCUPATION DU PERE	PROFESSIONNEL		SOUS-TOTAL PROFESSIONNEL	GENERAL	TOTAL
	COURT	LONG			
Professionnel	4,6% (20)	95,4% (411)	9,2% (431)	90,8% (4240)	5,1% (4671)
Cadre moyen/ Cadre supérieur	10,0% (196)	90,0% (1762)	15,3% (1958)	84,7% (10817)	14,0% (12775)
Technicien/ Semi-professionnel	9,7% (63)	90,3% (588)	17,1% (651)	82,9% (3152)	4,2% (3804)
Superviseur/ (Col blanc)	10,6% (63)	89,4% (533)	24,9% (596)	75,1% (1796)	2,6% (2392)
Contremaître	12,6% (112)	87,4% (779)	21,0% (891)	79,0% (3356)	4,7% (4247)
Col blanc spécialisé	9,3% (45)	90,7% (440)	11,9% (485)	88,1% (3579)	4,5% (4064)
Col bleu spécialisé	12,7% (695)	87,3% (4789)	27,0% (5484)	73,0% (14792)	22,2% (20276)
Autre col blanc	7,4% (116)	92,6% (1461)	22,5% (1577)	77,5% (5419)	7,7% (6996)
Autre col bleu	14,0% (929)	86,0% (5689)	29,9% (6618)	70,1% (15499)	24,2% (22117)
Fermier/ travailleur agricole	12,2% (295)	87,8% (2128)	36,0% (2423)	64,0% (4310)	7,4% (6733)
Père décédé	9,3% (33)	90,7% (321)	21,2% (354)	78,8% (1314)	1,8% (1668)
Ne sait pas/ Refuse de répondre	18,7% (64)	81,3% (279)	22,6% (343)	77,4% (1171)	1,7% (1514)
TOTAL	12,1% (2631)	87,9% (19180)	23,9% (21811)	76,1% (69446)	91257

(Données pondérées) 100% 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Au professionnel long (excluant, encore une fois, les "père décédé" et "ne sait pas/refuse de répondre") les écarts sont moins grands mais demeurent tout de même importants. Les proportions les plus fortes sont de 82,0% (sortants dont le père est professionnel) et de 80,2% (sortants dont le père est col blanc spécialisé) contre les proportions les plus faibles: 67,9% (semi-professionnel ou technicien), 72,6% ("autre col bleu") et 72,9% (fermier ou travailleur agricole). Les écarts varient respectivement de 9% à 14% et de 7% à 12% entre les groupes où le pourcentage des diplômés est le plus élevé et ceux où ce pourcentage est le plus bas.

Enfin, au secteur général, l'écart le plus grand en pourcentage se trouve entre les sortants dont le père est professionnel et qui ont obenu un diplôme (88,6%) et ceux dont le père est fermier ou travailleur agricole et qui sont diplômés (78,7%): l'écart est de l'ordre de 10%. On peut définir trois groupes pour lesquels le taux d'obtention du diplôme est plus élevé: "professionnel" (88,6%), "semi-professionnel/technicien" (88,5%) et "cadre moyen/cadre supérieur" (86,4%), alors qu'on peut également définir trois groupes "à l'autre extrémité" de la distribution, c'est-à-dire qui sont moins diplômés: "fermier/travailleur agricole" (78,7%), "col bleu spécialisé" (78,8%) et "autre col bleu (78,9%).

L'occupation du père exerce une influence assez importante sur le fait d'être un sortant du secteur général ou du secteur professionnel: on distingue trois groupes qui fréquentent proportionnellement plus le secteur professionnel: "fermier/travailleur agricole" (36,0%), "autre col bleu" (29,9%) et "col bleu spécialisé" (27,0%) alors qu'à l'opposé les sortants dont le père est professionnel (9,2%), col blanc spécialisé (11,9%) et cadre supérieur ou cadre moyen (15,3%) fréquentent proportionnellement moins le secteur professionnel (l'écart entre les pourcentages extrêmes est d'environ 27% alors que l'écart entre les pourcentages les plus rapprochés est d'environ 12%: ce qui signifie que ces groupes se distinguent nettement quant à la fréquentation du secteur professionnel ou du du secteur général).

Quant au fait de fréquenter le secteur professionnel court ou le secteur professionnel long, seuls 3 groupes s'écartent de l'ensemble: parmi ceux qui fréquentent davantage le "long" il y a les sortants dont le père est professionnel (95,4%) et les sortants dont le père est "autre col blanc" (92,6%); à l'opposé, les sortants dont le père est "autre col bleu" fréquentent proportionnellement moins le professionnel "long" (86,0%); mais, les écarts entre ces extrêmes ne sont pas considérables (9,4% et 6,6%).

Selon la scolarité du père

Le tableau 1.4 a) nous montre que la proportion d'obtention du diplôme augmente avec la scolarité du père, que l'écart d'ensemble entre chaque groupe est assez significatif et que celui entre les extrêmes est très important (93,4% des sortants du secondaire dont le père a 16 ans ou plus de scolarité ont obtenu un diplôme contre 75,7% pour les sortants dont le père a 7 ans ou moins de scolarité). (On fait exception des catégories "père décédé" et "ne sait pas/refuse de répondre").

Au professionnel "court", il n'y a pas, en pourcentage, de différences importantes entre les groupes relativement à l'obtention d'un diplôme, sauf en ce qui concerne les sortants dont le père a de 12 à 15 ans de scolarité (67,1% de diplômés) et les sortants dont le père a de 8 à 11 ans de scolarité (72,2% de diplômés), mais cette différence est à peine significative (5,1%).

Au professionnel "long" ce sont les sortants dont le père a de 12 à 15 ans de scolarité qui sont les plus avantagés pour l'obtention du

diplôme (92,5%) et leur avantage varie de 11,8% sur ceux dont le père a 16 ans ou plus de scolarité (80,7%) à 20,3% sur ceux dont le père a 7 ans ou moins de scolarité (72,2%).

Au secteur général, les pourcentages d'obtention du diplôme augmentent avec la scolarité du père: 94,1% des sortants du secteur général dont le père a 16 ans ou plus de scolarité ont obtenu un diplôme, contre 85,5% pour les sortants dont le père a entre 12 et 15 ans de scolarité (différence de 8,6%) et 77,4% pour ceux dont le père a 7 ans ou moins de scolarité (différence de 16,7%)

Enfin, les pourcentages de sortants au secteur général seront d'autant plus élevés que la scolarité du père est élevée: 94,7% des sortants dont le père a 16 ans ou plus de scolarité ont fréquenté le secteur général contre 69,4% pour les sortants dont le père a 7 ans ou moins de scolarité (différence entre les extrêmes = 25,4%). Les différences entre chaque niveau de scolarité sont significatives. Une dernière remarque: il n'y a pas de différence significative entre les groupes pour ce

qui est du choix entre le professionnel "court" et le professionnel "long" pour les sortants du secteur professionnel (on ne tient pas compte des groupes "père décédé" et "ne sait pas/refuse de répondre").

TABLEAU 1.4 a): OBTENTION D'UN DIPLOME SELON LE STATUT SCOLAIRE DE L'ETUDIANT ET LA SCOLARITE DU PERE (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / SCOLARITE DU PERE	PROFESSIONNEL COURT		PROFESSIONNEL LONG		GENERAL		TOTAL	DIPLOME (%)
	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME		
7 ans ou moins	69,7% (829)	30,3% (362)	72,2% (6054)	27,8% (2334)	77,4% (16707)	22,6% (4877)	33,2% (31163)	75,7%
8 ans à 11 ans	72,2% (384)	27,8% (148)	76,0% (3560)	24,0% (1122)	83,8% (14332)	16,2% (2766)	23,8% (22312)	81,9%
12 ans à 15 ans	67,1% (106)	32,9% (52)	92,5% (1306)	7,5% (106)	85,5% (10209)	14,5% (1731)	14,4% (13510)	86,0%
16 ans ou plus	- (1) (24)	- (1) (2)	80,7% (171)	19,3% (41)	94,1% (3988)	5,9% (252)	4,8% (4478)	93,4%
Père décédé	75,8% (25)	24,2% (8)	69,2% (222)	30,8% (99)	76,3% (1003)	23,7% (311)	1,8% (1668)	74,9%
Ne sait pas/Refuse de répondre	70,6% (556)	29,4% (231)	73,5% (3341)	26,5% (1204)	78,6% (12085)	21,4% (3284)	22,1% (20701)	77,2%
TOTAL	70,6% (1924)	29,4% (803)	74,9% (14654)	25,1% (4906)	81,5% (58324)	18,5% 13221)	93832	
(Données pondérées)	↑ 100% ↑		↑ 100% ↑		↑ 100% ↑			

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

(1) Les effectifs de ces cellules sont trop faibles pour qu'un pourcentage soit calculé de façon fiable

TABLEAU 1.4 b): STATUT SCOLAIRE SELON LA SCOLARITE DU PERE (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / SCOLARITE DU PERE	PROFESSIONNEL		SOUS-TOTAL PROFES-SIONNEL	GENERAL	TOTAL
	COURT	LONG			
7 ans ou moins	12,4% (1191)	87,6% (8388)	30,7% (9579)	69,3% (21584)	33,2% (31163)
8 ans à 11 ans	10,2% (532)	89,8% (4682)	23,4% (5214)	76,6% (17098)	23,8% (22312)
12 ans à 15 ans	10,1% (158)	89,9% (1412)	11,5% (1570)	88,4% (11940)	14,4% (13510)
16 ans ou plus	10,9% (26)	89,1% (212)	5,3% (238)	94,7% (4240)	4,8% (4478)
Père décédé	9,3% (33)	90,7% (321)	21,2% (354)	78,8% (1314)	1,8% (1668)
Ne sait pas/Refuse de répondre	14,8% (787)	85,2% (4545)	25,8% (5332)	74,2% (15369)	22,1% (20701)
TOTAL	12,2% (2727)	87,8% (19560)	23,8% (22287)	76,2% (71545)	93832
(Données pondérées)	100%		100%		

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Selon le revenu du père

Pour ce qui est de l'obtention d'un diplôme, dans l'ensemble, les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus sont un peu plus avantagés (87,2%) que les deux autres groupes de sortants qui ont répondu à la question 35 (revenu du père), mais cet avantage n'est pas considérable (5,3% et 5,8%).

Au professionnel court, ce sont les sortants dont le père gagne entre 15 000 $ et 20 999 $ qui sont les moins avantagés sur le plan obtention du diplôme (63,7% contre 73,8% et 73,9% pour les deux autres groupes qui ont répondu).

Au professionnel long, il n'y a pas de différences importantes entre les trois groupes qui ont déclaré le revenu du père.

Au secteur général, ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus sont proportionnellement plus diplômés (88,9%) que les deux autres groupes qui ont répondu à la question; cet avantage est de 6% sur ceux dont le père gagne entre 15 000 $ et 20 999 $ et de 5,5% sur ceux dont le père gagne moins de 15 000 $.

En somme, le revenu influence un peu l'obtention du diplôme, mais des différences significatives n'apparaissent qu'entre ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus et les autres.

Le revenu du père a une influence plus nette sur le fait de fréquenter le secteur général ou le secteur professionnel: 86,8% des sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus fréquentaient le secteur général contre 81,5% des sortants dont le père gagne entre 15 000 $ et 20 999 $ (différence de 5,3%) et 74,6% des sortants dont le père gagne moins de 15 000 $ (différences: entre le premier et le troisième, 12,2% et entre le deuxième et le troisième, 6,9%).

Quant au fait d'avoir fréquenté le "court" et le "long" pour ceux qui sont "sortis" du secteur professionnel, il n'y a pas de différences importantes entre les trois groupes qui ont indiqué le revenu du père.

TABLEAU 1.5 a): OBTENTION D'UN DIPLOME SELON LE STATUT SCOLAIRE DE L'ETUDIANT ET LE REVENU DU PERE (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / REVENU DU PERE	PROFESSIONNEL COURT		PROFESSIONNEL LONG		GENERAL		TOTAL	DIPLOME (%)
	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME	DIPLOME	NON-DIPLOME		
Moins de 15 000 $	73,8% (366)	26,2% (130)	75,9% (3052)	24,1% (969)	83,4% (11057)	16,6% (2198)	19,7% (17772)	81,4%
15 000 $ à 20 999 $	63,7% (151)	36,3% (86)	78,8% (1571)	21,2% (423)	82,9% (8159)	17,1% (1678)	13,4% (12068)	81,9%
21 000 $ ou plus	73,9% (51)	26,1% (18)	76,1% (595)	23,9% (187)	88,9% (4964)	11,1% (621)	7,1% (6436)	87,2%
Père décédé	75,8% (25)	24,2% (8)	69,2% (222)	30,8% (99)	76,3% (1003)	23,7% (311)	1,8% (1668)	74,9%
Ne sait pas/Réfuse de répondre	70,2% (1276)	29,8% (542)	72,5% (8564)	27,5% (3254)	80,2% (31047)	19,8% (7681)	58,0% (52364)	78,1%
TOTAL	70,4% (1869)	29,6% (784)	74,0% (14004)	26,0% (4932)	81,8% (56230)	18,2% (12489	90308	
(Données pondérées)	100%		100%		100%			

TABLEAU 1.5 b): STATUT SCOLAIRE SELON LE REVENU DU PERE (SECONDAIRE)

STATUT SCOLAIRE / REVENU DU PERE	PROFESSIONNEL		SOUS-TOTAL PROFES-SIONNEL	GENERAL	TOTAL
	COURT	LONG			
Moins de 15 000 $	11,0% (496)	89,0% (4021)	25,4% (4517)	74,6% (13255)	19,7% (17772)
15 000 $ à 20 999 $	10,6% (237)	89,4% (1994)	18,5% (2231)	81,5% (9837)	13,4% (12068)
21 000 $ ou plus	8,1% (69)	91,9% (782)	13,2% (851)	86,8% (5585)	7,1% (6436)
Père décédé	9,3% (33)	90,7% (321)	21,2% (354)	78,8% (1314)	1,8% (1668)
Ne sait pas/Refuse de répondre	13,3% (1818)	86,7% (11818)	26,0% (13636)	74,0% (38726)	58,0% (52364)
TOTAL	12,3% (2653)	87,7% (18936)	23,9% (21589)	76,1% (68719)	90308
(Données pondérées)	100%		100%		

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

1.1.2- Carrière scolaire

Dans l'ensemble des sortants du secondaire (ceux que nous considérons), 18,1% ont abandonné leurs études sans avoir obtenu de diplôme ("drop out"), 19,8% ont abandonné leurs études après avoir obtenu un diplôme (cette catégorie est exclusive aux sortants du secteur général), 45,6% poursuivent leurs études au niveau collégial et 16,5% sont des diplômés du secteur professionnel ("court" et "long") qui suivent la filière prévue en ce sens qu'ils sont sur le marché du travail.

4,7% des sortants qui poursuivent leurs études au niveau collégial fréquentaient le secteur général (secondaire), mais n'ont pas obtenu de diplôme et 0,2% de ceux qui poursuivent leurs études au niveau collégial fréquentaient le secteur professionnel "long" et n'ont pas obtenu de diplôme: les étudiants appartenant à ces deux catégories peuvent avoir été admis sous condition, en raison de leur âge, ou pour d'autres raisons qu'il est difficile de connaître.

On note aussi, que 68,1% des diplômés du secteur général poursuivent leurs études au collégial. Il en est de même pour 0,4% des diplômés du secteur professionnel "court" et pour 6,9% des diplômés du secteur professionnel "long".

La proportion d'abandon sans diplôme est beaucoup plus élevée au secteur professionnel (29,5% pour le "court" et 25,5% pour le "long") qu'au secteur général (15,6%). Quant à la période où l'on abandonne, 71,5% ont laissé leurs études en juin 1977, ce qui laisse croire que des échecs à un ou plusieurs examens peuvent inciter les étudiants à ne pas se réinscrire à la session suivante.

Enfin, il n'y a pas de grosses différences dans les moyennes d'âge entre les groupes qui caractérisent la "carrière scolaire": la moyenne la plus basse (17,26 ans) est celle des sortants qui poursuivent leurs études au niveau collégial tandis que la plus élevée (17,90 ans) caractérise les "sortants attendus": on conviendra que la différence entre les plus âgés et les plus jeunes n'est pas considérable.

Selon le sexe de l'étudiant

Le tableau 1.6 ne nous montre qu'une relation significative (ou importante) entre le sexe et la carrière scolaire: les garçons ont une tendance plus marquée à abandonner les études sans diplôme (21,2%) que les filles (15,2%).

TABLEAU 1.6: CARRIERE SCOLAIRE SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT (SECONDAIRE)

CARRIERE SCOLAIRE / SEXE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (COLLEGIAL)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
GARCONS	21,2% (9640)	19,4% (8806)	44,5% (20223)	14,8% (6743)	48,0% (45412)
FILLES	15,2% (7481)	20,2% (9934)	46,5% (22867)	18,1% (8884)	52,0% (49166)
TOTAL	18,1% (17121)	19,8% (18740)	45,6% (43090)	16,5% (15627)	94578

(Données pondérées)

\+ + + = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les effectifs de chaque case; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Selon la langue maternelle de l'étudiant

19,0% des sortants francophones abandonnent leurs études avant d'avoir obtenu un diplôme contre un taux de 9,8% seulement pour les sortants dont la langue maternelle n'est ni le français, ni l'anglais. Par contre, anglophones et allophones ont un taux d'abandon avec diplôme nettement plus élevé que les francophones (32,6% et 30,8% contre 17,6%). Ceci indique que pour les anglophones et allophones (ces derniers, on le sait, fréquentent davantage l'école anglaise), le fait d'obtenir un diplôme du "high school" a une signification que n'a pas l'obtention d'un diplôme du secteur général pour un francophone.

Pour ce qui est de la poursuite des études au niveau collégial, les allophones se distinguent des deux autres groupes étudiés en ce sens qu'ils se destinent davantage (54,2%) vers les études collégiales que les deux autres groupes (47,5% pour les anglophones et 44,8% pour les francophones).

Enfin, 18,6% des francophones sont "sortants attendus", pourcentage nettement plus élevé que les proportions d'anglophones (5,6%) et d'allophones (5,2%) qui sont "sortants attendus".

TABLEAU 1.7: CARRIERE SCOLAIRE SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ETUDIANT (SECONDAIRE)

CARRIERE SCOLAIRE / LANGUE MATERNELLE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (COLLEGIAL)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
FRANCAIS	19,0% (15158)	17,6% (13981)	44,8% (35636)	18,6% (14757)	84,3% (79532)
ANGLAIS	14,3% (1511)	32,6% (3459)	47,5% (5038)	5,6% (597)	11,2% (10605)
AUTRE	9,8% (408)	30,8% (1300)	54,2% (2286)	5,2% (221)	4,5% (4215)
TOTAL	18,1% (17077)	19,9% (18740)	45,5% (42960)	16,5% (15575)	94352

(Données pondérées)

\+ + + = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les effectifs de chaque case; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100% , par suite d'erreurs d'arrondis)

Selon l'occupation du père

Les sortants dont le père est "autre col bleu" (21,1%), col bleu spécialisé (20,5%) et fermier ou travailleur agricole (20,5%) sont ceux dont le pourcentage d'abandon sans diplôme est le plus élevé (exception faite de "père décédé" (22,1%) et "ne sait pas/refuse de répondre" (22,1%)). A l'opposé, nous retrouvons les sortants dont le père est professionnel (10,1%), semi- professionnel ou technicien (12,9%) et cadre moyen ou cadre supérieur (13,0%), qui ont les pourcentages d'abandon sans diplôme les moins élevés.

Concernant l'abandon avec diplôme (qui est synonyme de "refus d'aller au collégial après avoir obtenu un diplôme du secteur général"), ce sont les sortants dont le père est cadre moyen ou cadre supérieur (24,8%) et superviseur (23,2%) qui ont les plus forts taux et ce sont les sortants dont le père est col blanc spécialisé (15,1%) et fermier ou travailleur agricole (16,1%) qui ont les taux les plus bas (exception faite de ceux dont le père est décédé (14,5%)).

Les sortants dont le père est profnssionnel (61,3%), col blanc spécialisé (61,5%) et semi-professionnel ou technicien (59,0%) sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre leurs études au niveau collégial

est fermier ou travailleur agricole (37,7%), col bleu spécialisé (39,9%) et "autre col bleu" (40,3%) ont les plus faibles taux de poursuite des études. De plus, les différences de pourcentage entre ces deux groupes sont importantes, allant de 18,7% à 23,8%.

Chez les "sortants attendus" on remarque 4 groupes qui sont proportionnellement moins "sortant attendu" et 2 groupes qui le sont plus: les sortants dont le père est professionnel (7,2%), col blanc spécialisé (8,9%), cadre moyen ou cadre supérieur (10,2%) ou semi-professionnel ou technicien (10,4%) d'une part, et ceux dont le père est fermier ou travailleur agricole (25,6%) ou dont le père est "autre col bleu" (20,5%), d'autre part.

Dans l'ensemble donc, on a d'un côté les sortants dont le père est professionnel, semi-professionnel ou technicien et col blanc spécialisé, qui abandonnent proportionnellement moins sans avoir obtenu de diplôme, poursuivent davantage leurs études et se trouvent proportionnellement moins dans la catégorie "sortant attendu" et, de l'autre côté, ceux dont le père est col bleu spécialisé, "autre col bleu", ou fermier ou travailleur agricole, qui abandonnent davantage leurs études sans avoir obtenu de diplôme, sont proportionnellement moins nombreux que les autres groupes à poursuivre leurs études et sont davantage "sortant attendu".

TABLEAU 1.8: CARRIERE SCOLAIRE SELON L'OCCUPATION DU PERE (SECONDAIRE)

CARRIERE SCOLAIRE / OCCUPATION DU PERE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (COLLEGIAL)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
Professionnel	10,1% (472)	21,3% (997)	61,3% (2864)	7,2% (334)	5,1% (4667)
Cadre moyen/supérieur	13,0% (1656)	24,8% (3168)	52,1% (6652)	10,2% (1298)	14,0% (12774)
Semi-professionnel/ Technicien	12,9% (490)	17,7% (674)	59,0% (2246)	10,4% (394)	4,2% (3804)
Superviseur/ (Col blanc)	17,0% (408)	23,2% (555)	42,2% (1009)	17,6% (420)	2,6% (2392)
Contremaître	15,5% (654)	19,6% (833)	50,8% (2159)	14,2% (601)	4,7% (4247)
Col blanc spécialisé	14,5% (590)	15,1% (613)	61,5% (2500)	8,9% (360)	4,5% (4063)
Col bleu spécialisé	20,5% (4152)	20,7% (4192)	39,9% (8096)	18,9% (3835)	22,2% (20275)
Autre col blanc	16,0% (1119)	17,6% (1233)	50,8% (3555)	15,6% (1089)	7,7% (6996)
Autre col bleu	21,1% (4676)	18,1% (4004)	40,3% (8905)	20,5% (4533)	24,2% (22118)
Fermier/Travailleur agricole	20,5% (1383)	16,1% (1085)	37,7% (2541)	25,6% (1724)	7,4% (6733)
Père décédé	22,1% (368)	14,5% (241)	49,5% (825)	14,0% (233)	1,8% (1667)
Ne sait pas/Refuse de répondre	22,1% (335)	18,1% (273)	44,0% (667)	15,8% (239)	1,7% (1514)
TOTAL	17,9% (16303)	19,6% (17868)	46,0% (42019)	16,5% (15060)	91250

(Données pondérées) = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les effectifs de la case; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Selon la scolarité du père

Pour les catégories "abandon sans diplôme", "poursuite des études" et "sortant attendu" on a une relation très nette entre la carrière scolaire de l'étudiant et la scolarité du père: plus le père est scolarisé moins est élevée la proportion d'abandon sans diplôme (4,7%), plus est élevée la proportion de sortants poursuivant leurs études au niveau collégial (72,4%) et moins est élevée la proportion des "sortants attendus" (3,6%); l'inverse est aussi vrai: 22,1% des sortants dont le père a 7 ans ou moins de scolarité abandonnent leurs études sans diplôme (différence de 17,4% avec ceux dont le père a 16 ans ou plus de scolarité), 37,0% d'entre eux poursuivent leurs études (différence de 37,4% avec ceux dont le père a 16 ans ou plus de scolarité) et 21,1% d'entre eux sont des "sortants attendus" (différence avec les sortants dont le père a 16 ans ou plus de scolarité = 17,5%).

TABLEAU 1.9: C[illegible]'ERE SCOLAIRE SELON LA SCOLARITE DU PERE (SECONDAIRE)

CARRIERE SCOLAIRE / SCOLARITE DU PERE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (COLLEGIAL)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
7 ans ou moins	22,1% (6893)	19,8% (6166)	37,0% (11541)	21,1% (6562)	33,1% (31162)
8 ans à 11 ans	15,9% (3538)	20,1% (4486)	47,6% (10624)	16,4% (3666)	23,7% (22314)
12 ans à 15 ans	13,2% (1807)	17,2% (2359)	60,6% (8331)	9,0% (1243)	14,6% (13740)
16 ans ou plus	4,7% (210)	19,3% (865)	72,4% (3241)	3,6% (162)	4,8% (4478)
Père décédé	22,1% (368)	14,5% (241)	49,5% (825)	14,0% (233)	1,8% (1667)
Ne sait pas/refuse de répondre	20,3% (4200)	21,7% (4482)	40,2% (8326)	17,8% (3692)	22,0% (20700)
TOTAL	18,1% (17016)	19,8% (18599)	45,6% (42888)	16,5% (15558)	94061

(Données pondérées)

+ + + = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les effectifs de chaque case; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Selon le revenu du père

Il n'y a pas de différences importantes entre les groupes qui ont déclaré le revenu de leur père, pour ce qui est de l'abandon sans diplôme ou avec diplôme. Notons cependant que les sortants dont le père est décédé sont proportionnellement plus nombreux à abandonner sans diplôme (22,1%) et moins nombreux à abandonner après avoir obtenu leur diplôme (14,5%) que les sortants qui ont répondu à la question 35 (revenu du père).

Le tableau 1.10 nous montre que les trois groupes qui ont répondu à cette question divergent quant aux taux de poursuite des études et de "sortant attendu": les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus poursuivent davantage leurs études (57,5%) et figureront moins souvent dans la catégorie "sortant attendu" (9,3%). D'autre part, l'inverse est vrai en ce sens que les sortants dont le père gagne moins de 15 000 $, poursuivent proportionnellement moins (46,2%) leurs études (différence de 11,3% avec ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus et de 5,1% avec ceux dont le père gagne entre 15 000 $ et 20 999 $) et sont davantage "sortant attendu" (18,3%) (différence de 9,0% avec ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus).

TABLEAU 1.10: CARRIERE SCOLAIRE SELON LE REVENU DU PERE (SECONDAIRE)

CARRIERE SCOLAIRE / REVENU DU PERE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (COLLEGIAL)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
Moins de 15 000 $	16,1% (2854)	19,4% (3456)	46,2% (8219)	18,3% (3244)	19,7% (17773)
15 000 $ à 20 999 $	15,5% (1868)	19,7% (2375)	51,3% (6195)	13,5% (1631)	13,4% (12069)
21 000 $ ou plus	11,5% (739)	21,7% (1399)	57,5% (3702)	9,3% (597)	7.1% (437)
Père décédé	22,1% (368)	14,5% (241)	49,5% (825)	14,0% (233)	1,8% (1667)
Ne sait pas/refuse de répondre	19,9% (10426)	19,9% (10406)	42,7% (22342)	17,5% (9188)	58,0% (52362)
TOTAL	18,0% (16255)	19,8% (17877)	45,7% (41283)	16,5% (14893)	90308

(Données pondérées) + + + = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les effectifs de chaque case; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

1.2- Analyse des clientèles de Relance 1978 en fonction de certains thèmes

A la première section, nous avons décrit l'influence "brute" de certaines caractéristiques individuelles et sociales sur le statut scolaire, l'obtention d'un diplôme et la carrière scolaire. Dans cette section, nous allons étudier certains thèmes choisis en fonction d'un ensemble de caractéristiques individuelles et sociales.

Nous retenons, pour cette deuxième section, les thèmes suivants:

a) le choix du secteur (général et professionnel);

b) l'abandon sans diplôme;

c) la poursuite des études au niveau collégial.

La sélection de ces thèmes se justifie assez facilement. Premièrement, le choix du secteur professionnel destine l'étudiant au marché du travail, car seule une infime proportion des sortants du secteur professionnel se destine aux études collégiales. D'un autre côté, les sortants du secteur général se dirigent davantage vers les études collégiales.

Quant à l'abandon sans diplôme, nous avons préféré ce thème à celui de l'obtention d'un diplôme, car nous l'avons vu une fraction des non-diplômés se destine aux études collégiales; ainsi, en étudiant le cas de l'abandon sans diplôme, on tente de cerner le phénomène du "drop out".

Enfin, l'étude de la poursuite des études au niveau collégial diffère du premier thème (fréquentation du secteur) car elle se limite à ceux, diplômés ou non, du général ou du professionnel, qui poursuivent leurs études.

Les facteurs choisis pour expliquer les 3 types de "comportement scolaire" varient en fonction du thème. Il aurait été intéressant, bien sûr, de sélectionner tous les facteurs possibles pour expliquer chacun de nos thèmes, mais les limites de ce genre d'étude sont vite atteintes: la première limite concerne le nombre de cas; bien sûr, les tableaux 1.1 à 1.10 se rapportent à un nombre élevé de sortants, mais la validité des données est établie d'après les données brutes (c'est-à-dire avant la pondération) et nous avons dû nous contenter de "systèmes" à 5 variables (1 variable à expliquer ou "comportement scolaire" et 4 variables explicatives).

D'un autre côté, la cinquième variable explicative introduite dans le système n'apporte souvent pas tellement de précisions supplémentaires au phénomène à expliquer: il faudra donc sélectionner, parmi les variables disponibles, celles qui nous apparaissent les plus pertinentes en fonction de critères définis.

Le premier critère consiste à sélectionner la variable qui est la plus susceptible d'expliquer une grande partie du "comportement" étudié. Le deuxième critère concerne la pertinence théorique d'une variable, en ce sens qu'on pourrait choisir des variables qui ont moins d'influence sur un "comportement" donné mais qui, dans le cadre d'une politique scolaire par exemple, sont plus importantes. Enfin, certaines variables pourraient répondre aux deux critères, mais ne nous sont pas disponibles (le quotient intellectuel, le succès scolaire, par exemple).

Enfin, les variables explicatives, dans cette section, ont été dichotomisées afin de réduire le nombre de cellules et d'augmenter le nombre de variables explicatives. Toutefois, le degré de précision obtenu dans la première section se trouve à disparaître puisqu'on ne peut, par exemple, comparer le "comportement" des sortants dont le père est professionnel aux 9 autres catégories définies.

1.2.1- Fréquentation du secteur général ou professionnel

La fréquentation du secteur (professionnel, "court" et "long" ou général) sera exprimée par le pourcentage des sortants qui fréquentaient le secteur général. Ce pourcentage variera en fonction de la langue maternelle, de la scolarité du père, du revenu du père et du sexe de l'étudiant.

Le tableau 1.11 nous montre les résultats de cette typologie sous forme "brute". Le taux de fréquentation le plus élevé se trouve chez les allophones de sexe masculin dont le père a 12 ans ou plus de scolarité et gagne annuellement 17 000 $ ou plus (98,9%) et chez les allophones de sexe féminin dont le père a plus de 12 ans de scolarité et gagne moins de 17 000 $ par année (98,8%). En fait, chez ces deux groupes, la fréquentation du secteur général est presque une certitude car 1,1% (ou 1,2%) seulement d'entre eux fréquentaient le secteur professionnel, A l'autre extrémité de la typologie, 71,1% des filles francophones dont le père a moins de 12 ans de scolarité et gagne moins de 17 000 $ fréquentaient le secteur général.

TABLEAU 1.11: PROPORTIONS DES SORTANTS FREQUENTANT LE SECTEUR GENERAL SELON LE SEXE ET LA LANGUE MATERNELLE DE L'ETUDIANT AINSI QUE LE REVENU ET LA SCOLARITE DU PERE

LANGUE MATERNELLE	AUTRE								FRANCAIS							
SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS				MOINS DE 12 ANS				12 ANS OU PLUS				MOINS DE 12 ANS			
REVENU DU PERE	17 000 $ OU PLUS		MOINS DE 17 000 $		17 000 $ OU PLUS		MOINS DE 17 000 $		17 000 $ OU PLUS		MOINS DE 17 000 $		17 000 $ OU PLUS		MOINS DE 17 000 $	
SEXE	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES
%	98,9	89,9	98,2	98,8	91,6	92,7	90,8	88,9	93,3	89,0	82,1	88,9	78,0	78,1	73,6	71,1
N:	(674)	(359)	(176)	(140)	(336)	(418)	(572)	(720)	(2144)	(1795)	(1208)	(1364)	(3199)	(2650)	(8478)	(8205)
(Données pondérées)	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬	⑭	⑮	⑯

On doit lire le tableau de la façon suivante:

La case ① , par exemple, représente la proportion des sortants dont:

a) la langue maternelle n'est pas le français, et
b) le père a 12 ans ou plus de scolarité, et
c) le père gagne 17 000 $ ou plus, et
d) sont de sexe masculin,

qui fréquentaient le secteur général: 98,9% parmi les 674 sortants ayant tous ces "attributs" fréquentaient le secteur général.

TABLEAU 1.11 a): DIFFERENCES NETTES DE TAUX DE FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL DUES A CHAQUE FACTEUR		(1)
Langue maternelle	14,2%	Anglophones et allophones davantage au secteur général
Scolarité du père	12,4%	12 ans ou plus, davantage au secteur général
Revenu du père	5,1%	17 000 $ ou plus, davantage au secteur général
Sexe de l'étudiant	1,6%	garçons davantage au secteur général

Le tableau 1.11 a) explicite l'effet de chacun des facteurs sur le taux de fréquentation du secteur général. Ainsi, à scolarité et revenu du père égal et pour un sexe donné, la probabilité qu'un anglophone ou allophone fréquente le secteur général est de 14,2% supérieure à celle d'un francophone. De la même façon, étant donné la langue maternelle et le sexe ainsi qu'à revenu du père égal, la probabilité qu'un sortant dont le père a 12 ans ou plus de scolarité fréquente le secteur général est de 12,4% supérieure à celle d'un sortant dont le père a moins de 12 ans de scolarité. Pour ce qui est du revenu du père, les sortants dont le père gagne 17 000 $ ou plus ont une probabilité de 5,1% supérieure à celle d'un sortant dont le père gagne moins de

(1) Cf. William G. Spady, op. cit., pour la technique de calcul.

17 000 $ de fréquenter le secteur général, les autres facteurs étant maintenus constants. Enfin, l'"avantage" des garçons sur les filles quant à la fréquentation du secteur général, toutes choses égales d'ailleurs, est minime: 1,6%. Les proportions peuvent être explicitées: il est effectivement intéressant de pousser plus loin l'analyse et de déterminer, par exemple, si l'effet de la scolarité du père est le même chez les anglophones ou allophones et chez les francophones. D'ailleurs, un coup d'oeil au tableau 1.11 permet de voir, même de façon non formelle, que les différentes variables n'ont pas le même poids les unes par rapport aux autres.

Ainsi, les anglophones et allophones ont une probabilité nette de 0,142 (14,2%) supérieure à celle d'un francophone de fréquenter le secteur général. Mais, parmi les anglophones et allophones ceux dont le père est plus scolarisé ont une probabilité nette de fréquenter le secteur général de 5,67% supérieure à celle de ceux dont le père est moins scolarisé. Chez les francophones, l'effet de la scolarité du père est beaucoup plus marqué et confère un "avantage" de 0,13 (13,19%) à ceux dont le père est plus scolarisé. De la même façon, le revenu du père n'a presque aucune influence (0,0035) sur la fréquentation du secteur général pour un anglophone ou allophone (à scolarité du père égale et pour un sexe donné),

alors que l'influence du revenu du père est non négligeable (0,057 ou 5,7%) chez les francophones.

Si on compare de la même façon les sortants dont le père est plus scolarisé aux sortants dont le père est moins scolarisé, on peut voir que les anglophones et allophones ont un "avantage" net de 6,98% sur les francophones lorsque le père est plus scolarisé et cet "avantage" passe à 16,53% chez les sortants dont le père est moins scolarisé. Un sortant dont le père a un revenu élevé (17 000 $ ou plus) aura une propension nette à fréquenter le secteur général de 9,55% plus élevée s'il est anglophone ou allophone; cette propension passe à 16,86% en faveur des anglophones et allophones lorsque le père du sortant a un revenu moins élevé.

Enfin, l"avantage" des garçons sur les filles est plutôt constant quels que soit le revenu du père, la scolarité du père ou la langue maternelle de l'étudiant.

TABLEAU 1.11 b): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LA LANGUE MATERNELLE

	Anglophone ou allophone	Francophone
Scolarité du père	5,67%	13,19%
Revenu du père	0,36%	5,69%

TABLEAU 1.11 c): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL DUES A LA LANGUE MATERNELLE SELON LA SCOLARITE DU PERE

	12 ans ou plus	12 ans ou moins
Langue maternelle	6,98%	16,58%

TABLEAU 1.11 d): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL DUES A LA LANGUE MATERNELLE SELON LE REVENU DU PERE

	17 000 $ ou plus	moins de 17 000 $
Langue maternelle	9,55%	16,86%

1.2.2- Abandon sans diplôme

L'écart net le plus grand en ce qui concerne la probabilité d'abandonner les études sans diplôme se situe entre les sortants du secteur général et ceux du secteur professionnel: la propension à abandonner sans diplôme de ces derniers est de 9,39% plus élevée que les sortants du secteur général.

La propension nette à abandonner sans avoir obtenu de diplôme est plus élevée chez les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité que chez les sortants dont le père a 12 ans ou plus de scolarité et l'écart net entre les deux est de 6,58%. (On compare évidemment les sortants du même secteur, de même sexe et de même langue maternelle pour obtenir cet écart "net").

Le taux d'abandon sans diplôme est de 5,41% plus élevé chez les garçons que chez les filles lorsque la scolarité du père, le statut scolaire et la langue maternelle restent les mêmes.

Enfin, les anglophones et allophones détiennent un avantage net minime de 2,29% sur les francophones lorsque tous les autres facteurs sont maintenus constants.

TABLEAU 1.12 a): DIFFERENCES NETTES ENTRE LES PROBABILITES D'ABANDON SANS DIPLOME DUES A CHAQUE FACTEUR		
Statut scolaire	9,39%	Le taux d'abandon est plus élevé au professionnel
Scolarité du père	- 6,58%	Le taux d'abandon est plus élevé chez les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité
Sexe	5,41%	Le taux d'abandon est plus élevé chez les garçons
Langue maternelle	2,29%	Le taux d'abandon est plus élevé chez les francophones

Les différences ne semblent pas considérables mais on doit dire qu'il est difficile de trouver une combinaison de facteurs qui fasse que le taux d'abandon devienne très élevé. Ainsi, comme le démontre le tableau 1.12, le taux d'abandon le plus élevé est de 32,9% et se retrouve chez les anglophones ou les allophones du secteur professionnel, de sexe masculin et dont le père a moins de 12 ans de scolarité, par contre, le taux d'abandon le moins élevé est de 5,2% chez les filles allophones ou anglophones du secteur général dont le père est plus scolarisé. On a donc une différence de 27,4% entre le taux d'abandon le plus élevé et le moins élevé: dans ce contexte, un facteur qui peut occasionner une différence nette de 9%, par exemple, apporte une contribution assez importante dans l'explication de l'abandon des études sans diplôme.

TABLEAU 1.12: TAUX D'ABANDON SANS DIPLOME SELON LA SCOLARITE DU PERE, LE SEXE DE L'ETUDIANT, LE STATUT SCOLAIRE ET LA LANGUE MATERNELLE DE L'ETUDIANT.

SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS								MOINS DE 12 ANS							
SEXE	FILLES				GARCONS				FILLES				GARCONS			
STATUT SCOLAIRE	GENERAL		PROFES-SIONNEL		GENERAL		PROFES-SIONNEL		GENERAL		PROFES-SIONNEL		GENERAL		PROFES-SIONNEL	
LANGUE MATERNELLE	AUTRE	FRANCAIS	AUTRE	FRANCAIS	AUTRE	FRANCAIS	AUTRE	FRANCAIS	AUTRE	FRANCAIS	AUTRE	FRANCAIS	AUTRE	FRANCAIS	AUTRE	FRANCAIS
%	5,2	6,7	7,1	18,6	11,8	14,1	13,8	25,4	12,3	15,8	14,1	22,7	19,4	18,5	32,9	31,1
N:	(1749)	(6397)	(115)	(1060)	(2091)	(6085)	(70)	(841)	(2702)	(17687)	(410)	(7577)	(2320)	(16406)	(261)	(6673)
(Données pondérées)	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬	⑭	⑮	⑯

On doit lire le tableau de la façon suivante:

La case ① réprésente la proportion des sortants dont:

a) le père a 12 ans ou plus de scolarité, et
b) de sexe féminin, et
c) fréquentait le secteur général, et
d) dont la langue maternelle n'est pas le français,

qui ont abandonné leurs études sans avoir obtenu de diplôme. (Soit 5,2% de tous les sortants qui avaient les quatre attributs cités plus haut).

En répétant la façon de procéder en 1.2.1, on peut discerner certaines variations dans les effets nets pour une variable donnée. Ainsi, le fait d'être anglophone ou allophone se traduit par une probabilité nette de ne pas abandonner les études sans diplôme, de 4,40% plus élevée que pour un francophone et ce, chez les filles. Chez les garçons on ne peut déceler aucune différence causée par la langue maternelle (lorsque les deux autres facteurs, statut scolaire et scolarité du père, restent les mêmes) quant à l'abandon sans diplôme.

TABLEAU 1.12 b): DIFFERENCES NETTES QUANT A L'ABANDON SANS DIPLOME DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT

	GARCONS	FILLES
Statut scolaire	7,22%	11,75%
Langue maternelle	4,40%	0,0

Le rôle joué par le statut scolaire n'est pas le même chez les garçons et chez les filles. Chez les premiers, le fait d'être au secteur général accorde un avantage de 7,22% alors que chez les filles cet avantage est de 11,75%. En d'autres termes, les filles du secteur professionnel ont une propension nette à abandonner sans diplôme

de 11,75% plus élevée que les filles du secteur général (à scolarité du père égale et pour une même langue maternelle).

TABLEAU 1.12 c): DIFFERENCES NETTES QUANT A L'ABANDON SANS DIPLOME DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LE STATUT SCOLAIRE		
	GENERAL	PROFESSIONNEL
Sexe	4,43%	8,61%
Langue maternelle	1,54%	4,72%

Comme l'indique le tableau 1.12 c), pour le secteur professionnel, la différence nette du taux d'abandon est 8,61% à l'avantage des filles comparées aux garçons, alors qu'au secteur général, l'avantage des filles sur les garçons passe à 4,43%. Au secteur professionnel, les anglophones et les allophones sont légèrement plus avantagés par rapport aux francophones qu'ils ne le sont au secteur général (4,72% et 1,54% respectivement).

Enfin, le fait de fréquenter le général ou le professionnel n'a pas la même influence sur les francophones et sur les anglophones ou allophones pour ce qui est de l'abandon sans diplôme. Chez les anglophones et allophones la fréquentation du secteur général se traduit par un avantage de 4,97% sur ceux qui se trouvent au secteur professionnel, alors que les francophones du secteur général ont un avantage de 10,01% sur ceux du secteur professionnel.

1.2.3- Poursuite des études au niveau collégial

Dans cette section, le pourcentage des étudiants poursuivant leurs études au niveau collégial ("taux de poursuite")variera en fonction de la scolarité et du revenu du père, de la langue maternelle et du sexe de l'étudiant. Le tableau 1.13 nous donne les variations "brutes" en fonction de l'effet de chaque combinaison possible des variables explicatives et le tableau 1.13 a) nous indique la contribution nette due à chaque facteur lorsque tous les autres facteurs demeurent constants.

TABLEAU 1.13 a): DIFFERENCES NETTES ENTRE LES PROBABILITES DE POURSUITE DES ETUDES DUES A CHAQUE FACTEUR		
Scolarité du père	18,75%	Ceux dont le père est plus scolarisé poursuivent davantage
Sexe de l'étudiant	2,23%	Filles poursuivent davantage
Revenu du père	1,24%	Ceux dont le père a un revenu plus élevé poursuivent davantage
Langue maternelle	0,58%	Francophones poursuivent davantage

Le tableau 1.13 a) montre que seule la scolarité du père contribue à distinguer de façon significative ceux qui poursuivent et ceux qui ne poursuivent pas: pour un sexe donné, une même langue maternelle et à revenu du

TABLEAU 1.13: POURSUITE DES ETUDES AU NIVEAU COLLEGIAL SELON LA SCOLARITE, L'OCCUPATION, LE REVENU DU PERE ET LE SEXE DE L'ETUDIANT

SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS								MOINS DE 12 ANS							
LANGUE MATERNELLE	FRANCAIS				AUTRE				FRANCAIS				AUTRE			
REVENU DU PERE	17 000 $ OU PLUS		MOINS DE 17 000 $		17 000 $ OU PLUS		MOINS DE 17 000 $		17 000 $ OU PLUS		MOINS DE 17 000 $		17 000 $ OU PLUS		MOINS DE 17 000 $	
SEXE	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES	GARCONS
%	69,0	70,5	68,7	55,4	58,2	58,6	57,7	60,7	45,6	41,5	45,8	45,1	71,8	43,3	38,6	47,8
N:	(1795)	(2144)	(1364)	(1208)	(359)	(674)	(140)	(176)	(2650)	(3199)	(8205)	(8478)	(418)	(336)	(720)	(572)
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬	⑭	⑮	⑯

(Données pondérées)

On doit lire le tableau de la façon suivante:

La case ① , par exemple, la proportion (69,0%) des 1795 sortants dont,

a) le sexe est féminin, et
b) le père gagne 17 000 $ ou plus, et
c) la langue maternelle est le français,
d) le père a 12 ans ou plus de scolarité,

qui pousuivent leurs études au niveau collégial.

père égal, un sortant dont le père est plus scolarisé aura une probabilité de poursuivre ses études qui est de 18,75% supérieure à celle d'un sortant dont le père est moins scolarisé. De plus, et contrairement à ce que plusieurs semblaient croire, le revenu du père n'a qu'une influence négligeable (1,2%).

TABLEAU 1.13 b): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA POURSUITE DES ETUDES DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LA SCOLARITE DU PERE

	12 ans ou plus	moins de 12 ans
Langue maternelle	8,36%	- 1,91% (1)
Revenu du père	6,45%	- 4,28% (2)

(1) Anglophones et allophones poursuivent davantage.
(2) Ceux dont le père a un revenu moins élevé poursuivent davantage.

On voit, au tableau 1.13 b), que la langue maternelle et le revenu du père ont des effets opposés sur la poursuite des études selon que le père est plus scolarisé ou selon qu'il est moins scolarisé. Chez les sortants dont le père est plus scolarisé, les francophones auront une propension nette plus élevée à poursuivre leurs études (différence de 8,36%) que celle des anglophones et allophones

alors que c'est le contraire qui se produit (différence de 1,91% à l'avantage des anglophones et allophones) lorsque le père est moins scolarisé. Les sortants dont le père a un revenu élevé seront proportionnellement plus nombreux à poursuivre leurs études que ceux dont le père a un revenu moins élevé (différence nette de 6,45%), si le père a 12 ans ou plus de scolarité; par contre, ce sont ceux dont le père a un revenu moins élevé qui sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre leurs études (différence de 4,28% avec ceux dont le père a un revenu élevé), lorsque le père a moins de 12 ans de scolarité.

TABLEAU 1.13 c): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA POURSUITE DES ETUDES DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LE REVENU DU PERE

	17 000 $ ou plus	moins de 17 000 $
Scolarité du père	22,79%	16,51%
Langue maternelle	- 2,59% (1)	2,34%

(1) Anglophones et allophones poursuivent davantage

La scolarité du père a une influence plus prononcée sur le taux de poursuite des études quand le père a un revenu élevé que quand il a un revenu moins élevé. Quant à l'influence de la langue maternelle, les anglophones et allophones poursuivront davantage leurs études que les

francophones (légère différence de 2,59%) si le père gagne 17,000 $ ou plus et les francophones poursuivront davantage (2,34%) leurs études si le père gagne moins de 17 000 $.

Tableau 1.13 d): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA POURSUITE DES ETUDES DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LA LANGUE MATERNELLE

	FRANCAIS	ANGLAIS
Scolarité du père	19,85%	8,94%
Revenu du père	0,28%	9,47%

La scolarité du père a nettement plus d'influence sur le taux de poursuite des études chez les francophones que chez ceux dont la langue maternelle n'est pas le français. A l'inverse, le revenu du père n'a presque pas d'influence (0,28%) sur la poursuite des études lorsque le sortant est de langue française, alors que, chez les anglophones et allophones, ceux dont le père a un revenu plus élevé sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre leurs études (différence nette de 9,47%) que ceux dont le père a un revenu moins élevé.

1.3- Sommaire

1.3.1- Description des clientèles

- La proportion des filles "sortants" qui obtiennent un diplôme (82,9%) est plus élevée que celle des garçons (76,1%) et il va de soi qu'elles ont moins tendance (15,2%) à abandonner leurs études sans diplôme que les garçons (21,2%). Ces différences (de l'ordre de 6% à 7%) sont significatives mais tout de même assez faibles.

- Les sortants anglophones et allophones sont proportionnellement plus nombreux à avoir obtenu un diplôme (84,1% et 87,3% respectivement) et fréquentaient davantage le secteur général (91,1% et 92,9%) que les francophones (78,6% de diplômés et 73,2% au secteur général).

  D'autre part, le taux d'abandon des études sans diplôme est plus élevé chez les sortants francophones (19,0%) que chez les anglophones (14,3%) et les allophones (9,8%), alors que le taux d'abandon des études avec diplôme est plus élevé chez ces derniers (32,6% pour les anglophones et 30,8% chez les allophones) que chez les francophones (17,6%); ce qui fait qu'en somme, il n'y a pas de différences significatives entre les groupes linguistiques quant à l'abandon scolaire (avec ou sans diplôme).

- Le taux d'obtention d'un diplôme au secondaire est plus élevé chez les sortants dont le père est professionnel (88,1%), cadre moyen ou cadre supérieur (94,3%) ou semi-professionnel ou technicien (84,7%). Les pourcentages d'ensemble de diplômés les plus faibles sont chez les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (77,0%), col bleu spécialisé (77,5%) et "autre col bleu" (77,8%). Les différences entre les plus avantagés et les moins avantagés relativement à l'obtention d'un diplôme varient de 6,9% à 11,1%.

  Les sortants dont le père est professionnel (90,8%) ou col blanc spécialisé (88,1%) fréquentaient davantage le secteur général et, à l'opposé, on a les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (64,0%), "autre col bleu" (70,1%) ou col bleu spécialisé (73,0%) qui avaient les taux de fréquentation les plus faibles du secteur général. Les différences variant de 15,1% à 26,8% sont donc très importantes et suggèrent que l'occupation du père a un effet assez marqué sur l'orientation d'un étudiant au niveau secondaire.

  Quant à la carrière scolaire, les sortants dont le père est professionnel, cadre moyen ou cadre supérieur, semi-professionnel, technicien ou col blanc

spécialisé ont moins tendance à abandonner leurs études sans diplôme (10,1% à 14,5%), sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre leurs études (52,1% à 61,5%) et sont moins souvent "sortant attendu" (7,2% à 10,4%). De l'autre côté, on observe l'inverse chez les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole, "autre col bleu", ou col bleu spécialisé qui abandonnent proportionnellement moins leurs études (37,7% à 40,3%) (différences très importantes de 11,8% à 23,8%) et vont plus sur le marché du travail après avoir obtenu un diplôme de formation professionnelle ("sortant attendu") (18,9% à 25,6%).

- Le taux d'obtention d'un diplôme est d'autant plus élevé que la scolarité du père est élevée: 75,7% chez les sortants dont le père a 7 ans ou moins de scolarité et 93,4% chez ceux dont le père a 16 ans ou plus de scolarité, (différence de 17,7%). On observe la même relation entre scolarité du père et taux de fréquentation du secteur général (la marge entre les deux catégories extrêmes est de 25,4%: (94,7% - 69,3%). Enfin, les sortants dont le père est plus scolarisé ont tendance à moins abandonner les études sans diplôme, à poursuivre les études et à ne pas être "sortant attendu", alors que l'on trouve

une situation inverse chez les sortants dont le père est moins scolarisé: ils sont proportionnellement plus nombreux à abandonner leurs études sans avoir obtenu de diplôme; ils s'intègrent davantage au marché du travail après avoir obtenu un diplôme du secteur professionnel ("sortant attendu") et ils poursuivent proportionnellement moins leurs études.

- Le revenu du père a une légère influence sur l'obtention du diplôme et la fréquentation du secteur général: 87,2% des sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus ont obtenu un diplôme au niveau secondaire et 86,8% sont des sortants du secteur général. Par contre, 81,4% des sortants dont le père gagne moins de 15 000 $ ont obtenu un diplôme (légère différence de 5,8% avec ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus) et 76,6% sont des sortants du secteur général (différence de 10,2% avec ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus).

- Par rapport à la carrière scolaire, 57,5% des sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus poursuivent leurs études et 9,3% sont des "sortants attendus". Ceux dont le père gagne moins de 15 000 $ poursuivent proportionnellement moins leurs études

(46,2% pour une différence de 11,3%) et sont davantage "sortant attendu" (18,3%, une différence de 9%).

- Enfin, les sortants dont le père est décédé diffèrent quelque peu de l'ensemble des autres sortants en ce sens qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à être diplômés (74,9% pour un taux d'ensemble de 79,6%). Par ailleurs, pour ce qui est de la fréquentation du secteur général ou professionnel ou de la carrière scolaire, ils ne se distinguent pas sensiblement de l'ensemble des sortants du secondaire.

1.3.2- Analyse de certains thèmes

a) Fréquentation du secteur

- Ce sont la langue maternelle et la scolarité du père qui influencent le plus le choix du secteur (général ou professionnel).

- L'influence de l'origine sociale (revenu et scolarité du père) dans la détermination du secteur d'études est moindre chez les anglophones et allophones et est plus importante chez les francophones.

- Ce sont donc les allophones et les anglophones qui fréquentent davantage le secteur général et ce, quelle que soit l'origine sociale. Les francophones fréquenteront d'autant plus le secteur général qu'ils proviennent d'un milieu favorisé (père plus scolarisé surtout).

b) Abandon sans diplôme

- Parmi les facteurs qui influencent l'abandon des études sans diplôme, on note le fait de fréquenter

le secteur professionnel, d'avoir un père moins scolarisé et d'être un garçon.

- L'influence de la scolarité du père sur l'abandon des études sans diplôme est plus importante chez les filles que chez les garçons: les filles dont le père est moins scolarisé ont une propension nette à abandonner sans diplôme de 11,75% plus élevée que celles dont le père est plus scolarisé; chez les garçons, cette différence nette entre ceux dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé, pour ce qui est de l'abandon des études sans diplôme, est de 7,22%.

- Enfin, au secteur professionnel, les garçons seront proportionnellement plus nombreux que les filles à abandonner leurs études sans diplôme (différence nette de 8,61%), mais au secteur général, les différences nettes sont moins prononcées (4,43%: les garçons abandonnent davantage).

c' Poursuite des études au niveau collégial

- Contrairement à ce que plusieurs semblent croire, la différence nette, quant à la poursuite des études, entre les sortants dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé

est nettement plus importante (18,75%) que celle qui existe entre les sortants dont le père a un revenu plus élevé et ceux dont le père a un revenu moins élevé (1,24%).

- Si on compare l'effet du revenu du père chez ceux dont le père est moins scolarisé et chez ceux dont le père est plus scolarisé, on voit que le revenu du père a un effet différent: un sortant dont le père a un revenu plus élevé aura plus de chances de poursuivre ses études lorsque le père est plus scolarisé, mais il aura moins de chances de poursuivre ses études lorsque le père est moins scolarisé.

- Les francophones seront proportionnellement plus nombreux que les anglophones et les allophones à poursuivre leurs études, lorsque la scolarité du père est élevée et lorsque le revenu du père est inférieur à 17 000 $. Inversement, les anglophones poursuivront leurs études davantage si le père est moins scolarisé et si le revenu du père est de 17 000 $ ou plus.

- Enfin, la scolarité du père a une plus grande influence chez les francophones que chez les anglophones et allophones et le revenu du père a une plus grande influence chez les anglophones et allophones que chez les francophones. Ces résultats sont cohérents avec ceux du paragraphe précédent.

DEUXIÈME CHAPITRE

NIVEAU COLLÉGIAL

Le plan de ce chapitre est sensiblement le même que celui du premier chapitre. Les différences se situent surtout au niveau du contenu et elles s'expliquent par la présence d'une autre variable: le "type d'établissement fréquenté" (privé ou public). On ne pouvait faire cette distinction au secondaire car, à ce niveau, seuls les sortants du secteur public ont été sélectionnés. Enfin, comme au secondaire, les sortants qui poursuivent leurs études au même niveau ont été éliminés de l'analyse.

2.1- Principales caractéristiques des clientèles touchées par Relance 1978 (Collégial)

2.1.1- Fréquentation du secteur et diplôme

Dans l'ensemble, 60,8% des sortants du niveau collégial étaient au secteur général et 39,2% au secteur professionnel. Pour ce qui est du diplôme, 67,4% des sortants ont obtenu un diplôme et 32,6% n'en ont pas eu. Le taux d'obtention d'un diplôme varie quelque peu selon le secteur: en effet 69,1% des sortants du secteur général ont obtenu un diplôme contre 64,6% pour les sortants du secteur professionnel (soit un "avantage brut" de 4,5% seulement en faveur des sortants du secteur général).

Selon le sexe de l'étudiant

La différence entre les hommes et les femmes quand à l'obtention du diplôme est assez importante: 71,0% des femmes "sortants" du niveau collégial étaient diplômées contre 63,6% des hommes (différence de 7,4%).

D'autre part, les femmes ont davantage tendance à fréquenter le secteur professionnel que les hommes: 55,7% des femmes étaient au secteur professionnel contre 33,9% des hommes.

Le tableau 2.1 fait ressortir un autre fait intéressant: au secteur professionnel, la proportion des femmes "sortants" qui obtiennent un diplôme est nettement plus élevée que celle des hommes (70,8% contre 56,4%) alors qu'au secteur général, cette différence n'est que peu significative (différence de 3,8% seulement). Ainsi, à toutes fins utiles, l'avantage que détiendraient les femmes relativement à l'obtention d'un diplôme ne jouerait qu'au secteur professionnel.

TABLEAU 2.1: STATUT SCOLAIRE SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT (NIVEAU COLLEGIAL)

STATUT SCOLAIRE / SEXE	PROFESSIONNEL		TOTAL PROFESSIONNEL	GENERAL		TOTAL GENERAL	TOTAL
	DIPLOME	NON-DIPLOME		DIPLOME	NON-DIPLOME		
HOMME	56,4% (6551)	44,6% (5072)	33,9% (11623)	67,4% (15265)	32,6% (7399)	66,1% (22664)	49,3% 34287
FEMME	70,8% (11050)	29,2% (4556)	55,7% (15606)	71,2% (13956)	28,8% (5656)	44,3% (19612)	50,7% 35218
TOTAL	64,6% 17601	35,4% 9628	39,2% 27229	69,1% 29221	30,9% 13055	60,8% 42276	69505

(Données pondérées) 100% 100% 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

Selon la langue maternelle de l'étudiant

Ce sont les francophones qui, proportionnellement, détiennent l'avantage en ce qui concerne l'obtention d'un diplôme. En effet, 68,7% des sortants francophones sont diplômés, contre 62,1% (différence = 6,6%) des sortants anglophones et 58,5% des sortants dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

TABLEAU 2.2: STATUT SCOLAIRE SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ETUDIANT (COLLEGIAL)

STATUT SCOLAIRE / LANGUE MATERNELLE	PROFESSIONNEL		TOTAL PROFESSIONNEL	GENERAL		TOTAL GENERAL	TOTAL	DIPLOME (%)
	DIPLOME	NON-DIPLOME		DIPLOME	NON-DIPLOME			
FRANCAIS	65,9% (16212)	34,1% (8375)	42,7% (24587)	70,7% (23364)	29,3% (9677)	57,3% (33041)	83,1% 57628	68,7%
ANGLAIS	55,5% (951)	44,5% (794)	20,8% (1745)	64,1% (4251)	35,9% (2381)	79,2% (6632)	12,1% 8377	62,1%
AUTRE	49,0% (421)	51,0% (438)	25,9% (859)	61,8% (1517)	38,2% (936)	74,1% (2453)	4,8% 3312	58,5%
TOTAL	64,6% 17584	35,4% 9607	39,2% 27191	69,1% 29132	30,9% 12994	60,8% 42126	69317	

(Données pondérées)

100% 100% 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages).

Le tableau 2.2 révèle que le secteur général attire nettement plus les anglophones (79,2%) et les allophones (74,1%) que les francophones (57,3% des sortants francophones fréquentaient le secteur général): les différences sont très significatives: 21,9% et 16,8%.

D'autre part, l'avantage des sortants francophones quant à l'obtention d'un diplôme se maintient au secteur général: différences de 6,6% et de 8,9% respectivement avec les sortants anglophones et allophones. Au secteur professionnel, cet avantage devient plus net: 65,9% des sortants francophones de ce secteur ont obtenu un diplôme contre 55,5% pour les sortants anglophones et 49,0% pour les sortants allophones.

En somme, les francophones ont un léger avantage "brut" quand à l'obtention d'un diplôme, mais les anglophones et les allophones fréquentent le secteur général dans des proportions nettement plus fortes que les francophones.

Selon l'établissement fréquenté

TABLEAU 2.3: STATUT DE L'ETUDIANT SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE (COLLEGIAL)

STATUT SCOLAIRE / ETABLISSEMENT FREQUENTE	PROFESSIONNEL		TOTAL PROFESSIONNEL	GENERAL		TOTAL GENERAL	TOTAL	DIPLOME (%)
	DIPLOME	NON-DIPLOME		DIPLOME	NON-DIPLOME			
COLLEGE PRIVE	68,0% (1730)	32,0% (815)	31,7% (2545)	84,2% (4610)	15,8% (866)	68,3% (5476)	11,6% 8021	79,0%
CEGEP	64,3% (15845)	35,7% (8811)	40,5% (24656)	66,4% (24086)	33,6% (12183)	59,5% (36275)	88,4% 60931	65,5%
TOTAL	64,6% 17575	35,4% 9626	39,2% 27201	69,1% 28696	30,9% 13055	60,8% 41751	68952	

(Données pondérées)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

Le tableau 2.3 démontre que les sortants des collèges privés sont davantage diplômés que leurs collègues qui fréquentaient les établissements publics (CEGEP) (79% contre 65,5%). Mais cet avantage ne joue de façon significative qu'au secteur général (84,2%) contre 66,4%).

D'autre part, 68,3% des sortants des collèges privés fréquentaient le secteur général contre 59,5% pour les sortants des CEGEP.

Selon l'occupation du père

TABLEAU 2.4 a): OBTENTION DU DIPLOME SELON L'OCCUPATION DU PERE (EN POURCENTAGE) (COLLEGIAL)

OCCUPATION DU PERE	DIPLOME
1- Professionnel	74,8
2- Cadre moyen/cadre supérieur	68,7
3- Technicien/semi-professionnel	65,0
4- Superviseur (col blanc)	68,8
5- Contremaître	62,6
6- Col blanc spécialisé	64,5
7- Col bleu spécialisé	63,0
8- Autre col blanc	68,6
9- Autre col bleu	65,7
10- Fermier/travailleur agricole	77,5
- Père décédé	61,5
- Ne sait pas/refuse de répondre	71,4
- ENSEMBLE	67,4

Les groupes qui sont proportionnellement les plus avantagés par rapport à l'obtention d'un diplôme sont ceux dont le père est fermier ou travailleur agricole (77,5%) et dont le père est professionnel (74,8%). D'un autre côté, ceux dont le père est contremaître (62,6%) ou col bleu spécialisé (63,0%) sont moins avantagés quant à l'obtention d'un diplôme.

En ce qui concerne le choix du secteur, 82,5% de ceux dont le père est professionnel sont des sortants du secteur général: de loin la proportion la plus forte (73,0% pour ceux dont le père est col blanc spécialisé). Parmi ceux qui sont davantage sortants du secteur général, on note les catégories "technicien/semi-professionnel" (67,0%) et "cadre moyen/cadre supérieur" (66,2%). D'autre part, on a proportionnellement moins de sortants du secteur général dans le cas de ceux dont le père est col bleu spécialisé (52,1%), "autre col bleu" (51,3%) ou fermier ou travailleur agricole (41,7%).

Au secteur général, les sortants dont le père est professionnel (78,1%) ou fermier ou travailleur agricole (77,2%) obtiennent davantage un diplôme tandis que ceux dont le père est contremaître (61,8%) ou col bleu spécialisé (63,8%) sont les moins susceptibles d'avoir obtenu un diplôme.

TABLEAU 2.4: STATUT SCOLAIRE SELON L'OCCUPATION DU PERE (COLLEGIAL)

STATUT SCOLAIRE / OCCUPATION DU PERE	PROFESSIONNEL		TOTAL PROFES-SIONNEL	GENERAL		TOTAL GENERAL	TOTAL
	DIPLOME	NON-DIPLOME		DIPLOME	NON-DIPLOME		
Professionnel	59,2% (725)	40,8% (500)	17,5% (1225)	78,1% (4522)	21,9% (1271)	82,5% (5793)	10,4% 7018
Cadre moyen/Cadre supérieur	63,2% (2624)	36,8% (1527)	33,8% (4151)	71,4% (5803)	28,6% (2322)	66,2% (8125)	18,2% 12276
Technicien/Semi-professionnel	65,7% (713)	34,3% (373)	33,0% (1086)	64,7% (1430)	35,3% (780)	67,0% (2210)	4,9% 3296
Superviseur (Col blanc)	69,1% (451)	30,9% (202)	35,8% (653)	68,8% (805)	31,2% (365)	64,2% (1170)	2,7% 1823
Contremaître	63,5% (800)	36,5% (460)	44,1% (1260)	61,8% (987)	38,2% (609)	55,9% (1596)	4,2% 2856
Col blanc spécialisé	58,1% (572)	41,9% (412)	27,0% (984)	66,8% (1774)	33,2% (882)	73,0% (2656)	5,4% 3640
Col bleu spécialisé	62,1% (3202)	37,9% (957)	47,9% (5159)	63,8% (3583)	36,2% (2034)	52,1% (5617)	16,0% 10776
Autre col blanc	67,2% (1402)	32,8% (684)	39,4% (2086)	69,4% (2231)	30,6% (982)	60,6% (3213)	7,9% 5299
Autre col bleu	65,0% (4120)	35,0% (2218)	48,7% (6338)	66,4% (4429)	33,6% (2243)	51,3% (6672)	19,3% 13010
Fermier/Travailleur agricole	77,7% (1621)	22,3% (466)	58,3% (2087)	77,2% (1154)	22,8% (341)	41,7% (1495)	5,3% 3582
Père décédé	61,2% (557)	38,8% (353)	39,9% (910)	61,7% (846)	38,3% (525)	60,1% (1371)	3,4% 2281
Ne sait pas/Refuse de répondre	65,3% (296)	44,7% (157)	29,2% (453)	73,8% (810)	26,2% (287)	70,8% (1097)	2,3% 1550
TOTAL	64,7% 17083	35,4% 9309	39,2% 26392	69,1% 28374	30,9% 12641	60,8% 41015	67407

(Données pondérées) 100% 100% 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule: c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages).
(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Au secteur professionnel, seuls les sortants fils de fermiers ou de travailleurs agricoles se distinguent des autres catégories de façon significative en ce sens que c'est dans cette catégorie qu'on retrouve la plus forte proportion de diplômés (77,7%). Cette proportion est presque la même que la proportion d'obtention du diplôme au secteur général pour cette catégorie. A l'autre extrémité de la distribution, on voit que la proportion des diplômés parmi la catégorie "professionnel" (59,2%) et "col blanc spécialisé" (58,1%) est significativement (c'est-à-dire plus grande que 5%) différente du taux d'ensemble pour ce secteur (64,6%).

La proportion de diplômés parmi les catégories ne varie pas tellement selon qu'on est au secteur professionnel ou au secteur général. On relève toutefois trois exceptions: "professionnel" (où l'écart est vraiment important: 59,2% contre 78,1%), "cadre moyen/cadre supérieur" (63,2% contre 71,4%) et "col blanc spécialisé" (58,1% contre 66,8%).

En somme, l'occupation du père a un effet sur l'obtention d'un diplôme et le fait d'être sortant d'un secteur donné. Enfin, dans certains cas, l'occupation du père et le statut scolaire entrent conjointement en ligne de compte pour influer sur l'obtention d'un diplôme.

Selon la scolarité du père

Dans l'ensemble, on ne peut dire que la scolarité du père influence l'obtention d'un diplôme car on ne remarque pas de différences significatives (73,8% des sortants dont le père a 16 années ou plus de scolarité sont diplômés, alors que 68,6% des sortants dont le père a 7 ans ou moins de scolarité le sont), encore que cette différence (5,2%) ne soit pas importante.

Par contre, la scolarité du père influence de façon très nette le fait de "sortir" d'un secteur ou l'autre: en effet, le tableau 2.5 démontre clairement que plus la scolarité du père augmente, plus l'étudiant a tendance à "sortir" du secteur général. Les différences sont importantes entre chacune des catégories définies pour la scolarité du père.

Au niveau de chaque secteur, les catégories "7 ans ou moins", "8 ans à 11 ans" et "12 ans à 15 ans" ne se distinguent pas quant à l'obtention d'un diplôme. Pour la catégorie: "16 ans ou plus", la proportion des diplômés est plus faible (53,0%) au secteur professionnel que pour les autres catégories. On remarque l'inverse au secteur général, quoique les différences dans les proportions soient moins accentuées.

TABLEAU 2.5: STATUT SCOLAIRE SELON LA SCOLARITE DU PERE (COLLEGIAL)

STATUT SCOLAIRE / SCOLARITE DU PERE	PROFESSIONNEL		TOTAL	GENERAL		TOTAL	TOTAL	DIPLOME (%)
	DIPLOME	NON-DIPLOME	PROFES-SIONNEL	DIPLOME	NON-DIPLOME	GENERAL		
7 ans ou moins	67,4% (6568)	32,5% (3178)	53,5% (9746)	70,0% (5936)	30,0% (2538)	46,5% (8474)	26,3% 18220	68,6%
8 ans à 11 ans	66,1% (4495)	33,9% (2308)	41,5% (6803)	70,8% (6786)	30,2% (2800)	58,5% (9586)	23,7% 16389	68,8%
12 ans à 15 ans	66,8% (2629)	33,2% (1309)	30,0% (3938)	73,6% (6765)	26,4% (2431)	70.0% (9196)	19,0% 13134	71,5%
16 ans ou plus	53,0% (522)	47,0% (463)	14,2% (985)	77,3% (4617)	22,7% (1357)	85,8% (5974)	10,0% 6959	73,8%
Père décédé	61,2% (557)	38,8% (353)	39,9% (910)	61,7% (846)	38,3% (525)	60,1% (1371)	3,3% 2281	61,5%
Ne sait pas/ Refuse de répondre	58,2% (2792)	41,8% (2009)	39,1% (4801)	55,0% (4107)	45,0% (3358)	60,9% (7465)	17,7% 12266	56,2%
TOTAL	64,6% 17563	35,4% 9620	39,2% 27183	69,1% 29057	30,9% 13009	60,8% 42066	69249	
(Données pondérées)	100%			100%				
				100%				

(Les chiffres entre parenthèse indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule: c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

Selon le revenu du père

TABLEAU 2.6: STATUT SCOLAIRE SELON LE REVENU DU PERE (COLLEGIAL)

STATUT SCOLAIRE / REVENU DU PERE	PROFESSIONNEL		TOTAL	GENERAL		TOTAL		DIPLOME (%)
	DIPLOME	NON-DIPLOME	PROFES-SIONNEL	DIPLOME	NON-DIPLOME	GENERAL	TOTAL	
Moins de 15 000 $	66,7% (3792)	33,3% (1894)	46,5% (5686)	74,0% (4832)	26,0% (1699)	53,5% (6531)	18,8% 12217	70,6%
15 000 $ 20 000 $	61,8% (1987)	38,2% (1227)	42,5% (3214)	73,3% (3188)	26,7% (1162)	57,5% (4350)	11,7% 7564	68,4%
21 000 $ ou plus	59,6% (1095)	40,4% (742)	25,2% (1837)	75,5% (4128)	24,5% (1336)	74,8% (5464)	11,3% 7301	71,5%
Père décédé	61,2% (557)	38,8% (353)	39,9% (910)	61,7% (846)	38,3% (525)	60,1% (1371)	3,5% 2281	61,5%
Ne sait pas/ Refuse de répondre	65,7% (8988)	34,3% (4684)	38,5% (13672)	65,5% (14321)	34,5% (7531)	61,5% (21852)	54,7% 35524	65,6%
TOTAL	64,6% 16419	35,4% 8900	39,2% 25319	69,1% 27315	30,9% 12253	60,8% 39568	64887	
(Données pondérées)	100%			100%				
			100%					

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

Le tableau 2.6 nous montre que, s'il y a des différences entre les diverses catégories de revenu (du moins, pour ceux qui ont déclaré un revenu) ce n'est pas tant au niveau de l'obtention d'un diplôme, mais bien dans le fait de fréquenter un secteur ou l'autre.

En effet, 74,8% des sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus annuellement fréquentaient le secteur général, contre 57,5% et 53,5% respectivement pour les deux autres catégories de sortants qui ont déclaré un revenu.

Sur le plan "diplôme", la seule différence est au secteur professionnel où les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus sont proportionnellement moins diplômés (59,6%) que ceux dont le père gagne moins de 15 000 $.

2.1.2- Carrière scolaire

Parmi la clientèle de la Relance 1978, au niveau collégial, 29,5% ont abandonné leurs études sans avoir obtenu un diplôme, 11,2% ont abandonné leurs études après avoir obtenu de diplôme (seulement les diplômés du secteur général), 35,2% poursuivent leurs études à l'université et 24,1% sont des "sortants attendus". (1)

Si on considère l'âge des sortants selon les catégories, ce sont les "sortants attendus" qui ont la moyenne d'âge la plus élevée soit 22,40 ans, alors que ceux qui poursuivent leurs études au niveau universitaire ont la moyenne d'âge la moins élevée (19,98 ans). Quant aux autres catégories, la moyenne d'âge de ceux qui abandonnent sans diplôme est de 22,16 ans et celle de ceux qui abandonnent avec diplôme est de 21,67 ans.

Ce sont les sortants du secteur professionnel qui sont les plus susceptibles d'abandonner sans diplôme (34,5% contre 26,3%). On note aussi que 15,9% des sortants du secteur général n'ayant pas obtenu de diplôme poursuivent leurs études au niveau universitaire (admissions conditionnelles, pour des raisons d'âge, on ne peut le déterminer).

---

(1) Un rappel de cette classification: "Abandon sans diplôme", ceux qui abandonnent leurs études sans être diplômés (général ou professionnel); "abandon avec diplôme", diplômés du secteur général qui ne poursuivent pas leurs études à un niveau supérieur; "poursuite des études", tous les sortants, diplômés ou non, qui poursuivent leurs études au niveau universitaire; "sortants attendus", diplômés du secteur professionnel qui ne poursuivent pas leurs études.

On observe également que 2,5% des diplômés du secteur professionnel et 73,1% des diplômés du secteur général poursuivent leurs études à l'université.

Ceux qui ont abandonné leurs études ont laissé l'école surtout en mai 1977 (41,6%) ou entre septembre et décembre 1976 (26,4%). Ceci laisse croire que l'abandon peut résulter d'un échec scolaire (cet échec peut d'ailleurs ne concerner qu'une matière, au professionnel par exemple).

Selon le sexe de l'étudiant

32,8% des hommes ont abandonné sans avoir obtenu de diplôme contre 26,3% des femmes. 38,7% des hommes poursuivent leurs études à l'université et 17,9% sont des "sortants attendus". Par contre, 31,7% des femmes poursuivent leurs études à l'université et 30,1% sont des "sortants attendus".

Ces différences entre hommes et femmes en ce qui concerne la poursuite des études ou le fait d'être "sortant attendu" sont compatibles avec le fait qu'une plus grande proportion de femmes fréquente le secteur professionnel et que les hommes sont proportionnellement plus nombreux au secteur général (cf. tableau 2.1, section 2.1.1).

Selon la langue maternelle de l'étudiant

Pour ce qui est de l'abandon sans diplôme et de l'abandon avec diplôme on n'observe aucune différence significative entre les sortants dont la langue maternelle est le français, l'anglais ou une autre langue.

TABLEAU 2.7: CARRIERE SCOLAIRE SELON LA LANGUE MATERNELLE DE L'ETUDIANT (COLLEGIAL)

CARRIERE SCOLAIRE / LANGUE MATERNELLE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (UNIVERSITES)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
FRANCAIS	29,8% (16983)	11,2% (6374)	32,2% (18358)	26,9% (15359)	83,0% 57074
ANGLAIS	29,1% (2440)	11,6% (889)	49,9% (4183)	10,3% (865)	12,2% 8377
AUTRE	25,8% (855)	12,8% (423)	49,6% (1643)	11,8% (391)	4,8% 3312
TOTAL	29,5% 20278	11,2% 7686	35,2% 24184	24,2% 16615	68763

(Données pondérées)

= 100 %

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut ne pas être égale à 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Si le "comportement" des anglophones et des allophones vis-à-vis de la poursuite des études au niveau universitaire et le fait d'être "sortant attendu" est,

à toutes fins pratiques, identique, les différences entre ces deux groupes et les francophones sont importantes: 49,9% des anglophones poursuivent leurs études au niveau universitaire contre 32,2% des sortants francophones, et 26,9% de ceux-ci sont "sortant attendu" contre 10,3% des anglophones.

Ces résultats sont cohérents avec ceux du tableau 2.2 qui démontrait la préférence des anglophones et des allophones pour le secteur général.

Selon le type d'établissement fréquenté

TABLEAU 2.8: CARRIERE SCOLAIRE SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE (COLLEGIAL)

CARRIERE SCOLAIRE / ETABLISSEMENT D'ORIGINE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (UNIVERSITE)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
Collège privé	18,5% (1485)	11,7% (941)	49,4% (3958)	20,4% (1636)	11,6% (8020)
Collège public (CEGEP)	31,0% (18874)	11,1% (6777)	33,3% (20285)	24,6% (14995)	88,4% (60931)
TOTAL	29,5% 20359	11,2% 7718	35,2% 24243	24,1% 16631	68951

(Données pondérées) + + + = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)
(La somme des pourcentages peut être différente de 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Comme on peut le voir d'après le tableau 2.8, les sortants des collèges privés poursuivent davantage leurs études et abandonnent proportionnellement moins que leurs collègues "sortants" du réseau public: 31,0% des sortants du réseau public abandonnent leurs études sans avoir obtenu de diplôme, contre 18,5% pour les sortants des collèges privés et 49,4% de ces derniers poursuivent leurs études au niveau universitaire contre 33,3% au secteur public.

Il ne faut cependant pas en conclure que ces différences sont dues au seul fait de fréquenter un collège privé ou un collège public (on ne devrait pas, par exemple, associer ces différences à une prétendue "supériorité pédagogique" des collèges privés). En effet, le fait de fréquenter un collège privé peut être dû à certains facteurs (par exemple, origine sociale) qui eux-mêmes influencent la carrière scolaire. De plus, le secteur général est proportionnellement plus important dans les établissements privés que dans les établissements publics (cf. tableau 2.3).

Selon l'occupation du père

Les plus faibles proportions des abandons sans diplôme se trouvent chez ceux dont le père est professionnel ou fermier ou travailleur agricole

(19,4% et 21,4%) et les taux les plus forts s'observent chez ceux dont le père est col bleu spécialisé (34,4%) et col blanc spécialisé (33,2%).

Un seul groupe se distingue des autres par rapport à l'abandon avec diplôme: ceux dont le père est superviseur se distinguent (23,3%) nettement des autres groupes qui se retrouvent dans le voisinage de la proportion d'ensemble (11,1%).

C'est en rapport avec la poursuite des études et le fait d'être "sortant attendu" qu'on remarque les différences les plus importantes entre les groupes. Ainsi 57,6% des sortants dont le père est professionnel poursuivent leurs études à l'université (soit une différence de 17% avec le groupe "autre col blanc" qui vient au deuxième rang sous ce rapport) et 9,7% sont "sortant attendu". A l'inverse, 20,1% seulement des sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole poursuivent leurs études à l'université, mais 20,1% des sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole poursuivent leurs études à l'université, alors que 43,9% des sortants de ce groupe sont "sortant attendu" (environ 14% de plus que le groupe "autre col bleu" qui est le plus représenté (30%) chez les "sortants attendus" après celui de fermier/travailleur agricole).

TABLEAU 2.9: CARRIERE SCOLAIRE SELON L'OCCUPATION DU PERE (COLLEGIAL)

CARRIERE SCOLAIRE / OCCUPATION DU PERE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (UNIVERSITE)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
Professionnnel	19,4% (1361)	13,3% (935)	57,6% (4039)	9,7% (683)	10,4% 7018
Cadre moyen/cadre supérieur	28,3% (3469)	12,0% (1477)	40,0% (4912)	19,7% (2417)	18,2% 12275
Semi-professionnel/technicien	29,1% (958)	9,9% (327)	40,4% (1330)	20,7% (681)	4,9% 3296
Superviseur (Col blanc)	29,6% (540)	23,3% (425)	23,4% (427)	23,6% (431)	2,7% 1823
Contremaître	31,7% (904)	11,1% (316)	30,7% (878)	26,5% (757)	4,2% 2855
Col blanc spécialisé	33,2% (1208)	13,5% (491)	39,8% (1448)	13,5% (493)	5,4% 3640
Col bleu spécialisé	34,4% (3707)	9,6% (1032)	27,7% (2982)	28,3% (3055)	16,0% 10776
Autre col blanc	28,5% (1511)	6,0% (320)	40,6% (2149)	24,9% (1320)	7,9% 5300
Autre col bleu	31,5% (4094)	9,0% (1169)	29,6% (3848)	30,0% (3900)	19,3% 13011
Fermier/travailleur agricole	21,4% (765)	14,6% (523)	20,1% (721)	43,9% (1574)	5,3% 3583
Père décédé	36,6% (834)	9,7% (221)	30,1% (686)	23,7% (540)	3,4% 2281
Ne sait pas/refuse de répondre	20,1% (312)	16,3% (253)	44,5% (689)	19,1% (296)	2,3% 1550
TOTAL	29,2% 19663	11,1% 7489	35,8% 24109	24,0% 16147	67408

(Données pondérées)

\+ + + = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut être différente de 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Quant aux autres groupes, les sortants dont le père est cadre moyen ou cadre supérieur (40,0%), technicien ou semi-professionnel (40,4%), "autre col blanc" (40,6%) et col blanc spécialisé (39,8%), ont plus tendance à poursuivre leurs études au niveau universitaire que ceux dont le père est superviseur (23,4%), contremaître (30,7%), col bleu spécialisé (27,7%) ou "autre col bleu (29,6%).

En ce qui concerne les "sortants attendus", on retrouve dans cette catégorie proportionnellement moins de sortants dont le père est cadre supérieur ou cadre moyen (19,7%) et col blanc spécialisé (13,5%) et proportionnellement plus de sortants dont le père est "autre col bleu" (30,0%). Quant aux autres groupes (à part les groupes "professionnels" et "fermier ou travailleur agricole") ils ne diffèrent pas sensiblement du taux d'ensemble pour les "sortants attendus" (24,0%).

Selon la scolarité du père

TABLEAU 2.10: CARRIERE SCOLAIRE SELON LA SCOLARITE DU PERE (COLLEGIAL)

CARRIERE SCOLAIRE / SCOLARITE DU PERE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (UNIVERSITE)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
7 ans ou moins	29,0% (5267)	11,1% (2017)	25,6% (4656)	34,3% (6242)	26,5% 18182
8 ans à 11 ans	29,0% (4731)	11,0% (1802)	33,9% (5531)	26,1% (4259)	23,8% 16323
12 ans à 15 ans	25,3% (3266)	11,6% (1504)	44,3% (5724)	18,9% (2441)	18,8% 12935
16 ans ou plus	18,0% (1240)	11,9% (820)	63,6% (4383)	6,6% (453)	10,0% 6896
Père décédé	36,6% (834)	9,7% (221)	30,1% (686)	23,7% (540)	3,3% 2281
Ne sait pas/ Refuse de répondre	41,2% (4994)	10,9% (1323)	25,9% (3134)	22,0% (2658)	17,6% 12109
TOTAL	29,6% 20332	11,2% 7687	35,1% 24114	24,1% 16593	68726

(Données pondérées) = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut être différente de 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Ce tableau démontre clairement qu'il y a une relation entre la scolarité du père et la carrière scolaire.

Selon le revenu du père

La relation entre le revenu du père et la carrière scolaire est sensiblement la même que celle qui existe entre la scolarité du père et la carrière scolaire sauf que cette relation est moins accentuée que celle se rapportant à la scolarité du père.

Ainsi, le tableau 2.11 montre que la proportion de ceux qui abandonnent leurs études sans diplôme est moins forte chez les sortants dont le père gagne plus de 21 000 $ (21,9%) que chez ceux dont le père gagne entre 15 000 $ et 20 999 $ (29,2%) ou ceux dont le père gagne moins de 15 000 $ (27,0%). On notera qu'il n'y a pas de différence significative entre ces deux derniers groupes (2,2%).

D'autre part, plus le revenu du père augmente, plus la proportion de ceux qui poursuivent leurs études augmente et inversement pour les sortants attendus: 52,3% des sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus poursuivent leurs études à l'université contre 35,7% pour ceux entre 15 000 $ à 20 999 $ (différence = 16,6%) et 30,6% pour ceux dont le père gagne moins de 15 000 $ (différence = 5,1% et 21,7%).

En effet, ceux dont le père a 16 ans ou plus de scolarité abandonnent proportionnellement moins leurs études sans avoir obtenu de diplôme (18,0%) que les autres groupes et la différence qui existe entre ce groupe et les autres groupes est plus grande lorsque la scolarité décroît: 7,3% de moins que le groupe de sortants dont le père a de 12 à 15 ans de scolarité, 11% avec ceux dont le père a de 8 à 11 ans de scolarité et la même différence (11%) avec les sortants dont le père a 7 ans ou moins de scolarité.

C'est cependant en ce qui concerne la poursuite des études que les différences dans la scolarité du père se font le plus sentir: on peut dire que plus grande est la scolarité du père, plus la proportion de ceux qui poursuivent à l'université est élevée. Dans ce cas, les différences sont significatives entre chaque groupe et ces différences sont toutes dans le même sens. C'est l'inverse qui est vrai dans le cas des "sortants attendus": moins la scolarité du père est élevée, plus le sortant est susceptible d'être un "sortant attendu". Encore ici, les différences sont significatives entre chaque groupe.

TABLEAU 2.11: CARRIERE SCOLAIRE SELON LE REVENU DU PERE (COLLEGIAL)

CARRIERE SCOLAIRE / REVENU DU PERE	ABANDON SANS DIPLOME	ABANDON AVEC DIPLOME	POURSUITE DES ETUDES (UNIVERSITE)	SORTANT ATTENDU	TOTAL
Moins de 15 000 $	27,0% (3298)	12,5% (1531)	30,6% (3735)	29,9% (3653)	18,8% 12217
15 000 $ à 20 999 $	29,2% (2207)	10,3% (780)	35,7% (2698)	24,9% (1880)	11,7% 7565
21 000 $ ou plus	21,9% (1596)	12,1% (883)	52,3% (3819)	13,5% (1003)	11,3% 7301
Père décédé	36,6% (834)	9,7% (221)	30,1% (686)	23,7% (540)	3,5% 2281
Ne sait pas /Refuse de répondre	31,0% (11022)	9,8% (3492)	35,4% (12570)	23,8% (8440)	54,7% 35524
TOTAL	29,2% 18957	10,6% 6907	36,2% 23508	23,9% 15516	64888

(Données pondérées) + + + + = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages).

(La somme des pourcentages peut être différente de 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

A l'inverse, 29,9% des sortants du groupe "moins de 15 000 $" sont des "sortants attendus" contre 24,9% pour ceux du groupe "15 000 $ à 20 999 $" (différence = 5,0%) et 13,5% pour ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus (différences de 11,4% et 16,4% respectivement avec les deux autres groupes).

2.2- Analyse des clientèles de Relance 1978 en fonction de certains thèmes

Cette section traitera des thèmes choisis à l'aide de la même technique que celle utilisée dans le premier chapitre (section 1.2).

Un autre thème s'ajoutera aux thèmes traités au chapitre permier: le fait de "sortir" d'un établissement privé ou d'un établissement public. Toutefois, il est important de souligner qu'une recherche qui a pour objet les sortants du système scolaire ne peut être confondue avec une recherche portant sur les clientèles du système scolaire.

Enfin, les thèmes analysés au premier chapitre, à savoir le fait de "sortir" du secteur général ou du secteur professionnel, l'abandon sans diplôme et la poursuite des études à un autre niveau, seront repris dans cette section, mais avec une variable potentielle de plus: le type d'établissement fréquenté (privé ou public). Les mêmes restrictions en ce qui concerne les effectifs, qu'on a rencontrées au premier chapitre nous limitent à 4 variables explicatives agissant simultanément.

2.2.1- Type d'établissement fréquenté

L'analyse de ce thème permettra peut-être de jeter une lumière nouvelle sur le débat public-privé qui se déroule depuis quelques années. D'importantes réserves doivent être exprimées cependant: en premier lieu, cette analyse porte sur les sortants et non sur la clientèle, ensuite, nous n'avons pu retenir que 4 variables sur un total possible de 6 et ceci est dû à des restrictions d'ordre méthodologique. Enfin, 3 des 4 variables retenues expriment l'origine sociale (occupation, scolarité et revenu du père); le choix de ces variables s'imposait puisque, dans l'esprit de beaucoup de gens, collège privé signifie clientèle d'origine sociale élevée.

TABLEAU 2.12 a):		DIFFERENCES NETTES DE TAUX DE FREQUENTATION D'UN ETABLISSEMENT PRIVE DUES A CHAQUE FACTEUR
Sexe de l'étudiant	7,22%	Sortants de sexe féminin davantage au secteur privé
Occupation du père	5,24%	Sortants dont le père est col blanc davantage au secteur privé
Revenu du père	4,56%	Sortants dont le père a un revenu plus élevé davantage au secteur privé
Scolarité du père	(1) -0,06%	Sortants dont le père est moins scolarisé davantage au secteur privé

(1) On peut considérer l'effet de la scolarité du père comme étant nul dans ce cas.

TABLEAU 2.12: TAUX DE FREQUENTATION DU SECTEUR PRIVE SELON LA SCOLARITE, L'OCCUPATION, LE REVENU DU PERE ET LE SEXE DE L'ETUDIANT

REVENU DU PERE	17 000 $ ou plus								MOINS DE 17 000 $							
SEXE DE L'ETUDIANT	FEMME				HOMME				FEMME				HOMME			
OCCUPATION DU PERE	COL BLANC		COL BLEU		COL BLANC		COL BLEU		COL BLANC		COL BLEU		COL BLANC		COL BLEU	
SCOLARITE DU PERE	MOINS DE 12 ANS	12 ANS OU PLUS	MOINS DE 12 ANS	12 ANS OU PLUS	MOINS DE 12 ANS	12 ANS OU PLUS	MOINS DE 12 ANS	12 ANS OU PLUS	MOINS DE 12 ANS	12 ANS OU PLUS	MOINS DE 12 ANS	12 ANS OU PLUS	MOINS DE 12 ANS	12 ANS OU PLUS	MOINS DE 12 ANS	12 ANS OU PLUS
%	30,0	24,3	14,7	16,2	9,5	15,0	6,8	8,7	9,6	22,7	10,8	4,4	10,7	6,8	6,6	3,7
N:	(1007)	(2945)	(1045)	(333)	(1275)	(2524)	(1180)	(281)	(1452)	(844)	(3482)	(343)	(1834)	(767)	(4644)	(370)
(Données pondérées)	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬	⑭	⑮	⑯

On doit lire le tableau de la façon suivante:

La case ①, par exemple, désigne la proportion (30,0%) des 1007 sortants dont:

a) le père a moins de 12 ans de scolarité, et
b) le père est col blanc, et
c) le sexe est féminin, et
d) le père a un revenu de 17 000 $ ou plus,

qui fréquentaient un collège privé.

Ces résultats d'ensemble sont très étonnants puisque c'est le sexe de l'étudiant qui occasionne la plus grande différence nette dans le taux de fréquentation d'un collège privé: pour un même type d'occupation du père, à revenu et scolarité du père égales, une femme aura une propension nette à fréquenter un collège privé de 7,22% plus élevée qu'un homme.

Il est étonnant de constater que l'effet net de la scolarité du père est presque nul et est négatif. Enfin, la différence nette due au revenu du père (4,56%) est plus petite que celle due à l'occupation du père (5,24%).

TABLEAU 2.12 b): DIFFERENCES NETTES QUANT AU TAUX DE FREQUENTATION D'UN COLLEGE PRIVE DUES A CERTAINS FACTEURS SELON L'OCCUPATION DU PERE

	Col blanc	Col bleu
Sexe de l'étudiant	9,38%	4,86%
Scolarité du père	1,53%	- 2,93% (1)

(1) Ceux dont le père a moins de 12 ans de scolarité davantage au secteur privé.

Le tableau 2.12 b) nous montre que le sexe de l'étudiant et la scolarité du père n'ont pas la même influence selon que le père est col blanc ou col bleu.

La probabilité nette qu'une fille dont le père est col blanc ait fréquenté un collège privé est de 9,38% plus élevée que celle d'un fils de col blanc. Chez les enfants de cols bleus, la différence nette entre les filles et les garçons est moins importante (4,86%).

La scolarité du père a un effet inverse selon que le père est col blanc ou col bleu: si le père est col blanc et a 12 ans et plus de scolarité, le sortant aura une propension nette à avoir fréquenté un collège privé plus élevée qu'un sortant, fils de col blanc, mais dont le père est moins scolarisé; la situation est inversée chez les sortants fils de cols bleus : ceux dont le père est moins scolarisé auraient eu plus tendance à avoir fréquenté un collège privé que ceux dont le père est plus scolarisé.

TABLEAU 2.12 c): DIFFERENCES NETTES QUANT AU TAUX DE FREQUENTATION D'UN COLLEGE PRIVE DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LE REVENU DU PERE

	Moins de 17 000 $	17 000 $ ou plus
Sexe de l'étudiant	4,09%	11,31%

Les filles dont le père gagne 17 000 $ ou plus ont une probabilité nette de 11,31% supérieure à celle des garçons dont le père gagne 17 000 $ ou plus de fréquenter

un collège privé. La différence nette du taux de fréquentation d'un collège privé entre les filles et les garçons dont le père gagne moins de 17 000 $ est de 4,09% à l'avantage des filles.

TABLEAU 2.12 d): DIFFERENCES NETTES QUANT AU TAUX DE FREQUENTATION D'UN COLLEGE PRIVE DUES AU SEXE DE L'ETUDIANT SELON LA SCOLARITE DU PERE

	Moins de 12 ans	12 ans ou plus
Sexe de l'étudiant	5,92%	9,70%

La différence nette entre les filles et les garçons dont le père a moins de 12 ans de scolarité est 5,92%, les filles fréquentant davantage le secteur privé. Cette différence à l'avantage des filles passe à 9,7% lorsque le père a 12 ans ou plus de scolarité.

Enfin, on doit souligner le fait que c'est l'ensemble des sortants que nous considérons pour étudier la fréquentation d'un collège privé et pas seulement ceux du secteur général.

2.2.2- Fréquentation du secteur général ou professionnel

Encore une fois, il faut formuler certaines réserves, en ce sens qu'il s'agit d'une analyse des sortants et non de la clientèle. Il aurait été intéressant d'utiliser les mêmes variables que nous avions utilisées au premier chapitre, mais ceci aurait eu pour effet d'avoir quelques "cases vides" par suite du manque d'effectifs. Nous avons donc substitué à la variable "revenu du père" la variable "occupation du père". Enfin, une dernière remarque destinée à ceux qui voudraient comparer les résultats exposés ici avec ceux du premier chapitre. Dans le premier cas, notre typologie faisait varier le taux de fréquentation du secteur général de 71,1% à 98,8%, soit une différence totale de 27,7% alors qu'au collégial, ce même taux variera de 38,0% à 88,5%, soit une différence de 50,5%. Dans ce contexte, il parait évident que chaque variable explicative "occasionnera" une plus grande différence nette au niveau collégial qu'au niveau secondaire.

TABLEAU 2.13 a): DIFFERENCES NETTES DE TAUX DE FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL DUES A CHAQUE FACTEUR

Scolarité du père	16,35%	Sortants dont le père a 12 ans ou plus de scolarité davantage au secteur général
Langue maternelle	17,32%	Sortants anglophones et allophones davantage au secteur général
Sexe de l'étudiant	12,42%	Hommes davantage au secteur général
Occupation du père	11,20%	Sortants dont le père est col blanc davantage au secteur général

TABLEAU 2.13: FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL SELON LA SCOLARITE ET L'OCCUPATION DU PERE, LA LANGUE MATERNELLE ET LE SEXE DE L'ETUDIANT

SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS								MOINS DE 12 ANS							
LANGUE MATERNELLE	AUTRE				FRANCAIS				AUTRE				FRANCAIS			
OCCUPATION DU PERE	COL BLANC		COL BLEU		COL BLANC		COL BLEU		COL BLANC		COL BLEU		COL BLANC		COL BLEU	
SEXE	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
%	88,5	84,4	70,9	69,0	81,8	71,6	65,3	53,8	82,3	66,9	79,6	57,5	58,7	50,2	54,6	38,0
N:	(1324)	(1748)	(359)	(342)	(5968)	(6606)	(1477)	(1259)	(804)	(646)	(1357)	(1082)	(5347)	(5360)	(9537)	(9085)
	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬	⑭	⑮	⑯

(Données pondérées)

On doit lire le tableau de la façon suivante:

La case ① , par exemple, représente la proportion (88,5%) des 1324 sortants dont,

a) le sexe est masculin, et
b) le père est col blanc, et
c) la langue maternelle n'est pas le français, et
d) le père a 12 ans ou plus de scolarité,

qui fréquentaient le secteur général.

Si un sortant a un père qui a 12 ans ou plus de scolarité, il a eu une probabilité nette d'avoir fréquenté le secteur général de 16,35% plus élevée que celle d'un sortant dont le père a moins de 12 ans de scolarité, lorsque la langue maternelle, le sexe et l'occupation du père restent les mêmes. De la même façon le taux net de fréquentation du secteur général est de 17,32% plus élevé chez les anglophones et allophones que chez les francophones, lorsque les autres facteurs sont maintenus constants. Le taux net de fréquentation du secteur général est de 12,42% plus élevé chez les hommes que chez les femmes et, enfin, un sortant dont le père est col blanc a une probabilité nette d'avoir fréquenté le secteur général de 11,20% plus élevée qu'un sortant dont le père est col bleu lorsque la scolarité du père, la langue maternelle et le sexe de l'étudiant restent les mêmes.

TABLEAU 2.13 b): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LA SCOLARITE DU PERE

	12 ans ou plus	Moins de 12 ans
Langue maternelle	9,86%	21,56%
Occupation du père	17,02%	7,81%
Sexe de l'étudiant	9,13%	14,34%

Les anglophones et allophones ont une probabilité nette d'avoir fréquenté le secteur général beaucoup plus élevée que les francophones quand le père du sortant a moins de 12 ans de scolarité (21,56%) que quand le père du sortant a 12 ans ou plus de scolarité (9,86%). En fait, les probabilités nettes de "sortir" du secteur général diffèrent beaucoup, selon que le sortant a un père plus scolarisé ou moins scolarisé. Chez ceux dont le père est plus scolarisé, c'est la différence nette entre ceux dont le père est col blanc et ceux dont le père est col bleu qui est la plus importante (17,02%). Chez les sortants dont le père est moins scolarisé, cette différence due à l'occupation du père est la moins importante, la plus importante étant celle entre francophones, d'une part et anglophones et allophones, d'autre part (21,56% à l'avantage de ces derniers). Enfin, un homme dont le père est moins scolarisé a une propension nette à avoir fréquenté le secteur général de 14,34% supérieure à celle d'une femme dont le père est moins scolarisé alors que cette différence entre hommes et femmes est de 9,13% si le père a 12 ans ou plus de scolarité.

La scolarité du père n'a pas la même influence, selon que la langue maternelle du sortant est le français ou une autre langue.

TABLEAU 2.13 c): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL DUES A LA SCOLARITE DU PERE SELON LA LANGUE MATERNELLE		
	Autre	Français
Scolarité du père	7,38%	17,88%

La différence nette du taux de fréquentation du secteur général entre les sortants dont le père a 12 ans ou plus de scolarité et ceux dont le père a moins de 12 ans de scolarité est de 7,38% si le sortant est anglophone ou allophone et 17,88% s'il est francophone (bien entendu, occupation du père et sexe de l'étudiant restent les mêmes).

Tableau 2.13 d): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL DUES A CERTAINS FACTEURS SELON L'OCCUPATION DU PERE		
	Col blanc	Col bleu
Scolarité du père	20,59%	11,59%
Langue maternelle	14,43%	20,42%
Sexe de l'étudiant	9,14%	16,11%

Si on ne considère que les sortants dont le père est col bleu, ce sont le sexe de l'étudiant (hommes davantage au secteur général: 16,11% de plus par rapport aux femmes)

et la langue maternelle (anglophones et allophones davantage au secteur général: 20,42%) qui sont les facteurs les plus importants, alors que si l'on ne considère que ceux dont le père est col blanc, on retrouve la différence nette la plus importante entre ceux dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé (20,59%); de plus, chez ceux dont le père est col blanc, la différence nette entre hommes et femmes est relativement petite (9,14%) si on la compare à la même différence qui existe chez ceux dont le père est col bleu (16,11%).

TABLEAU 2.13 e): DIFFERENCES NETTES QUANT A LA FREQUENTATION DU SECTEUR GENERAL DUES A L'OCCUPATION DU PERE SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT

	Homme	Femme
Occupation du père	8,38%	13,99%

Si le sortant est un garçon, il aura une propension nette à avoir fréquenté le secteur général de 8,38% plus élevée si son père est col blanc que si son père est col bleu; cette différence, due à l'occupation du père, du taux net de fréquentation du secteur général, est plus élevée (13,99%) si le sortant est une femme.

2.2.3- Abandon sans diplôme

Dans cette section, l'abandon sans diplôme sera exprimé en fonction du statut scolaire, du type d'établissement fréquenté, de la scolarité du père et du sexe de l'étudiant. Le tableau 2.14 a) montre l'effet de chacun de ces facteurs lorsque tous les autres facteurs considérés sont restés les mêmes.

TABLEAU 2.14 a): DIFFERENCES NETTES DU TAUX D'ABANDON SANS DIPLOME DUES A CHAQUE FACTEUR

Statut scolaire	10,65%	Les sortants du secteur professionnel abandonnent davantage
Etablissement fréquenté	8,66%	Les sortants des établissements publics abandonnent davantage
Scolarité du père	7,03%	Les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité abandonnent davantage
Sexe de l'étudiant	3,38%	Les garçons abandonnent davantage

C'est au statut scolaire qu'on doit la différence nette la plus importante (10,65%) entre ceux qui abandonnent les études sans diplôme et ceux qui n'abandonnent pas et ceci pour un même type d'établissement, pour un sexe donné et pour une même scolarité du père.

TABLEAU 2.14: ABANDON SANS DIPLOME SELON LE STATUT SCOLAIRE ET LE SEXE DE L'ETUDIANT, LA SCOLARITE DU PERE ET LE TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE

STATUT SCOLAIRE	GENERAL								PROFESSIONNEL							
ETABLISSEMENT	PRIVE				PUBLIC				PRIVE				PUBLIC			
SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS		MOINS DE 12 ANS		12 ANS OU PLUS		MOINS DE 12 ANS		12 ANS OU PLUS		MOINS DE 12 ANS		12 ans OU PLUS		MOINS DE 12 ANS	
SEXE	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME
%	10,8	11,6	7,9	16,3	21,0	25,6	21,5	29,8	18,2	28,0	35,2	40,5	31,2	26,2	43,9	41,3
N:	(1732)	(1020)	(1135)	(1005)	(5895	(6956)	(6547)	(9888)	(391)	(1231)	(129)	(338)	(2708)	(8282)	(1753)	(7181)
(Données pondérées)	①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	⑨	⑩	⑪	⑫	⑬	⑭	⑮	⑯

Il faut lire ce tableau de la façon suivante:

La case ① , par exemple, représente la porportion (10,8%) des 1732 sortants,

a) de sexe féminin
b) dont le père avait 12 ans et plus de scolarité,
c) qui fréquentaient un établissement privé,
d) qui fréquentaient le secteur général,

qui ont abandonné leurs études sans avoir obtenu de diplôme.

Cependant, ces facteurs n'ont pas la même influence si on examine leur action à l'intérieur de chacune des catégories.

TABLEAU 2.14 b): DIFFERENCES NETTES DU TAUX D'ABANDON SANS DIPLOME DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LE STATUT SCOLAIRE

	Général	Professionnel
Type d'établissement fréquenté	12,90%	2,07%
Scolarité du père	2,24%	14,47%
Sexe de l'étudiant	6,36%	- 1,24% (1)

(1) Femmes abandonnent davantage

Le tableau 2.14 b) montre l'influence nette de chaque facteur selon que le sortant fréquentait le secteur général ou le secteur professionnel. Au secteur général, c'est le type d'établissement fréquenté qui occasionne la plus grande différence nette du taux d'abandon (les sortants des CEGEP abandonnent davantage: 12,90%) et la scolarité du père n'a que très peu d'influence. Au secteur professionnel, le type d'établissement fréquenté n'a que peu d'importance alors que c'est la scolarité du père qui occasionne la plus grande différence nette du taux

d'abandon (les sortants dont le père est moins scolarisé abandonnent davantage: 14,47%). Enfin, au secteur général, les hommes abandonnent davantage que les femmes (différence nette de 6,36%) alors qu'au professionnel, ce sont les femmes qui abandonnent le plus (légère différence nette de 1,24%).

TABLEAU 2.14 c): DIFFERENCES NETTES DU TAUX D'ABANDON SANS DIPLOME DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT

	Homme	Femme
Statut scolaire	7,66%	15,96%
Type d'établissement	11,78%	4,11%
Scolarité du père	9,24%	3,13%

Le statut scolaire, le type d'établissement fréquenté et la scolarité du père n'exercent pas la même influence sur les hommes que sur les femmes comme le démontre le tableau 2.14 c). Chez les hommes, ceux qui fréquentaient un collège privé avaient moins tendance à abandonner leurs études sans diplôme que ceux qui étaient au CEGEP (différence nette de 11,78%). Le taux d'abandon est également plus élevé chez les femmes qui fréquentaient un collège privé, mais la différence nette est beaucoup moins élevée (4,11%) que chez les hommes.

En fait, chez les femmes, la probabilité nette d'abandon des études sans diplôme a été de 15,96% plus élevée lorsqu'elles fréquentaient le secteur professionnel que lorsqu'elles fréquentaient le secteur général. Cette différence nette due au statut scolaire est moins élevée chez les hommes (7,66%) mais reste quand même importante. Enfin, la différence nette du taux d'abandon causée par le fait d'avoir un père plus scolarisé par rapport au fait d'avoir un père moins scolarisé, est plus élevée chez les hommes (9,24%) que chez les femmes (3,13%).

TABLEAU 2.14 d): DIFFERENCES NETTES DU TAUX D'ABANDON DUES AU STATUT SCOLAIRE SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE

	Privé	Public
Statut scolaire	17,12%	9,74%

Seul le statut scolaire exerce une influence différente selon que le sortant avait fréquenté une école privée ou une école publique. Si un sortant avait, dans un collège privé, fréquenté le secteur professionnel, il a eu une probabilité nette d'abandon sans diplôme de 17,17% plus élevé que s'il avait fréquenté le secteur général et cette différence nette devient 9,74% si le sortant avait été dans un CEGEP.

TABLEAU 2.14 e): DIFFERENCES NETTES DU TAUX D'ABANDON DUES AU STATUT SCOLAIRE SELON LA SCOLARITE DU PERE		
	12 ans ou plus	Moins de 12 ans
Statut scolaire	5,30%	16,05%

La probabilité nette d'abandonner les études sans diplôme est de 5,30% plus élevée pour un sortant du secteur professionnel par rapport à un sortant du secteur général lorsque le père est plus scolarisé, mais elle devient 16,05% plus élevée pour un sortant du secteur professionnel par rapport à un sortant du général lorsque le père est moins scolarisé.

2.2.4- Poursuite des études au niveau universitaire

Dans cette section, nous considérons la poursuite d'études universitaires comme étant fonction de la scolarité du père, de la langue maternelle, du type d'établissement qu'a fréquenté le sortant et du sexe de l'étudiant. Le tableau 2.15 montre la proportion des sortants qui poursuivent leurs études selon chaque combinaison de facteurs et le tableau 2.15 a) nous donne les différences nettes dues à chaque facteur quant à la poursuite d'études universitaires.

TABLEAU 2.15 a): DIFFERENCES NETTES DUES A CHAQUE FACTEUR QUANT A LA POURSUITE D'ETUDES UNIVERSITAIRES

Scolarité du père	13,91%	Sortants dont le père a 12 ans ou plus de scolarité poursuivent davantage leurs études
Langue maternelle	18,90%	Sortants dont la langue maternelle n'est pas le français poursuivent davantage leurs études
Type d'établissement	13,76%	Sortants ayant fréquenté un collège privé poursuivent davantage leurs études
Sexe de l'étudiant	9,27%	Hommes poursuivent davantage leurs études

La scolarité du père et la langue maternelle interviennent avec le même poids (18,91% et 18,90% respectivement) dans la poursuite des études au niveau universitaire. Viennent ensuite le type d'établissement et le sexe

TABLEAU 2.15: POURSUITE D'ETUDES UNIVERSITAIRES SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE, LA SCOLARITE DU PERE, LA LANGUE MATERNELLE ET LE SEXE DE L'ETUDIANT

SCOLARITE DU PERE	12 ANS OU PLUS								MOINS DE 12 ANS							
LANGUE MATERNELLE	AUTRE				FRANCAIS				AUTRE				FRANCAIS			
ETABLISSEMENT FREQUENTE	PRIVE		PUBLIC		PRIVE		PUBLIC		PRIVE		PUBLIC		PRIVE		PUBLIC	
SEXE	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME	HOMME	FEMME
%	88,3	83,0	67,1	54,6	70,7	62,8	50,3	36,9	42,7	26,9	57,0	39,1	48,3	26,4	28,7	24,1
N:	(267)	(299)	(1712)	(2011)	(988)	(1825)	(5590)	(6533)	(165)	(501)	(2130)	(1569)	(1177)	(1750)	(14923)	(13651)
(Données pondérées)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)

On doit lire le tableau de la façon suivante:

La case (1) par exemple, indique la proportion (88,3%) des 267 sortants

a) de sexe masculin,
b) qui fréquentaient un établissement privé,
c) dont la langue maternelle n'est pas le français, et
d) dont le père a 12 ans ou plus de scolarité,

qui poursuivent leurs études de niveau universitaire.

de l'étudiant: un sortant qui a fréquenté un collège privé a eu une probabilité nette de poursuivre ses études de 13,6% supérieure à celle d'un sortant qui a fréquenté un CEGEP. Enfin, un homme poursuivra davantage ses études qu'une femme (9,27%) à scolarité du père égal, pour un type d'établissement donné et pour une même langue maternelle.

Il faut cependant ajouter que toutes ces catégories qui sont favorisées en ce qui a trait à la poursuite des études, se trouvent d'habitude au collégial général qui est la meilleure voie d'accès aux études universitaires.

TABLEAU 2.15 b): DIFFERENCES NETTES DU TAUX DE POURSUITE DES ETUDES DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LA SCOLARITE DU PERE

	12 ans et plus	Moins de 12 ans
Type d'établissement	23,66%	8,1%
Sexe de l'étudiant	12,24%	7,59%

Le tableau 2.15 b) montre que le type d'établissement fréquenté et le sexe de l'étudiant n'ont pas le même effet si on envisage séparément ceux dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé. Un sortant qui a fréquenté un collège privé poursuivra davantage ses études qu'un sortant qui a fréquenté un CEGEP, mais cette

différence est beaucoup plus importante si le père a 12 ans ou plus de scolarité (23,66%) que s'il a moins de 12 ans de scolarité (8,17%). On note le même phénomène si on considère l'avantage net des hommes sur les femmes (12,24%) lorsque le père a 12 ans ou plus de scolarité et l'avantage net des hommes sur les femmes (7,59%) lorsque le père a moins de 12 ans de scolarité.

TABLEAU 2.15 c): DIFFERENCES NETTES DU TAUX DE POURSUITE DES ETUDES DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LA LANGUE MATERNELLE

	Autre	Français
Type d'établissement fréquenté	5,72%	15,22%
Sexe de l'étudiant	14,59%	8,30%

Si un sortant a fréquenté un collège privé, il aura en ce qui concerne la poursuite des études, un avantage net sur un sortant ayant fréquenté un CEGEP de 15,22% s'il est francophone et de 5,72% s'il ne l'est pas. Le sexe de l'étudiant est davantage déterminant sur le taux de poursuite des études (14,59% avantage des hommes sur les femmes) que l'établissement fréquenté si le sortant n'est pas francophone alors que l'inverse est vrai chez les francophones.

TABLEAU 2.15 d): DIFFERENCES NETTES DU TAUX DE POURSUITE DES ETUDES DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LE TYPE D'ETABLISSEMENT FREQUENTE

	Collège privé	CEGEP
Scolarité du père	34,88%	16,64%
Langue maternelle	8,41%	20,39%
Sexe de l'étudiant	14,32%	8,55%

Le tableau 2.15 d) nous permet de faire des constatations intéressantes: pour un collège privé, les sortants dont le père est plus scolarisé détiennent un avantage très important, quant au taux de poursuite des études (34,88%), sur ceux dont le père est moins scolarisé. Ce facteur vient en deuxième lieu pour un collège public: pour ces sortants, c'est la langue maternelle qui occasionne les plus grandes différences, alors que les francophones poursuivent proportionnellement moins leurs études que les anglophones et les allophones. Pour un collège privé, l'influence nette due au fait d'être anglophone ou allophone est moins importante (8,41%) que celle due au fait d'être un homme (14,32%) ou d'avoir un père plus scolarisé (34,88%).

TABLEAU 2.15 e): DIFFERENCES NETTES DU TAUX DE POURSUITE DES ETUDES DUES A CERTAINS FACTEURS SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT		
	Homme	Femme
Langue maternelle	22,78%	15,05%
Etablissement fréquenté	17,15%	10,38%

Le fait d'être anglophone et le fait d'avoir fréquenté un établissement privé occasionnent des plus grandes différences dans le taux de poursuite chez les hommes que chez les femmes.

2.3- Sommaire

2.3.1- Description des clientèles

- Les hommes fréquentent davantage le secteur général que les femmes (66,1% contre 44,3%) et poursuivent davantage des études universitaires (38,7% contre 31,7%). Par contre, les femmes sont davantage diplômées (71,0% contre 66,3%), ont moins tendance à abandonner leurs études sans diplôme (26,3% contre 32,8% chez les hommes) et sont proportionnellement plus "sortant attendu" (30,1% contre 17,9% chez les hommes)

- Les francophones sont davantage diplômés (68,7%) que les anglophones et allophones (62,1% et 58,5% respectivement), mais fréquentent proportionnellement moins le secteur général (57,3%) que les deux autres groupes (79,2% des anglophones et 74,1% des allophones fréquentaient le secteur général). Les anglophones (49,9%) et les allophones (46,6%) poursuivent davantage des études universitaires que les francophones (32,2%), mais ceux-ci sont proportionnellement plus "sortant attendu" (26,9%) que les anglophones (10,3%) et les allophones (11,8%).

- Les sortants des collèges privés obtiennent un diplôme proportionnellement en plus grand nombre (79,0%) que les sortants des collèges publics (65,5%) et ils fréquentaient davantage le secteur général (68,3%) que les sortants des collèges publics (59,5%). De plus, le taux d'abandon des études sans diplôme est moindre chez les sortants des collèges privés (18,5%) que chez les sortants des collèges publics (31,0%) et les premiers (collège privé) poursuivent davantage des études à l'université (49,4%) que les seconds (collège public) (33,3%).

- On retrouve les plus forts taux d'obtention d'un diplôme chez les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (77,5%) ou professionnel (74,8%) et les plus faibles chez les sortants dont le père est contremaître (62,6%) ou col bleu spécialisé (63,0%).

  Les sortants dont le père est professionnel (82,5%) ou col blanc spécialisé (73,0%) fréquentent davantage le secteur général que les autres groupes, alors que ce sont les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (41,7%), "autre col bleu" (51,3%) ou col bleu spécialisé (52,1%) qui ont les proportions de fréquentation du secteur général les moins élevées.

Quant à la carrière scolaire, les sortants dont le père est professionnel se distinguent des autres en ce sens qu'ils abandonnent proportionnellement moins sans diplôme (19,4%), qu'ils poursuivent davantage des études universitaires (57,6%) et qu'ils ont moins tendance à être "sortant attendu" (9,7%). A l'opposé, les sortants dont le père est col blanc spécialisé (33,2%) et col bleu spécialisé (34,4%) abandonnent davantage sans avoir obtenu de diplôme que les autres groupes; les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (20,1%) ou superviseur (23,4%) se dirigent proportionnellement moins que les autres vers les études universitaires; les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole sont, et de loin, le groupe qui a la proportion la plus forte de "sortant attendu" (43,9% contre 30,0% pour le groupe qui est deuxième sous ce rapport: "autre col bleu"); on doit noter aussi que ceux dont le père est fermier ou travailleur agricole ont un taux d'abandon sans diplôme (21,4%) voisin de celui du groupe le plus avantagé sous ce rapport (professionnel: 19,4%). Enfin, ceux dont le père est superviseur abandonnent davantage avec diplôme (23,3%), ce qui leur donne le plus fort pourcentage d'abandon (avec et sans diplôme) (52,9%).

- La scolarité du père a une légère influence sur l'obtention du diplôme: les sortants dont le père a 16 ans ou plus de scolarité sont diplômés dans 73,8% des cas, alors que ceux dont le père a 7 ans ou moins de scolarité sont diplômés dans 68,6% des cas.

  Si la scolarité du père influence peu l'obtention d'un diplôme, elle influence nettement la fréquentation du secteur: 85,8% des sortants dont le père a 16 ans ou plus de scolarité étaient au général contre 46,5% pour ceux dont le père a 7 ans ou moins de scolarité.

  Quant à la carrière scolaire, les sortants dont le père a 16 ans ou plus de scolarité, abandonnent proportionnellement moins sans diplôme (18,0%), poursuivent davantage des études universitaires (63,6%) et ont moins tendance à être "sortant attendu" (6,6%) que les autres groupes. D'un autre côté, les sortants dont le père a 7 ans ou moins de scolarité abandonnent davantage sans diplôme (29,0%) (de même que les sortants dont le père a de 8 à 11 ans de scolarité), poursuivent proportionnellement moins leurs études (25,6%) et sont davantage "sortant attendu" (34,3%).

- Le revenu du père n'influence pas, ou très peu, l'obtention d'un diplôme d'études collégiales. Les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus fréquentaient davantage le secteur général (74,8%) que les deux autres groupes qui ont déclaré le revenu de leur père (15 000 $ à 20 999 $: 57,5% et moins de 15 000 $: 53,5%).

  Les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus ont moins tendance que les autres à abandonner sans diplôme (21,9%), poursuivent davantage des études universitaires (52,3%) et sont proportionnellement moins "sortant attendu" (13,5%) que les autres groupes. A l'opposé, ce sont ceux dont le père gagne entre 15 000 $ et 20 999 $ qui abandonnent davantage sans diplôme alors que ceux dont le père gagne moins de 15 000 $ poursuivent proportionnellement moins des études universitaires (30,6%) et sont proportionnellement plus "sortant attendu" (29,9%).

- Enfin, les sortants dont le père est décédé obtiennent moins un diplôme (61,5%) que l'ensemble des sortants (67,4%). Ils fréquentaient le secteur général dans les mêmes proportions que l'ensemble (60,1% contre 60,8%). Ils abandonnent davantage

sans avoir obtenu de diplôme (36,6%) que l'ensemble des sortants (29,2%) et poursuivent proportionnellement moins leurs études (30,1%) que l'ensemble des sortants (36,2%).

2.3.2- Analyse de certains thèmes

Type d'établissement fréquenté

- C'est la probabilité nette dûe au fait d'être de sexe féminin qui est la plus importante quant à la fréquentation d'un collège privé (7,22%). L'occupation du père et le revenu du père occasionnent des différences nettes moins importantes (5,24% et 4,56%) alors que l'effet de la scolarité du père sur la fréquentation d'un collège privé est presque nul (0,06%).

- Si l'origine sociale est élevée, la propension nette à avoir fréquenté un collège privé aura été plus élevée pour une fille que pour un garçon, alors que les différences dues au sexe sont moins importantes si l'orgine sociale est moins élevée.

Secteur fréquenté

- Un sortant dont le père est plus scolarisé a une propension nette à avoir fréquenté le secteur général de 16,35% plus élevée que celle d'un sortant dont le père est moins scolarisé.

- Ceux dont la langue maternelle n'est pas le français ont une propension nette à avoir fréquenté le secteur général de 17,32% plus élevée que celle des sortants francophones.

- La différence nette entre francophones et anglophones est beaucoup plus élevée si le père a moins de 12 ans de scolarité (21,41%) que s'il a 12 ans et plus de scolarité. En d'autres termes, le fait d'avoir un père scolarisé "aplanit" les différences entre allophones et francophones quant à la fréquentation du secteur général.

- L'effet de la scolarité du père est plus important chez les francophones que chez les anglophones.

Abandon sans diplôme

- Les sortants du secteur professionnel abandonnent davantage (différence nette de 10,65%) sans avoir obtenu de diplôme que les sortants du secteur général. Les autres facteurs considérés agissent de la façon suivante sur l'abandon sans diplôme: la différence nette du taux d'abandon est de 8,66% entre un sortant d'un collège privé et celui d'un CEGEP, de 7,03% entre un sortant dont le père a 12 ans et plus de scolarité et celui dont le père a moins de 12 ans. Enfin, les garçons abandonnent davantage que les filles mais la différence n'est pas tellement importante (3,38%).

- Au secteur général, c'est la différence nette entre un sortant d'un collège privé et celui d'un CEGEP qui est la plus importante, alors qu'au secteur professionnel c'est la différence entre les sortants dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé qui est la plus importante. Autre fait à noter: les filles abandonnent davantage que les garçons au secteur professionnel et c'est l'inverse qui se produit au secteur général.

- Chez les femmes, c'est le statut scolaire qui influence le plus l'abandon sans diplôme: celles qui ont fréquenté le secteur professionnel abandonnent davantage (le taux est de 15,96% plus élevé qu'au général). Chez les hommes, c'est le type d'établissement fréquenté qui est le facteur le plus important d'abandon sans diplôme.

Poursuite des études

- La langue maternelle du sortant et la scolarité du père ont une influence d'égale importance sur la poursuite des études et ces deux facteurs sont aussi les plus déterminants pour la poursuite des études.

- Le fait d'avoir fréquenté un collège privé a une plus grande influence sur la poursuite des études si le sortant est de langue française. D'autre part, le fait d'être un homme confère un avantage net plus considérable si le sortant n'est pas francophone que s'il l'est.

- Pour les sortants des collèges privés, celui dont le père a 12 ans ou plus de scolarité a un avantage net considérable (34,88%) sur celui dont le père a moins de 12 ans de scolarité. Au CEGEP, c'est la langue maternelle du sortant qui influence le plus la poursuite des études.

Deuxième partie

Étude du choix scolaire effectué par les étudiants poursuivant leurs études à un autre niveau

INTRODUCTION

Cette partie traite d'abord et avant tout des choix effectués par les étudiants qui ont décidé de poursuivre leurs études. A cet effet, nous n'avons retenu que ceux du secondaire poursuivant leurs études au niveau collégial et ceux du collégial poursuivant leurs études au niveau universitaire.

Nous avons éliminé ceux qui poursuivent leurs études au même niveau, d'une part parce qu'ils seront éventuellement "sortants" et d'autre part parce que l'étude de ce thème ne présente, en définitive, que peu d'intérêt. Ont été éliminés aussi ceux du secondaire qui déclaraient poursuivre des études au niveau universitaire, d'une part parce que leur nombre est très faible et, d'autre part parce que la validité des réponses peut être douteuse dans certains cas.

Le lecteur devra porter attention au fait que les sortants ont été interrogés durant les mois de juillet, août et septemble 1978, donc au moins une année scolaire après la fin de leurs études au niveau précédent. En conséquence, il est possible qu'il y ait eu alors confusion dans l'esprit de certains répondants quant à l'année de référence (pour nous l'année de référence est de

1978-1979). Toutefois, nous devons considérer ces cas comme marginaux et nous ne croyons pas qu'ils aient affecté les distributions des individus selon les familles de programmes.

Enfin, le plan de cette partie est analogue à celui de la première partie: le premier chapitre concerne les sortants de niveau secondaire qui poursuivaient, en 1978-1979, des études collégiales et le deuxième chapitre est consacré aux sortants du niveau collégial qui poursuivaient, en 1978-1979, des études universitaires.

TROISIÈME CHAPITRE

PROMOTION DU SECONDAIRE AU COLLÉGIAL

Les choix des étudiants seront traités en fonction de deux aspects: le choix du secteur (professionnel, général), et, une fois décidé du secteur, le choix de la famille de programmes.

Pour chacun de ces aspects, nous ferons intervenir les caractéristiques individuelles et sociales du sortant. Cependant, on ne combinera pas ces caractéristiques en typologie comme nous l'avions fait dans la première partie car les effectifs sont trop réduits pour construire une typologie significative et toute comparaison avec les résultats de la première partie serait rendue impossible.

Dans l'ensemble, les sortants qui ont effectué des démarches pour accéder au niveau collégial ont fait, en moyenne, des démarches auprès de 1,41 établissements. De ce nombre, 2,8% seulement n'ont pas été acceptés, même si, en moyenne, ils ont effectué plus de démarches que l'ensemble (1,65 contre 1,41).

Enfin, nos données révèlent que 52,5% des sortants de niveau secondaire ont choisi le secteur général alors qu'en réalité cette proportion est de 55,7%.[1] Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer cet écart:

---

(1) Service de la Démographie scolaire, Ministère de l'Education

- Les sortants du réseau privé au secondaire n'ont pas été inclus dans Relance 1978 et il est fort probable que ces étudiants optent davantage pour le secteur général lorsqu'ils sont promus au niveau collégial.

- Il est probable qu'un étudiant qui choisit le secteur général est moins informé sur l'option qu'il choisit qu'un étudiant qui opte pour le secteur professionnel. Or, c'est d'après le choix d'options des étudiants que nous les classons comme étant au général ou au professionnel.

- Plusieurs adultes s'inscrivent au niveau collégial et ne font pas partie des clientèles de Relance 1978 (définies comme étant des sortants en juin 1977).

- Enfin, nous avons éliminé tous ceux qui se situent dans la catégorie "hors D.E.C.", et ceux-ci sont normalement considérés comme étant au secteur général.

On doit ajouter que cette différence n'affecte en rien la validité de notre analyse car nous insistons surtout sur les différences induites par les caractéristiques individuelles et sociales sur les distributions des choix scolaires.

3.1- Cas spéciaux: étudiants du secteur professionnel (secondaire) poursuivant leurs études

TABLEAU 3.1: REPARTITION DES SORTANTS DU SECONDAIRE PROFESSIONNEL DANS LES FAMILLES DE PROGRAMMES AU NIVEAU COLLEGIAL

FAMILLES DE PROGRAMMES	%	
Sciences de la santé	-	100%
Sciences pures	14,8%	
Sciences humaines	36,7%	
Sciences de l'administration	29,9%	
Arts	7,1%	
Lettres	11,5%	
Techniques biologiques	8,4%	100%
Techniques physiques	31,1%	
Techniques humaines	4,5%	
Techniques administratives	50,5%	
Arts	5,5%	
Secteur général	32,6%	
Secteur professionnel	57,6%	
Hors D.E.C.	9,8%	

Le tableau 3.1 nous montre les choix scolaires effectués par les sortants du secteur professionnel au secondaire. Ce tableau comprend à la fois les non-diplômés et les diplômés des secteurs professionnel "long" (la très grande majorité) et "court".

Comme on pouvait s'y attendre, c'est le secteur professionnel du collégial qui attire la majorité (57,6%) des sortants du secondaire professionnel. Quant au choix de la famille de programmes: ceux qui ont choisi le secteur général préfèrent les sciences humaines (36,7%) et les sciences de l'administration (29,9%) (les deux ensemble: 66,6%); ceux qui ont choisi le secteur professionnel s'orientent davantage vers les techniques administratives (50,5%) et les techniques physiques (31,1%); les deux spécialités ensemble attirent 81,6% de ceux qui ont choisi le secteur professionnel collégial.

3.2- Sexe de l'étudiant et choix scolaire

Les tableaux 3.2 a) et 3.2 b) montrent que les choix scolaires sont fortement influencés par le sexe de l'étudiant.

TABLEAU 3.2 a): CHOIX DU SECTEUR SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT

Secteur / Sexe	GENERAL	PROFESSIONNEL	TOTAL
GARCONS	55,7% (10920)	44,3% (8694)	48,5% (19614)
FILLES	49,5% (10300)	50,5% (10523)	51,5% (20823)
TOTAL	52,5% (21220)	47,5% (19217)	40437

100%

(Données pondérées)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

TABLEAU 3.2 b): CHOIX DE LA FAMILLE DE PROGRAMMES SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT

FAMILLE DE PROGRAMME / SEXE	GENERAL						PROFESSIONNEL					TOTAL
	SCIENCES DE LA SANTE	SCIENCES PURES	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	ARTS	LETTRES	TECH. BIOLOGIQUES	TECH. PHYSIQUES	TECH. HUMAINES	TECH. ADMINISTRATIVES	ARTS	
GARCONS	3,2% (355)	35,9% (3923)	32,7% (3566)	20,4% (2225)	4,0% (433)	3,8% (419)	8,3% (723)	52,7% (4583)	14,3% (1239)	23,6% (2054)	1,1% (95)	48,5% (19615)
FILLES	5,8% (603)	4,2% (432)	59,0% (6075)	10,3% (1058)	7,5% (770)	13,2% (1363)	31,0% (3259)	2,7% (286)	13,4% (1414)	50,6% (5329)	2,3% (237)	51,5% (20826)
TOTAL	4,5% (958)	20,5% (4355)	45,4% (9641)	15,5% (3283)	5,7% (1203)	8,4% (1782)	20,7% (3982)	25,3% (4869)	13,8% (2653)	38,4% (7383)	1,7% (332)	40441

(Données pondérées)

\+ + + + + = 100%

\+ + + + = 100%

(Il est possible que la somme de certains pourcentages ne donnent pas exactement 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

Les garçons choisissent proportionnellement plus le secteur général que les filles.

Au secteur général, 35,9% des garçons optent pour les sciences pures et 20,4% pour les sciences de l'administration contre 4,2% et 10,3% respectivement pour les filles. Par ailleurs, les filles choisissent proportionnellement plus les sciences humaines (59,0% contre 32,7% des garçons) et les lettres (13,2% contre 3,8% des garçons).

Au secteur professionnel, les filles choisissent proportionnellement plus les techniques biologiques (31,0%) et les techniques administratives (50,6%) que les garçons (8,3% et 23,6% respectivement) et ceux-ci préfèrent les techniques physiques (52,7%, les filles: 2,7%).

3.3- Langue maternelle et choix scolaire

TABLEAU 3.3 a): CHOIX DU SECTEUR SELON LA LANGUE MATERNELLE

Langue maternelle \ Secteur	GENERAL	PROFESSIONNEL	TOTAL
FRANCAIS	48,2% (16454)	51,8% (17705)	84,8% (34159)
ANGLAIS	78,9% (3468)	21,1% (929)	10,9% (4397)
AUTRE	66,3% (1143)	33,7% (581)	4,3% (1724)
TOTAL	52,3% (21065)	47,7% (19215)	(40280)

(Données pondérées) ↑ 100% ↑

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

Les anglophones choisissent proportionnellement plus le secteur général (78,9%) que les allophones (66,3%) et les francophones (48,2%).

Au secteur général, les allophones optent proportionnellement plus pour les sciences pures (29,9%) que les francophones (20,5%) et les anglophones (17,4%). Il en est de même pour les lettres où le pourcentage des allophones (18,0%) est plus élevé que celui des francophones (9,1%) et des anglophones (2,4%).

TABLEAU 3.3 b): CHOIX DE LA FAMILLE DE PROGRAMMES SELON LA LANGUE MATERNELLE

FAMILLE DE PROGRAMMES / LANGUE MATERNELLE	GENERAL						PROFESSIONNEL					TOTAL
	SCIENCES DE LA SANTE	SCIENCES PURES	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES DE L'ADMINISTRATION	ARTS	LETTRES	TECH. BIOLOGIQUES	TECH. PHYSIQUES	TECH. HUMAINES	TECH. ADMINISTRATIVES	ARTS	
FRANCAIS	4,6% (752)	20,5% (3380)	43,5% (7165)	16,8% (2762)	5,5% (902)	9,1% (1493)	21,1% (3737)	26,0% (4600)	13,7% (2429)	37,5% (6647)	1,7% (295)	84,8% (34162)
ANGLAIS	4,9% (170)	17,4% (604)	57,4% (1991)	9,2% (319)	8,7% (301)	2,4% (83)	26,6% (247)	23,3% (216)	16,5% (153)	33,4% (311)	0,2% (2)	10,9% (4397)
AUTRE	3,1% (35)	29,9% (342)	33,1% (378)	15,9% (182)	- (0)	18,0% (206)	- ① (0)	- ① (52)	- ① (70)	- ① (424)	- ① (35)	4,3% (1724)
TOTAL	4,5% (957)	20,5% (4326)	45,3% (9534)	15,5% (3263)	5,7% (1203)	8,5% (1782)	20,7% (3984)	25,4% (4868)	13,8% (2562)	38,4% (7382)	1,7% (332)	40283

(Données pondérées) + + + + + = 100%

+ + + + = 100%

(Il est possible que la somme de certains pourcentages ne donnent pas exactement 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

① Les effectifs non pondérés de cette ligne sont trop petits pour qu'un pourcentage soit calculé de façon fiable.

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

La majorité des anglophones (57,4%) ont choisi les sciences humaines contre 43,5% pour les francophones et 33,1% pour les allophones. Enfin, francophones et allophones choisissent proportionnellement plus les sciences de l'administration (16,8% et 15,9% respectivement) que les anglophones (9,2%).

Au secteur professionnel, il y a peu de différence entre les choix des anglophones et ceux des francophones.

3.4- Occupation du père et choix scolaire

Les sortants dont le père est professionnel (69,2%), cadre moyen ou cadre supérieur (65,0%), technicien ou semi-professionnel (62,9%) ou "autre col blanc" (61,8%) choisissent davantage le secteur général, alors que ceux dont le père est fermier ou travailleur agricole (63,5%), col bleu spécialisé (57,6%) ou "autre col bleu" (55,9%) choisissent proportionnellement plus le secteur professionnel.

Au secteur général, les sortants dont le père est superviseur (24,1%) ou professionnel (10,1%) choisissent proportionnellement plus les sciences de la santé que les sortants dont le père exerce une autre occupation.

De la même façon, ce sont les sortants dont le père est contremaître (31,0%), fermier ou travailleur agricole (26,3%) qui optent proportionnellement plus pour les sciences pures. Ceux dont le père est cadre moyen ou cadre supérieur (51,6%), ou "autre col bleu" (50,9%) optent proportionnellement plus que les autres groupes pour les sciences humaines. Les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (22,2%) ou contremaître (21,7%) choisissent proportionnellement plus les sciences administratives que les autres groupes. Les sortants dont le père est cadre moyen ou cadre supérieur (10,1%) choisissent davantage les arts que les autres et ceux dont le père et technicien ou semi-professionnel (19,6%) ou superviseur (15,3%) choisissent davantage les lettres que les autres.

Au secteur professionnel, en comparant entre eux les groupes par rapport au choix d'une option donnée, on voit, entre autres, que 39,4% des sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole ont choisi les techniques biologiques, soit presque le double de la proportion d'ensemble (20,8%). Les techniques physiques attirent davantage les sortants dont le père est technicien ou semi-professionnel (39,5%) (proportion d'ensemble = 25,3%).

TABLEAU 3.4 a): CHOIX DU SECTEUR SELON L'OCCUPATION DU PERE

SECTEUR / OCCUPATION DU PERE	GENERAL	PROFESSIONNEL	TOTAL
Professionnel	69,2% (1860)	30,8% (827)	6,8% (2687)
Cadre moyen/cadre supérieur	65,0% (4180)	35,0% (2246)	16,3% (6426)
Technicien/semi-professionnel	62,9% (1222)	37,1% (720)	4,9% (1942)
Superviseur (col blanc)	50,5% (527)	49,5% (517)	2,7% (1044)
Contremaître	51,5% (1094)	48,5% (1029)	5,4% (2123)
Col blanc spécialisé	56,6% (1274)	43,4% (976)	5,7% (2250)
Col bleu spécialisé	42,4% (3165)	57,6% (4294)	18,9% (7459)
Autre col blanc	61,8% (1963)	38,2% (1212)	8,1% (3175)
Autre col bleu	44,1% (3736)	55,9% (4745)	21,5% (8481)
Fermier/travailleur agricole	36,5% (894)	63,5% (1553)	6,2% (2447)
Père décédé	57,8% (447)	42,2% (326)	2,0% (773)
Ne sait pas/refuse de répondre	59,8% (344)	40,2% (232)	1,5% (576)
TOTAL	52,6% (20706)	47,4% (18677)	39383
	↑ 100% ↑		

(Données pondérées)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(La somme des pourcentages peut être différente de 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

TABLEAU 3.4 b): CHOIX DE LA FAMILLE DE PROGRAMMES SELON L'OCCUPATION DU PERE

FAMILLE DE PROGRAMMES / OCCUPATION DU PERE	GENERAL						PROFESSIONNEL					TOTAL
	SCIENCES DE LA SANTE	SCIENCES PURES	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES ADMINIS-TRATION	ARTS	LETTRES	TECH. BIOLO-GIQUES	TECH. PHYSI-QUES	TECH. HUMAI-NES	TECH. ADMINIS-TRATION	ARTS	
Professionnel	10,1% (187)	19,1% (355)	46,6% (866)	12,8% (238)	3,0% (57)	3,5% (158)	14,5% (119)	30,6% (253)	16,5% (136)	38,3% (316)	0,2% (2)	6,8% (2687)
Cadre moyen/cadre supérieur	4,4% (183)	15,4% (645)	51,6% (2158)	14,4% (603)	10,1% (423)	4,0% (168)	14,1% (317)	24,8% (557)	16,4% (368)	41,0% (921)	3,7% (82)	16,3% (6425)
Technicien/semi-professionnel	3,0% (36)	21,5% (263)	34,6% (423)	15,2% (186)	6,0% (74)	19,6% (240)	25,9% (187)	39,5% (285)	5,0% (36)	29,4% (212)	0,2% (1)	4,9% (1943)
Superviseur (col blanc)	24,1% (127)	7,2% (38)	23,5% (177)	19,3% (102)	0,7% (3)	15,3% (80)	15,5% (80)	33,8% (175)	8,6% (45)	42,1% (218)	- (0)	2,7% (1045)
Contremaître	0,2% (3)	31,0% (339)	34,0% (372)	21,7% (237)	6,1% (66)	7,1% (77)	23,0% (237)	31,7% (326)	10,8% (112)	34,3% (353)	0,2% (2)	3,4% (1124)
Col blanc spécialisé	2,6% (33)	24,5% (312)	47,5% (606)	19,3% (245)	0,9% (11)	5,2% (66)	17,9% (175)	27,1% (265)	12,9% (126)	38,9% (379)	3,2% (31)	5,7% (2249)
Col bleu spécialisé	5,2% (167)	21,8% (689)	45,1% (1428)	13,2% (418)	4,5% (144)	10,1% (320)	21,9% (941)	27,3% (1172)	15,1% (650)	33,7% (1447)	2,0% (84)	18,9% (7460)
Autre col blanc	1,9% (37)	22,6% (444)	41,4% (812)	15,6% (306)	6,4% (126)	12,1% (237)	13,2% (160)	19,6% (237)	6,1% (74)	58,3% (706)	2,9% (35)	8,1% (3174)
Autre col bleu	2,2% (83)	20,6% (768)	50,9% (1901)	16,6% (619)	3,3% (123)	6,5% (241)	20,2% (958)	23,1% (1097)	16,6% (787)	39,0% (1848)	1,2% (55)	21,5% (8480)
Fermier/travailleur agricole	4,6% (41)	26,3% (235)	32,3% (289)	22,2% (199)	4,2% (37)	10,5% (94)	39,4% (612)	17,4% (270)	7,8% (121)	33,0% (512)	2,4% (38)	6,2% (2448)
Père décédé	6,6% (29)	33,4% (149)	25,0% (112)	18,6% (83)	16,2% (72)	0,3% (1)	3,7% (12)	26,1% (85)	34,7% (113)	35,6% (116)	-	2,0% (772)
Ne sait pas/refuse de répondre	- (0)	10,2% (35)	81,9% (282)	0,7% (2)	3,5% (12)	3,8% (13)	34,2% (79)	5,1% (12)	18,7% (43)	41,9% (97)	-	1,5% (375)
TOTAL	4,5% (926)	20,6% (4272)	45,5% (9426)	15,6% (3238)	5,6% (1148)	8,2% (1695)	20,8% (3877)	25,3% (4734)	14,0% (2611)	38,2% (7125)	1,8% (330)	39382

(Données pondérées) + + + + + + = 100% + + + + + + = 100%

(Il est possible que la somme de certains pourcentages n'égale pas exactement 100%, par suite d'erreurs d'ar
(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après que sont calculés les pourcentages)

Quant au choix des techniques humaines, on ne peut conclure que pour les groupes les moins portés à sélectionner cette option: ceux dont le père est technicien ou semi-professionnel (5,0%), "autre col blanc" (6,1%) ou fermier ou travailleur agricole (7,8%). Les sortants dont le père est "autre col blanc" sont davantage attirés vers les techniques administratives (58,3%) que les autres groupes: 16,2% de plus que la deuxième plus grande proportion: ceux dont le père est superviseur (col blanc). Enfin, ce sont les sortants dont le père est cadre moyen ou cadre supérieur qui choisissent le plus les "arts" (3,7%) du secteur professionnel.

3.5- Scolarité du père et choix scolaire

Le tableau 3.5 a) montre que les chances d'un sortant de fréquenter le secteur général au niveau collégial sont d'autant plus grandes que la scolarité de son père est élevée

Toutefois, si la scolarité du père a une grande influence sur le choix du secteur, les différences concernant le choix du programme ne sont pas considérables au secteur général, à part quelques exceptions: les sortants dont le père a 16 ans ou plus de scolarité se dirigent

TABLEAU 3.5 a): CHOIX DU SECTEUR SELON LA SCOLARITE DU PERE

SECTEUR / SCOLARITE DU PERE	GENERAL	PROFESSIONNEL	TOTAL
7 ans ou moins	40,0% (4611)	60,0% (6928)	26,7% (11539)
8 ans à 11 ans	51,7% (4932)	48,3% (4611)	23,7% (9543)
12 ans à 15 ans	60,9% (4738)	39,1% (3045)	19,3% (7783)
16 ans ou plus	75,0% (2084)	25,0% (693)	6,9% (2777)
Père décédé	57,8% (447)	42,2% (326)	1,9% (773)
Ne sait pas/refuse de répondre	55,1% (4327)	44,9% (3521)	19,5% (7848)
TOTAL	52,5% (21139)	47,5% (19124)	40263

(Données pondérées) 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

proportionnellement plus que les autres vers les sciences humaines (58,2%) et proportionnellement moins que les autres vers les sciences de l'administration (9,8%).

Au secteur professionnel, les sortants dont le père a entre 12 et 15 ans de scolarité sont proportionnellement moins intéressés que les autres par les techniques biologiques (14,7%). La proportion des étudiants choisissant les techniques physiques semble croître avec la scolarité du père. Enfin, on remarque la relation inverse entre la scolarité du père et le choix des techniques administratives : ceux dont le père est moins scolarisé choisissent davantage cette option.

TABLEAU 3.5 b): CHOIX DE LA FAMILLE DE PROGRAMMES SELON LA SCOLARITE DU PERE

FAMILLE DE PROGRAMMES / SCOLARITE DU PERE	GENERAL						PROFESSIONNEL					TOTAL
	SCIENCES DE LA SANTE	SCIENCES PURES	SCIENCES HUMAI-NES	SCIENCES ADMINIS-TRATION	ARTS	LETTRES	TECH. BIOLO-GIQUES	TECH. PHYSI-QUES	TECH. HUMAI-NES	TECH. ADMINIS-TRATI	ARTS	
7 ans ou moins	4,6% (211)	21,7% (1000)	42,8% (1973)	17,6% (815)	5,4% (249)	7,9% (365)	22,8% (1577)	19,8% (1370)	13,8% (958)	40,9% (2836)	2,7% (187)	28,7% (11539)
8 ans à 11 ans	1,4% (71)	20,1% (992)	49,2% (2424)	17,3% (851)	5,0% (245)	7,0% (347)	22,3% (1029)	28,9% (1334)	10,3% (473)	37,6% (1733)	0,9% (42)	23,7% (9541)
12 ans à 15 ans	5,5% (261)	22,5% (1068)	44,7% (2118)	13,9% (653)	4,2% (199)	9,3% (440)	14,7% (449)	29,7% (905)	17,4% (530)	36,6% (1116)	1,5% (46)	19,3% (7785)
16 ans ou plus	5,1% (128)	17,2% (358)	58,2% (1214)	9,8% (205)	4,0% (84)	4,6% (96)	25,4% (176)	37,6% (260)	12,3% (85)	24,5% (170)	0,2% (2)	6,9% (2778)
Père décédé	6,6% (29)	33,4% (149)	25,0% (112)	18,6% (83)	16,2% (72)	0,3% (1)	3,7% (12)	26,0% (85)	34,6% (113)	35,7% (116)	–	1,9% (772)
Ne sait pas/refuse de répondre	6,0% (258)	17,4% (751)	41,4% (1791)	15,5% (673)	8,1% (352)	11,6% (506)	21,0% (738)	25,7% (903)	14,0% (493)	37,8% (1331)	1,6% (55)	19,5% (7851)
TOTAL	4,5% (958)	20,4% (4318)	45,6% (9632)	15,5% (3278)	5,7% (1201)	8,3% (1755)	20,8% (3981)	25,4% (4857)	13,9% (2652)	38,2% (7302)	1,7% (332)	40266

(Données pondérées) + + + + + = 100% + + + + + = 100%

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)
(La somme des pourcentages peut être différente à 100% , par suite d'erreurs d'arrondis)

3.6- Revenu du père et choix scolaire

Plus le revenu du père est élevé, plus est grande la proportion des étudiants qui optent pour le secteur général.

TABLEAU 3.6 a): CHOIX DU SECTEUR SELON LE REVENU DU PERE

SECTEUR / REVENU DU PERE	GENERAL	PROFESSIONNEL	TOTAL
Moins de 15 000 $	44,6% (3552)	55,4% (4418)	20,6% (7970)
15 000 $ à 20 999 $	57,3% (3237)	42,7% (2416)	14,7% (5653)
21 000 $ ou plus	62,8% (2241)	37,2% (1325)	9,2% (3566)
Père décédé	57,8% (447)	42,2% (326)	2,0% (773)
Ne sait pas/refuse de répondre	52,4% (10844)	47,6% (9831)	53,5% (20675)
TOTAL	52,6% (20231)	47,4% (18316)	38637

(Données pondérées) ↑ 100% ↑

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages).

On note, d'après le tableau 3.6 b) que le revenu du père a peu d'influence sur le choix du programme au collégial général, à quelques exceptions près: les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus choisissent proportionnellement moins (2,7%) les sciences de la santé, et ceux dont le père gagne de 15 000 $ à 20 999% choisissent davantage les sciences pures (28,6%) que les autres.

TABLEAU 3.6 b): CHOIX DE LA FAMILLE DE PROGRAMMES SELON LE REVENU DU PERE

FAMILLE DE PROGRAMMES / REVENU DU PERE	GENRERAL						PROFESSIONNEL					TOTAL
	SCIENCES DE LA	SCIENCES PURES	SCIENCES HUMAINES	SCIENCES ADMINIS-TRATION	ARTS	LETTRES	TECH. BIOLOGI-QUES	TECH. PHYSI-QUES	TECH. HUMAINES	TECH. ADMINIS-TRATIVES	ARTS	
Moins de 15 000 $	8,8% (314)	19,5% (691)	41,5% (1474)	18,0% (639)	5,5% (195)	6,7% (239)	21,9% (965)	29,0% (1283)	9,5% (421)	39,0% (1721)	0,6% (27)	20,6% (7969)
15 000 $ à 20 999 $	4,3% (140)	28,6% (924)	43,1% (1394)	14,4% (466)	3,3% (107)	6,4% (206)	18,0% (435)	27,7% (670)	18,3% (441)	33,1% (801)	2,9% (69)	14,6% (5653)
21 000 $ ou plus	2,7% (60)	21,3% (477)	39,2% (878)	18,9% (423)	8,3% (187)	9,6% (216)	12,9% (171)	23,0% (305)	15,7% (207)	48,4% (641)	0,1% (2)	9,2% (3567)
Père décédé	16,2% (29)	33,4% (149)	25,0% (112)	18,6% (83)	16,2% (72)	0,3% (1)	3,7% (12)	26,0% (85)	34,6% (113)	35,7% (116)	- (0)	2,0% (772)
Ne sait pas/ refuse de répondre	3,5% (383)	18,4% (2000)	49,6% (5376)	14,0% (1513)	5,3% (577)	9,2% (995)	21,4% (2108)	23,5% (2308)	13,8% (1354)	39,2% (3857)	2,1% (204)	53,5% (20675)
TOTAL	4,6% (926)	20,9% (4241)	45,4% (1234)	15,4% (3124)	5,6% (1138)	8,2% (1657)	20,2% (3691)	25,4% (4651)	13,8% (2536)	39,0% (7136)	1,6% (302)	38636

(Données pondérées) + + + + + + = 100% + + + + + = 100%

(Il est possible que la somme de certains pourcentages ne donnent pas exactement 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)
(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

Au secteur professionnel, la proportion des étudiants choisissant les techniques biologiques et les techniques physiques varie en raison inverse du revenu du père. Quant aux techniques humaines, ceux dont le père gagne moins de 15 000 $ sont moins intéressés que les autres par cette discipline. Ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus choisissent davantage que les autres (48,4%) les techniques administratives.

3.7- Sommaire

- Les sortants du secondaire professionnel qui poursuivent leurs études au niveau collégial choisissent davantage (57,6%) le secteur professionnel.

- L'influence du sexe est moins importante sur le choix du secteur: 55,7% des garçons choisissent le secteur général et 49,5% des filles choisissent ce secteur (différence de 6,2%). Quant au choix du programme, au secteur général, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles dans les sciences pures et les sciences de l'administration et les filles choisissent davantage que les garçons les sciences humaines et les lettres.

Les différences entre garçons et filles sont plus évidentes encore au secteur professionnel: les garçons se dirigent davantage vers les techniques physiques et les filles vers les techniques biologiques et les techniques administratives.

- Les anglophones (78,9%) et les allophones (66,3%) préfèrent le secteur général et les francophones (51,8%) le secteur professionnel. On observe qu'une différence de langue maternelle correspond à une différence dans le choix des étudiants, surtout au secteur général où les allophones sont proportionnellement plus nombreux à choisir les sciences pures et les lettres que les autres, alors que les anglophones choisissent davantage les sciences humaines et moins les sciences de l'administration et les lettres que les autres.

- Si un sortant a un père qui est professionnel, cadre moyen ou cadre supérieur, technicien ou semi-professionnel, ou "autre col blanc", il choisira davantage le secteur général que les autres groupes. Tant au secteur général qu'ua secteur professionnel, l'occupation du père joue un rôle non négligeable dans le choix des programmes d'études.

- La proportion des étudiants qui optent pour le secteur général varie avec la scolarité du père et la différence est très importante (35,0%) entre ceux dont le père a 16 ans ou plus de scolarité et ceux dont le père a 7 ans ou moins de scolarité. Par contre, la scolarité du père a peu d'influence sur le choix des programmes au général et a une légère influence sur le choix des programmes au secteur professionnel.

- La différence de proportion entre les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus et ceux dont le père gagne moins de 15 000 $ est de 18,2% par rapport au choix du secteur: les plus fortunés choisissant davantage le secteur général. Enfin le revenu du père a peu d'influence sur le choix des options au secteur général et une légère influence sur le choix des options au secteur professionnel.

QUATRIÈME CHAPITRE

PASSAGE DU COLLÉGIAL À L'UNIVERSITÉ

La façon d'aborder le passage du collégial à l'université est sensiblement la même que celle utilisée pour étudier le passage du secondaire au collégial, à quelques différences près.

Les variables utilisées pour décrire les choix scolaires ont dû être dichotomisées, puisque le nombre de cas, trop limité, nous aurait laissé beaucoup de cases vides.

Nous avons pu parler du choix de l'établissement puisqu'il y a moins d'établissements universitaires que d'établissements d'enseignement collégial. Enfin, nous avons pu examiner le choix des disciplines universitaires selon la discipline collégiale d'origine: ceci était impossible au niveau secondaire car on ne dispose pas des données permettant de distinguer les concentrations choisies par les étudiants au secteur général (au secondaire).

Quant aux critères utilisés pour regrouper les disciplines universitaires, ils ont été empruntés au système Clarder (classification et regroupement des domaines d'enseignement et de recherche)(septembre 1972). L'annexe 1 donnera des détails sur les programmes spécifiques appartenant à chaque famille de programmes.

4.1- Choix de l'institution universitaire

Sur l'ensemble des sortants de niveau collégial qui ont fait des démarches pour accéder à l'université, 2,0% seulement ont été refusés. Ceux qui ont été acceptés ont effectué en moyenne des démarches auprès de 1,92 établissements et ceux qui ont été refusés auprès de 1,38 établissements en moyenne.

TABLEAU 4.1 a): REPARTITION DES SORTANTS SELON L'ETABLISSEMENT UNIVERSITAIRE (EN %)	
Université Laval	21,4
Université de Montréal	23,4
Université du Québec à Montréal	4,7
Université du Québec à Trois-Rivières	4,4
Université du Québec à Chicoutimi	2,7
Centre d'études universitaires de Rimouski	0,8
Service universitaire du Nord-Ouest québécois	0,3
Direction des études universitaires dans l'Outaouais	0,3
Université McGill	13,4
Université Sir George Williams	9,5
Université Bishop's	0,8
Université d'Ottawa	2,4
Autre université	8,5
	100,0

TABLEAU 4.1 b): CHOIX DE L'ETABLISSEMENT SELON LA REGION ADMINISTRATIVE EN (%)

REGION ADMINISTRATIVE / INSTITUTION UNIVERSITAIRE	BAS ST-LAURENT /GASPESIE	SAGUENAY/LAC ST-JEAN	QUEBEC	MAURICIE	ESTRIE	MONTREAL-SUD	MONTREAL-NORD	MONTREAL-METRO	OUTAOUAIS	NORD-OUEST	COTE-NORD
Université Laval	3,3	7,9	66,1	9,0	1,4	2,4	2,1	5,7	0,4	0,8	0,9
Université de Montréal	0,9	1,8	3,3	3,6	1,1	12,2	7,7	67,7	0,4	1,1	0,2
Université du Québec à Montréal	3,0	5,0	9,7	4,1	0,9	16,2	10,3	50,2	-	0,6	-
Université du Québec à Trois-Rivières	1,4	1,3	21,0	47,7	1,0	5,2	14,3	6,2	-	0,6	1,2
Université du Québec à Chicoutimi	3,0	91,0	-	-	-	2,5	2,3	-	-	0,3	0,8
Centres d'études universitaires de Rimouski	84,4	7,6	-	-	-	-	-	-	-	-	8,0
Service universitaire du Nord-Ouest Québécois	-	-	21,3	-	-	-	-	-	-	78,7	-
Direction des études universitaires dans l'Outaouais	-	-	8,8	-	-	-	-	-	91,2	-	-
Université de Sherbrooke	3,6	5,5	5,5	11,2	22,0	22,8	9,3	17,2	-	1,8	1,1
Université McGill	-	-	-	0,3	1,0	7,3	1,4	90,0	-	-	0,1
Université Sir George William	-	-	1,3	0,1	1,3	9,8	2,0	85,4	-	-	-
Université Bishop's	-	-	16,0	-	53,4	-	-	30,6	-	-	-
Université d'Ottawa	1,7	8,5	5,4	1,6	1,8	21,4	7,9	13,7	31,9	5,1	1,0
Autres universités	0,2	3,2	10,3	1,3	2,0	4,7	6,9	69,1	1,9	0,1	0,4
	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

= 100%

(Il est possible que la somme de certains pourcentages n'égale pas exactement 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Le tableau 4.1 a) représente la proportion, pour chaque établisssement, des sortants inscrits. Il est évident que ces établissements n'ont pas que les sortants de juin 1977 comme clientèle.

Le tableau 4.1 b) nous montre que, dans la plupart des cas, les universités recrutent des sortants provenant des régions où elles sont situées ou des régions voisines (la région de Montréal-Sud est voisine de celle de l'Estrie par exemple, dans le cas de l'université de Sherbrooke).

4.2- Choix du programme universitaire selon le programme du collégial où le sortant était inscrit

On a vu qu'une fraction des sortants du secteur professionnel au niveau collégial fréquentait un établissement universitaire; il serait intéressant de déterminer de quelle famille de programmes proviennent ces sortants et aussi quelles familles de programmes universitaires accueillent ces sortants.

TABLEAU 4.2 a): POURSUITE D'ETUDES UNIVERSITAIRES SELON LA FAMILLE DE PROGRAMMES AU NIVEAU COLLEGIAL PROFESSIONNEL (EN %)

Techniques biologiques	14,7%
Techniques physiques	16,7%
Techniques humaines	16,9%
Techniques de l'administration	48,6%
Arts	3,1%
	100,0%

Le tableau 4.2 a) a montré que presque la moitié des étudiants du secteur professionnel qui poursuivent leurs études étaient en techniques administratives (48,6%).

Le tableau 4.2 b) nous donne, en pourcentage, les familles de disciplines universitaires qui accueillent les étudiants du secteur professionnel. Comme on pouvait s'y attendre, la plus grosse proportion (41,5%) des sortants du secteur professionnel se dirige vers la famille "administration". En fait, près des trois quarts (74,8%) des sortants du secteur professionnel poursuivant des études universitaires se concentrent dans les quatre familles de disciplines suivantes: administration (41,5%), éducation (15,0%), ingénierie (9,6%) et lettres (8,7%)

TABLEAU 4.2 b): SELECTION DE LA FAMILLE DE PROGRAMMES UNIVERSITAIRES PAR LES SORTANTS DU COLLEGIAL PROFESSIONNEL (EN %)

Arts	0,9
Lettres	8,7
Sciences sociales	3,2
Droit	2,3
Education	15,0
Psychologie	0,6
Services publics et communautaires	3,4
Administration	41,5
Sciences de la santé	6,0
Sciences biologiques	0,7
Sciences physiques	1,7
Mathématiques	2,2
Design de l'environnement	,8
Ressources naturelles	0,8
Ingénierie	9,6
Théologie	-
Communications	0,7
Informatique	0,9
	100,0%

TABLEAU 4.2 c): CHOIX DE LA DISCIPLINE UNIVERSITAIRE SELON LA FAMILLE DE PROGRAMMES AU COLLÉGIAL GENERAL (EN %)

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES / PROGRAMMES COLLEGIAUX	ARTS	LETTRES	SCIENCES SOCIALES	DROIT	EDUCATION	PSYCHOLOGIE	SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES	ADMINISTRATION	SCIENCES DE LA SANTE	SCIENCES BIOLOGIQUES	SCIENCES PHYSIQUES	MATHEMATIQUES	DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT	RESSOURCES NATURELLES	INGENIERIE	THEOLOGIE	COMMUNICATIONS	INFORMATIQUE
Sciences de la santé	1,6	-	0,4	0,9	11,2	-	0,2	6,0	35,6	21,1	8,0	5,0	1,8	2,9	2,8	0,7	0,0	0,7
Sciences pures et appliquées	-	1,6	2,0	-	2,3	1,0	-	4,4	0,2	11,0	11,6	9,2	7,2	6,5	41,8	-	-	1,2
Sciences humaines	1,7	7,0	31,1	7,4	21,5	10,8	4,9	11,7	-	-	-	-	0,4	-	-	1,6	1,9	-
Sciences de l'administration	0,1	3,8	10,5	2,2	0,7	1,0	-	78,5	-	-	-	3,0	-	-	-	-	-	0,3
Arts	77,0	-	5,7	-	1,3	10,8	-	-	-	-	-	-	5,2	-	-	-	-	-
Lettres	6,9	36,7	18,1	2,1	14,5	0,2	-	8,5	-	-	-	-	3,1	-	-	8,4	0,2	1,3
ENSEMBLE (GENERAL)	3,5	5,3	14,5	3,3	11,5	4,6	1,8	19,1	7,8	6,6	3,9	3,3	2,2	1,8	8,4	1,2	0,7	0,4
	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+

= 100%

(Il est possible que la somme de certains pourcentages n'égale pas 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

Enfin, le tableau 4.2 c) fait voir l'étroite relation entre le programme collégial d'origine et le choix du programme universitaire: dans la plupart des cas, un sortant d'un programme donné au collégial se dirigera vers l'équivalent à l'université ou vers un programme que l'on peut considérer comme apparenté. Dans le cas de la famille des "lettres" au niveau collégial, on peut considérer les familles "éducation" et "arts" comme étant des domaines connexes.

4.3- Caractéristiques individuelles, sociales et scolaires, et choix du programme

Sexe de l'étudiant

Le sexe de l'étudiant joue un rôle non négligeable dans le choix de la discipline universitaire: on retrouve toujours des disciplines "réservées" aux femmes et des disciplines "réservées" aux hommes. Ainsi, d'après le tableau 4.3 a), les femmes choisissent proportionnellement plus les "arts et lettres" (13,0%) (hommes: 5,5%), l'éducation (20,0%) (hommes: 5,8%) et les sciences de la santé (10,8% (hommes: 4,1%)); on doit noter que les sciences de la santé englobent les disciplines de "nursing" et de diététique qui attirent davantage les femmes. De l'autre côté, les hommes

sont proportionnellement plus nombreux dans les disciplines suivantes: administration (25,3%) (femmes: 15,6%), sciences physiques (6,5%) (femmes: 0,8%) et ingénierie (14,0%) (femmes: 2,3%).

Langue maternelle

Ceux qui croient encore que les étudiants francophones ne désirent devenir que des "sociologues ou des joueurs de guitare" ou bien des "pelleteux de nuages", n'ont qu'à jeter un coup d'oeil au tableau 4.3 b) pour se libérer de leurs préjugés.

En effet, les différences entre francophones d'une part et anglophones et allophones d'autre part, ne sont pas toujours évidentes. Les francophones se destinent proportionnellement plus au domaine "éducation" (13,7%) mais, en contrepartie, anglophones et allophones se dirigent davantage vers la psychologie (11,9%) que les francophones (2,5%). Les francophones optent davantage pour le secteur "administration"(!) (22,0%; anglophones et allophones: 15,8%) et les sciences de la santé (8,5%; anglophones et allophones 1,7%). D'autre part, anglophones et allophones choisissent davantage les sciences biologiques (9,5%; francophones: 5,7%) et l'ingénierie (13,8%; francophones: 7,3%).

L'établissement fréquenté

Il n'y a presque aucune différence dans le choix de la discipline universitaire entre les sortants des collèges privés et ceux des CEGEP. La seule différence notable concerne les sciences de la santé qui ont été choisies par 13,1% des sortants des collèges privés contre 6,0% des sortants des CEGEP.

Revenu du père

Le revenu du père n'a que peu d'influence sur la décision d'un étudiant quant à la discipline universitaire. Ceux dont le père gagne moins de 17 000 $ choisissent proportionnellement plus la famille "éducation" (14,1%) que ceux dont le père gagne 17 000 $ ou plus (8,9%), alors que ces derniers optent davantage pour la famille "administration" (26,0%) que ceux dont le père gagne moins de 17 000 $ (20,4%).

Scolarité du père

Les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité se dirigent proportionnellement plus (15,8%) vers la famille de programmes "éducation" que ceux dont

le père à 12 ans et plus de scolarité (9,3%) et ceux-ci choisissent davantage les sciences biologiques (9,4%) que ceux dont le père a moins de 12 ans de scolarité (3,4%)

A part ces deux disciplines, on ne discerne aucune différence importante dans le choix de disciplines entre les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité et les sortants dont le père a plus de 12 ans de scolarité.

Occupation du père

Les sortants dont le père est col bleu se dirigent davantage vers la famille de programmes "éducation" (15,9%) que les sortants dont le père est col blanc (9,8%), alors que ces derniers préfèrent davantage les sciences biologiques (8,5%) que les sortants dont le père est col bleu (4,2%). Pour ce qui est des autres disciplines, le fait d'avoir un père col blanc ou un père col bleu semble n'influencer que très peu les choix des sortants.

TABLEAU 4.3 a): CHOIX DU PROGRAMME SELON LE SEXE DE L'ETUDIANT

FAMILLE DE PROGRAMMES \ SEXE	HOMME	FEMME	TOTAL	
Arts	2,4% (250)	4,7% (434)	3,5% (684)	+
Lettres	3,1% (324)	8,3% (767)	5,5% (1091)	+
Sciences sociales	13,1% (1378)	12,8% (1173)	12,9% (2551)	+
Droit	3,2% (343)	2,5% (233)	2,9% (576)	+
Education	5,8% (613)	20,0% (1840)	12,4% (2453)	+
Psychologie	4,1% (435)	4,5% (414)	4,3% (849)	+
Services publics et communautaires	1,1% (113)	3,1% (281)	2,0% (394)	+
Administration	25,3% (2673)	15,6% (1438)	20,8% (4111)	+
Sciences de la santé	4,1% (431)	10,8% (991)	7,2% (1422)	+ = 100%
Sciences biologiques	5,7% (603)	7,3% (668)	6,4% (1271)	+
Sciences physiques	6,5% (681)	0,8% (74)	3,8% (755)	+
Mathématiques	4,2% (439)	2,1% (195)	3,2% (634)	+
Design de l'environnement	4,0% (420)	0,2% (38)	2,3% (458)	+
Ressources naturelles	2,1% (226)	1,6% (149)	1,9% (375)	+
Ingénierie	14,0% (1472)	2,3% (212)	8,5% (1684)	+
Théologie	0,5% (49)	1,8% (163)	1,1% (212)	+
Communications	0,3% (27)	1,0% (88)	0,6% (115)	+
Informatique	0,7% (75)	0,4% (33)	0,5% (108)	+
TOTAL	53,4% (10552)	46,6% (9191)	19743	

(Données pondérées)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(Il est possible que la somme des pourcentages n'égale pas 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

TABLEAU 4.3 b): CHOIX DU PROGRAMME SELON LA LANGUE MATERNELLE

FAMILLE DE PROGRAMMES / LANGUE MATERNELLE	FRANCAIS	AUTRE	TOTAL	
Arts	3,4% (547)	3,7% (136)	3,5% (683)	+
Lettres	5,1% (815)	7,4% (275)	5,5% (1090)	+
Sciences sociales	13,2% (2109)	11,9% (442)	12,9% (2551)	+
Droit	3,5% (561)	0,4% (14)	2,9% (575)	+
Education	13,7% (2203)	6,7% (250)	12,4% (2453)	+
Psychologie	2,5% (405)	11,9% (444)	4,3% (849)	+
Services publics et communautaires	2,1% (335)	1,6% (59)	2,0% (394)	+
Administration	22,0% (3524)	15,8% (587)	20,8% (4111)	+
Sciences de la santé	8,5% (1358)	1,7% (64)	7,2% (1422)	+ = 100%
Sciences biologiques	5,7% (917)	9,5% (354)	6,4% (1271)	+
Sciences physiques	4,0% (637)	3,2% (118)	3,8% (755)	+
Mathématiques	3,2% (516)	3,2% (118)	3,2% (634)	+
Design de l'environnement	2,1% (339)	3,2% (118)	2,3% (457)	+
Ressources naturellles	1,7% (279)	2,6% (96)	1,9% (375)	+
Ingénierie	7,3% (1173)	13,8% (511)	8,5% (1684)	+
Théologie	1,0% (153)	1,6% (59)	1,1% (212)	+
Communicat'ons	0,3% (56)	1,6% (59)	0,6% (115)	+
Informatique	0,6% (97)	0,3% (12)	0,5% (109)	+
TOTAL	81,2% (16024)	18,8% (3716)	19740	

(Données pondérées)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(Il est possible que la somme des pourcentages n'égale pas 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

TABLEAU 4.3 c): CHOIX DU PROGRAMME SELON LE TYPE D'INSTITUTION

FAMILLE DE PROGRAMMES \ INSTITUTION	COLLEGE PRIVE	CEGEP	TOTAL	
Arts	2,7% (88)	3,7% (596)	3,5% (684)	+
Lettres	5,4% (178)	5,5% (882)	5,5% (1060)	+
Sciences sociales	10,4% (344)	13,6% (2176)	13,0% (2520)	+
Droit	4,7% (154)	2,6% (422)	3,0% (576)	+
Education	9,7% (319)	13,1% (2104)	12,5% (2423)	+
Psychologie	2,1% (69)	4,7% (749)	4,2% (818)	+
Services publics et communautaires	1,8% (59)	2,1% (335)	2,0% (394)	+
Administration	20,7% (682)	20,6% (3304)	20,6% (3986)	+
Sciences de la santé	13,1% (431)	6,0% (960)	7,2% (1391)	+ = 100%
Sciences biologiques	6,9% (227)	6,5% (1044)	6,6% (1271)	+
Sciences physiques	2,9% (95)	3,9% (629)	3,7% (724)	+
Mathématiques	3,6% (118)	3,2% (516)	3,3% (634)	+
Design de l'environnement	2,1% (68)	2,2% (358)	2,2% (426)	+
Ressources naturellles	3,6% (120)	1,6% (255)	1,9% (375)	+
Ingénierie	8,4% (276)	8,6% (1378)	8,6% (1654)	+
Théologie	2,1% (68)	0,9% (144)	1,1% (212)	+
Communications	-	0,7% (115)	0,7% (115)	+
Informatique	-	0,5% (78)	0,5% (78)	+
TOTAL	17,0% (3296)	83,0% (16045)	19341	

(Données pondérées)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(Il est possible que la somme des pourcentages n'égale pas 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

TABLEAU 4.3 d): CHOIX DU PROGRAMME SELON LE REVENU DU PERE

FAMILLE DE PROGRAMMES	MOINS DE 17 000 $	17 000 $ OU PLUS	TOTAL	
Arts	1,7% (70)	1,1% (47)	1,4% (117)	+
Lettres	7,2% (302)	4,8% (211)	6,0% (513)	+
Sciences sociales	12,8% (539)	15,3% (672)	14,1% (1211)	+
Droit	3,2% (136)	3,9% (172)	3,6% (308)	+
Education	14,1% (593)	8,9% (392)	11,5% (985)	+
Psychologie	5,8% (245)	6,9% (303)	6,4% (548)	+
Services publics et communautaires	1,6% (67)	0,9% (38)	1,2% (105)	+
Administration	20,4% (855)	26,0% (1140)	23,2% (1995)	+
Sciences de la santé	4,8% (202)	9,0% (393)	6,9% (595)	+ = 100%
Sciences biologiques	4,8% (202)	6,7% (292)	5,8% (494)	+
Sciences physiques	5,2% (217)	3,2% (139)	4,1% (356)	+
Mathématiques	2,7% (112)	2,1% (92)	2,4% (204)	+
Design de l'environnement	1,5% (64)	3,0% (130)	2,3% (194)	+
Ressources naturelles	1,7% (72)	0,3% (14)	1,0% (86)	+
Ingénierie	8,6% (361)	6,8% (297)	7,7% (658)	+
Théologie	1,4% (59)	0,4% (18)	0,9% (77)	+
Communications	0,9% (36)	0,1% (2)	0,4% (38)	+
Informatique	1,6% (67)	0,7% (33)	1,2% (100)	+
TOTAL	48,9% (4199)	51,1% (4385)	8584	

(Données pondérées)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(Il est possible que la somme des pourcentages n'égale pas 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

TABLEAU 4.3 e): CHOIX DU PROGRAMME SELON LA SCOLARITE DU PERE

SCOLARITE / FAMILLE DE PROGRAMMES	MOINS DE 12 ANS	12 ANS ET ET PLUS	TOTAL	
Arts	3,9% (344)	3,1% (260)	3,5% (604)	+
Lettres	5,6% (494)	4,1% (338)	4,9% (832)	+
Sciences sociales	14,9% (1305)	13,1% (1089)	14,0% (2394)	+
Droit	2,4% (212)	3,7% (312)	3,1% (524)	+
Education	15,8% (1386)	9,3% (772)	12,6% (2158)	+
Psychologie	4,3% (381)	3,6% (298)	4,0% (679)	+
Services publics et communautaires	2,2% (189)	1,5% (123)	1,8% (312)	+
Administration	19,3% (1693)	21,3% (1778)	20,3% (3471)	+
Sciences de la santé	8,4% (740)	6,3% (524)	7,4% (1264)	+ = 100%
Sciences biologiques	3,4% (302)	9,4% (784)	6,4% (1086)	+
Sciences physiques	4,4% (384)	3,4% (280)	3,9% (664)	+
Mathématiques	2,1% (185)	4,4% (370)	3,2% (555)	+
Design de l'environnement	1,6% (140)	3,6% (299)	2,6% (439)	+
Ressources naturelles	2,2% (196)	1,1% (92)	1,7% (288)	+
Ingénierie	7,7% (677)	9,5% (791)	8,6% (1468)	+
Théologie	1,0% (92)	0,7% (62)	0,9% (154)	+
Communications	0,2% (21)	1,1% (94)	0,7% (115)	+
Informatique	0,3% (28)	0,8% (66)	0,6% (94)	+
TOTAL	51,3% (8769)	48,7% (8332)	17101	

(Données pondérées)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(Il est possible que la somme des pourcentages n'égale pas 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

TABLEAU 4.3 f): CHOIX DU PROGRAMME SELON L'OCCUPATION DU PERE

FAMILLE DE PROGRAMMES \ OCCUPATION	COL BLANC	COL BLEU	TOTAL	
Arts	2,5% (291)	5,1% (343)	3,5% (634)	+
Lettres	5,8% (662)	5,5% (375)	5,7% (1037)	+
Sciences sociales	12,6% (1452)	12,7% (856)	12,6% (2308)	+
Droit	3,4% (391)	2,1% (140)	2,9% (531)	+
Education	9,8% (1131)	15,9% (1074)	12,1% (2205)	+
Psychologie	3,9% (451)	5,6% (312)	4,2% (763)	+
Services publics et communautaires	2,3% (267)	1,5% (104)	2,0% (371)	+
Administration	21,5% (2476)	21,0% (1422)	21,4% (3898)	+
Sciences de la santé	6,2% (713)	10,0% (676)	7,6% (1389)	+ = 100%
Sciences biologiques	8,5% (974)	4,2% (283)	6,9% (1257)	+
Sciences physiques	4,4% (506)	3,2% (219)	4,0% (725)	+
Mathématiques	3,4% (391)	2,7% (184)	3,1% (575)	+
Design de l'environnement	2,8% (325)	0,9% (59)	2,1% (384)	+
Ressources naturelles	1,7% (194)	1,7% (116)	1,7% (310)	+
Ingénierie	9,1% (1044)	6,7% (450)	8,2% (1494)	+
Théologie	1,3% (149)	0,9% (64)	1,2% (213)	+
Communications	0,2% (24)	0,4% (29)	0,3% (53)	+
Informatique	0,4% (49)	0,9% (59)	0,6% (108)	+
TOTAL	62,9% (11491)	37,1% (6765)	18255	

(Données pondérées)

(Les chiffres entre parenthèses indiquent le nombre de sortants dans la case, ou cellule; c'est d'après ces chiffres que sont calculés les pourcentages)

(Il est possible que le somme des pourcentages n'égale pas 100%, par suite d'erreurs d'arrondis)

4.4- Sommaire

- Les établissements universitaires attirent davantage les sortants de la région où elles sont situées ou ceux des régions voisines.

- Près de la moitié des sortants du secteur professionnel au niveau collégial se dirigeant vers les études universitaires étaient issus de la famille des techniques administratives (48,6%).

- C'est la famille de programmes "administration" à l'université qui attire la plus grande proportion des sortants du secteur professionnel au niveau collégial qui se dirigent vers les études universitaires (41,5%).

- Il y a une relation très nette entre la famille de programmes où était inscrit un sortant alors qu'il était au collégial et la famille de programmes universitaires où s'inscrira ce sortant.

- Parmi les caractéristiques individuelles, institutionnelles et sociales du sortant, seul le sexe du sortant a une influence sur le choix de la discipline universitaire. La langue maternelle a une légère influence sur le choix scolaire alors que le type d'établissement et l'origine sociale (revenu, scolarité et occupation) n'ont presque aucune influence.

Conclusion

Après avoir décrit les clientèles de Relance 1978 selon qu'elles ont fréquenté le secteur général ou le secteur professionnel, ont obtenu un diplôme, selon la carrière scolaire et les choix effectués, tant au niveau secondaire qu'au niveau collégial, certaines constantes peuvent être dégagées.

Ce sont les anglophones ou allophones et ceux dont le père a 12 ans ou plus de scolarité qui sont les plus susceptibles d'être des sortants du secteur général au niveau secondaire. On doit noter que l'origine sociale (revenu et scolarité du père) a peu d'influence sur le fait de fréquenter le secteur général si le sortant est anglophone ou allophone, mais a une influence considérable lorsque le sortant est francophone. En d'autres termes, les anglophones et les allophones auront fréquenté le secteur général quelle que soit leur origine sociale, alors que les francophones d'origine sociale élevée auront beaucoup plus de chances d'avoir fréquenté le secteur général que les francophones appartenant à un milieu social modeste. Ceci signifie que ces derniers seront plus portés à décider, dès le niveau secondaire, d'aller sur le marché du travail avec un cours de formation professionnelle.

C'est le fait d'avoir fréquenté le secteur professionnel qui influence le plus l'abandon sans diplôme au

niveau secondaire (lorsqu'on considère ensemble, le statut scolaire, la scolarité du père, le sexe et la langue maternelle de l'étudiant). Viennent ensuite la scolarité du père (indicateur d'origine sociale), le sexe de l'étudiant et, en dernier lieu, la langue maternelle.

En somme, au niveau secondaire, une origine sociale modeste contribue à orienter l'étudiant francophone vers le secteur professionnel d'où il se dirigera vers le marché du travail, avec ou sans diplôme. Quant aux anglophones et aux allophones, ils auront fréquenté le secteur général quelle que soit leur origine sociale, mais ils se dirigeront vers le marché du travail après avoir obtenu un diplôme de "high school" dans une proportion appréciable, ce qui fait que la probabilité d'aller au niveau collégial n'est pas plus élevée pour eux que pour les francophones.

Le passage du niveau secondaire au niveau collégial semble n'être tributaire que de la scolarité du père (lorsque l'on considère simultanément la scolarité et le revenu du père, le sexe et la langue maternelle de l'étudiant), où ceux qui ont un père plus scolarisé vont davantage au niveau collégial. Les indicateurs d'origine sociale n'agissent pas de la même façon sur les francophones et les anglophones ou allophones; pour un francophone, seule la scolarité du

père importe et il n'y a pas de différences dues au revenu du père, alors que chez les anglophones et les allophones, l'effet du revenu du père est légèrement plus important que celui de la scolarité du père et ces deux facteurs exercent une influence non négligeable.

Une fois prise la décision de poursuivre des études collégiales, c'est l'appartenance à un groupe linguistique qui contribue le plus à orienter l'étudiant: les anglophones et les allophones allant davantage au secteur général que les francophones. La scolarité et l'occupation du père ainsi que le sexe de l'étudiant interviennent d'une manière non négligeable dans ce choix. Les différences dues à la langue maternelle sont moins importantes lorsque l'origine sociale (scolarité et occupation du père) est élevée et beaucoup plus importantes lorsque l'origine sociale est modeste. D'ailleurs, cette situation est semblable à celle qui existe au niveau secondaire. De même, l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la fréquentation du secteur général est moins prononcé lorsque l'origine sociale est élevée et beaucoup plus important lorsque les sortants sont d'origine sociale modeste.

C'est le statut scolaire qui explique les plus grandes différences entre ceux qui abandonnent sans avoir obtenu diplôme au niveau collégial. Viennent ensuite le type

d'établissement fréquenté et la scolarité du père: la scolarité du père n'affecte que très peu l'abandon sans diplôme au secteur général, mais a une influence relativement importante au secteur professionnel; cette situation est inversée lorsqu'on considère l'influence du type d'établissement fréquenté. De la même façon, le fait d'avoir fréquenté le secteur général procure un avantage certain si l'on avait fréquenté un collège privé et si le père a moins e 12 ans de scolarité, et cet avantage est moins prononcé dans les CEGEP ou si le père avait 12 ans ou plus de scolarité. Enfin, en ce qui concerne le sexe de l'étudiant, les filles sont avantagées au secteur général (même si elle poursuivent moins leurs études), alors que les garçons le sont au secteur professionnel.

La scolarité du père et la langue maternelle de l'étudiant sont, parmi les variables considérées, les plus importantes quant à la décision de poursuivre des études universitaires; viennent ensuite le type d'établisssement fréquenté et le sexe de l'étudiant. Il est à noter que chacune de ces variables intervient grandement dans la décision de poursuivre les études. La scolarité du père et le type d'établissement fréquenté exercent des influences réciproques qui augmentent, lorsque conjuguées, la probabilité nette d'accession aux études universitaires: la différence entre ceux dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé est beaucoup plus importante au secteur privé qu'au

secteur public; en d'autres termes, le fait d'avoir fréquenté le secteur privé augmente l'effet de la scolarité du père sur la poursuite des études. Enfin, le type d'établissement fréquenté a une influence plus grande si le sortant est francophone que s'il ne l'est pas.

On peut donc dégager les deux facteurs les plus influents (parmi ceux que l'on a considéré) sur la carrière scolaire: la scolarité du père et la langue maternelle. Par ailleurs, on peut isoler un facteur qui, lorsqu'on l'a pris en considération, n'a pas eu beaucoup d'influence: le revenu du père. La scolarité du père contribue au choix du secteur général au niveau secondaire, elle est presque le seul facteur influent dans la décision de poursuivre des études collégiales; au niveau collégial, elle contribue à la sélection du secteur général et à la poursuite d'études universitaires.

La langue maternelle influence le choix du secteur d'études, mais n'a que peu d'influence sur la poursuite d'études collégiales; ceci peut être dû au fait que le secteur professionnel est peu développé au niveau secondaire du côté anglophone. Au niveau collégial, les anglophones et allophones s'orientent davantage vers le secteur général et, de là, vers les études supérieures. Il est à noter que chez les anglophones et les allophones, la carrière scolaire dépend moins de l'origine sociale que chez les francophones.

GRAPHIQUE C-2: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon le sexe de l'étudiant

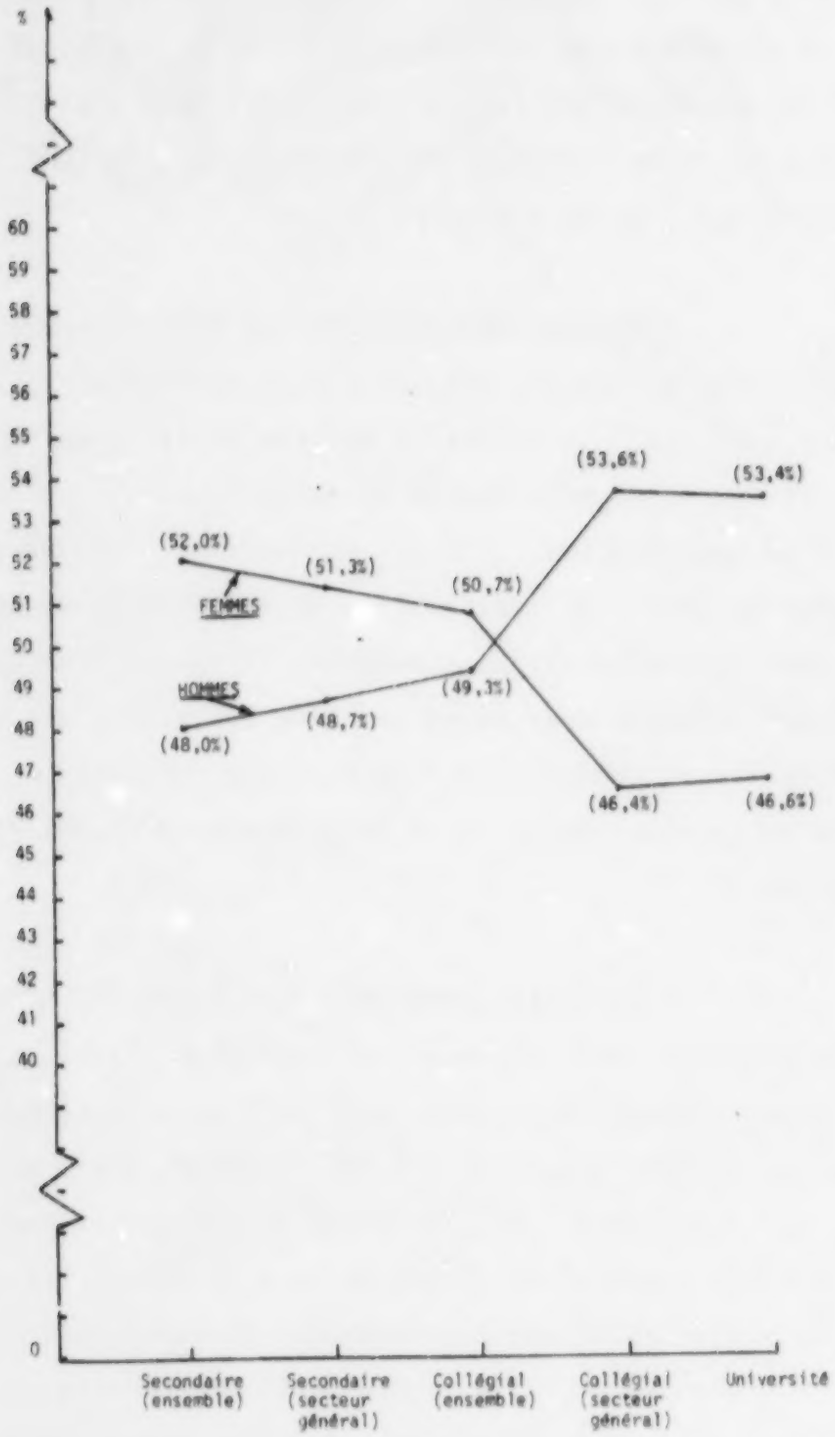

GRAPHIQUE C-3: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon la langue maternelle

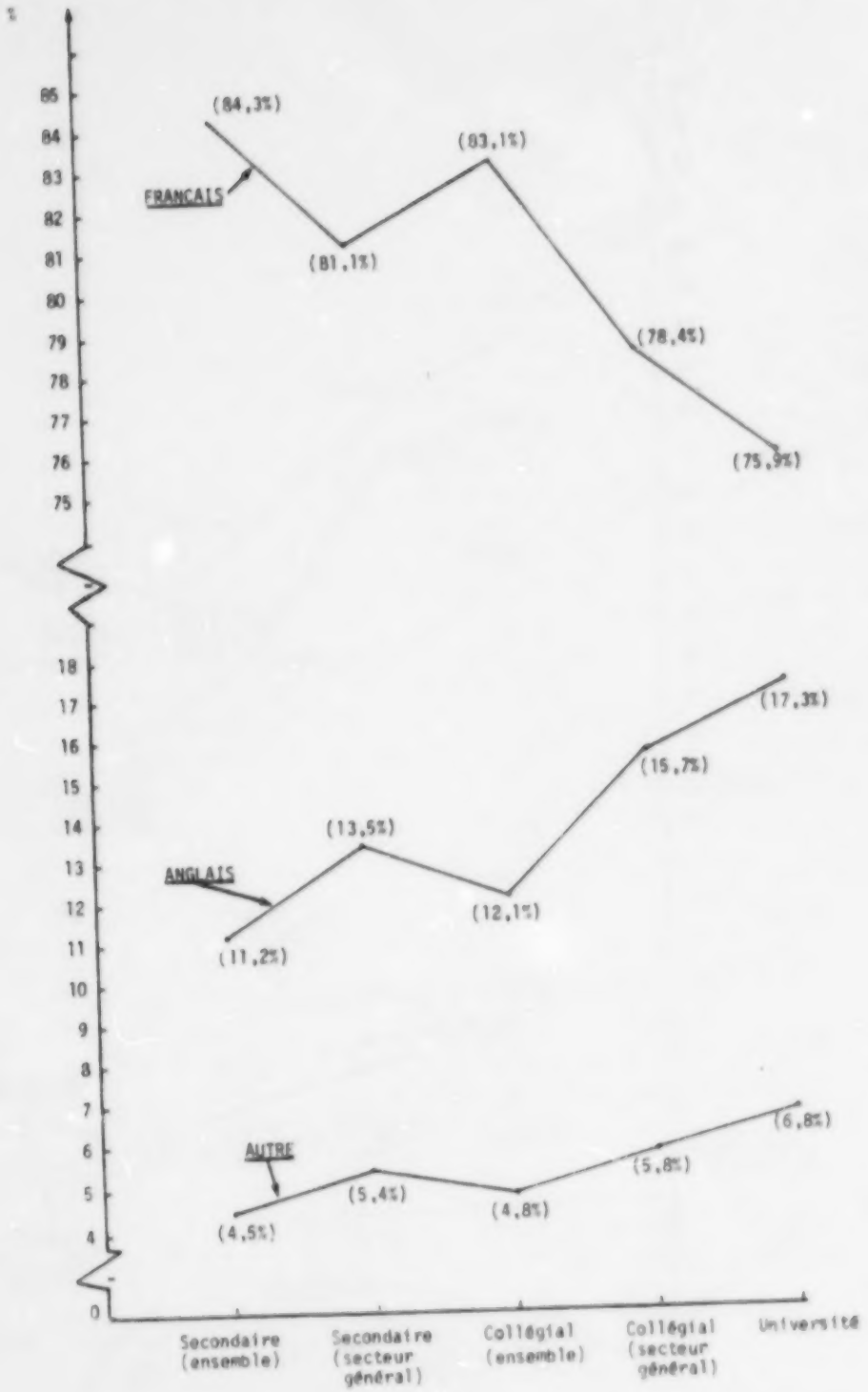

GRAPHIQUE C-4: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon l'occupation du père
a) sous-groupe col bleu

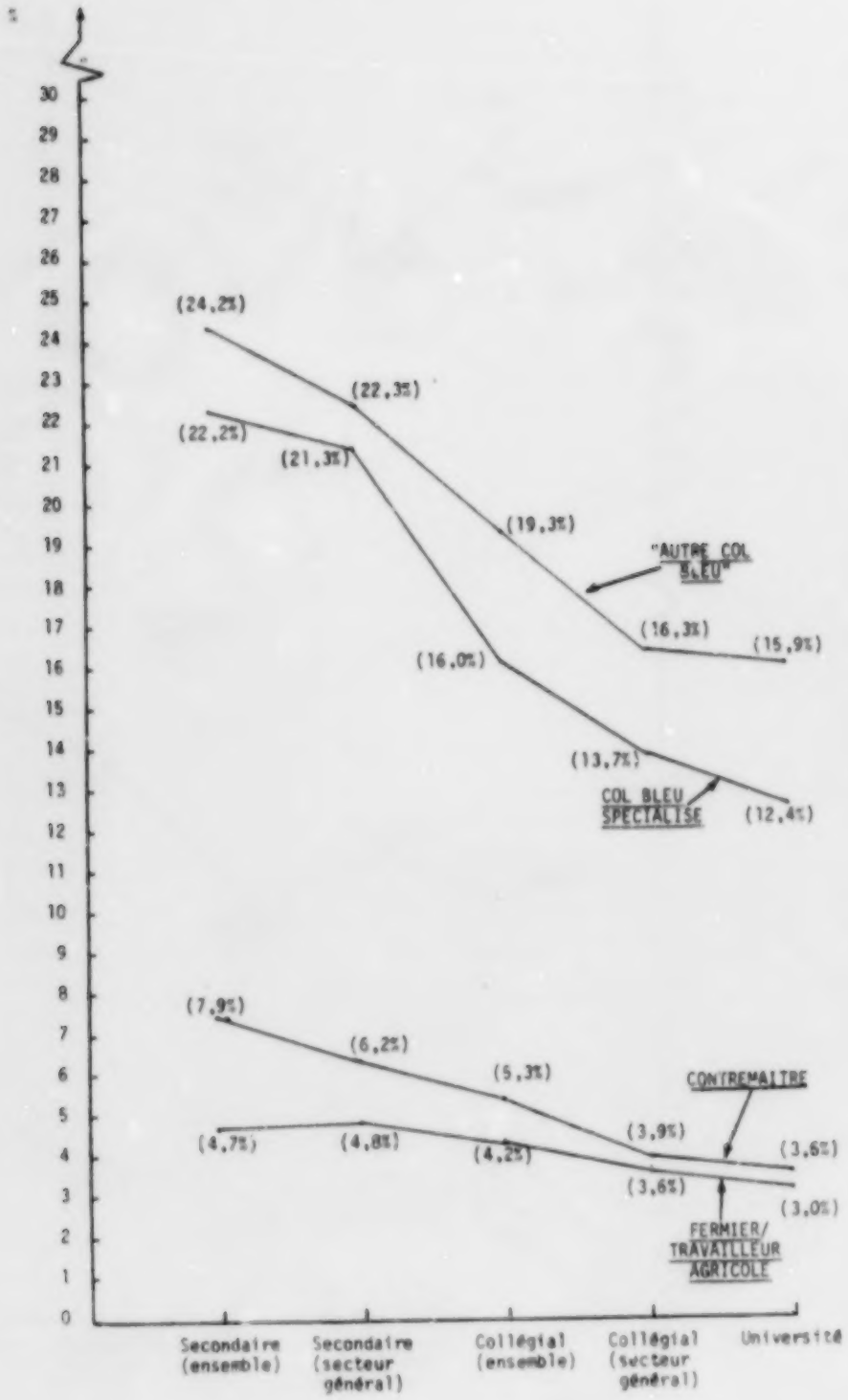

GRAPHIQUE C-4: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon l'occupation du père
b- sous-groupe col blanc

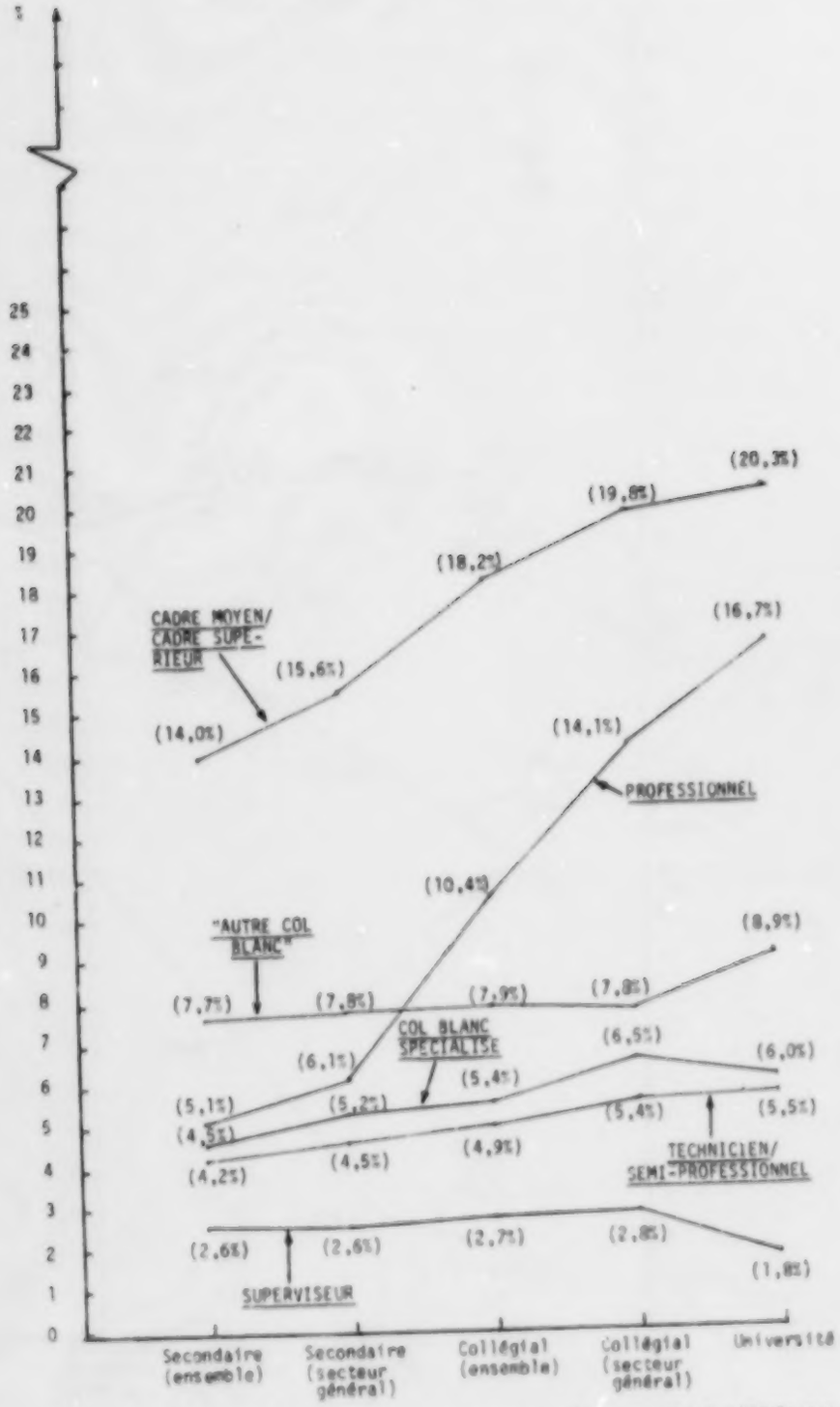

NOTE: La somme (a) et b)) des pourcentages sur l'axe vertical n'égale pas 100% parce que les non-répondants et ceux dont le père est décédé ne sont pas inclus

GRAPHIQUE C-5: Répartition de la clientèle de 8eléance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon la scolarité du père

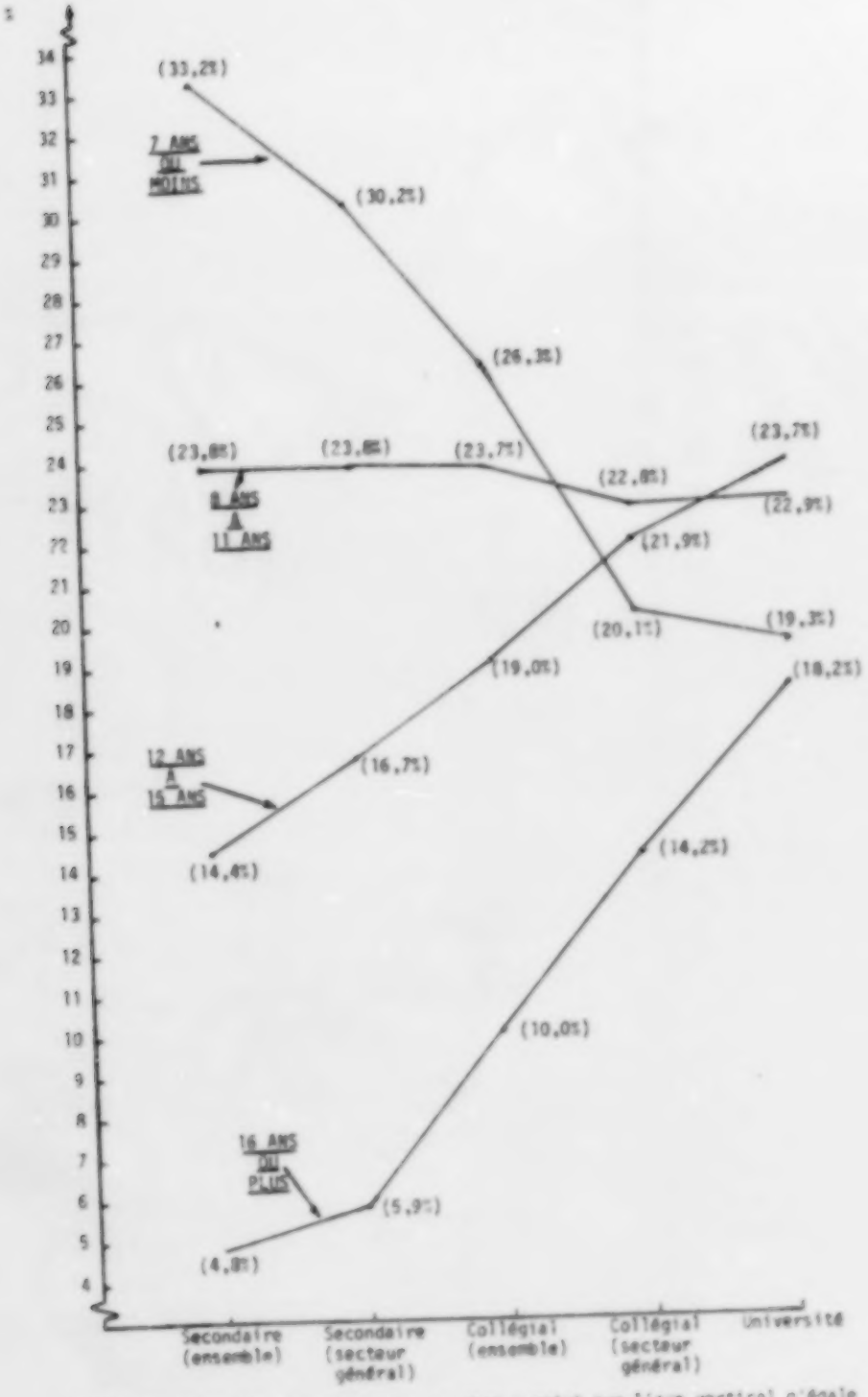

NOTE: La somme des pourcentages pour chaque point sur l'axe vertical n'égale pas 100% parce que les non-répondants et ceux dont le père est décédé ne sont pas inclus

GRAPHIQUE C-6: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon le revenu du père

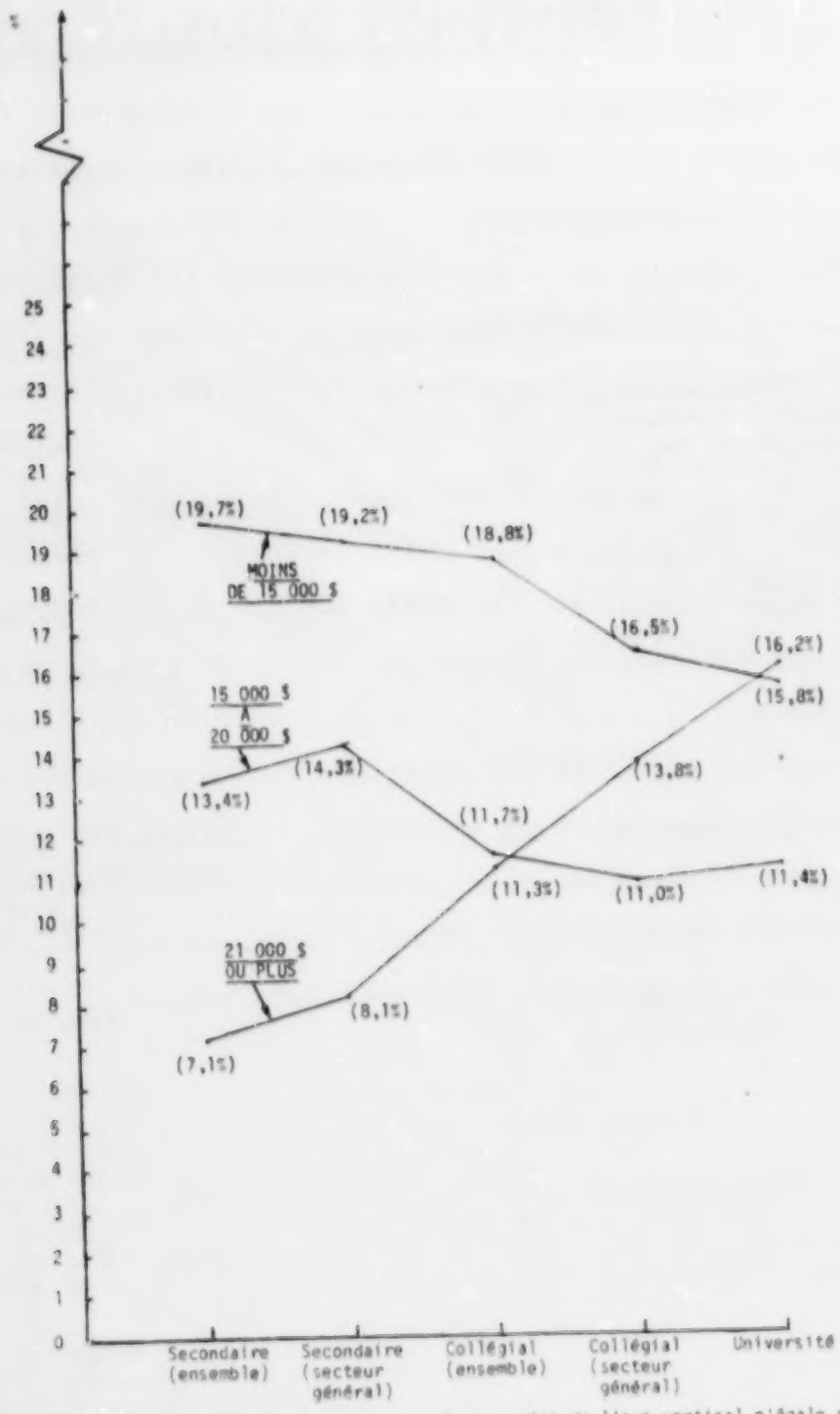

NOTE: La somme des pourcentages pour chaque point de l'axe vertical n'égale pas 100% parce que les non-répondants et ceux dont le père est décédé ne sont pas inclus

On peut donc conclure que, par rapport à la carrière scolaire, une sélection est effectuée selon deux lignes directrices bien définies: l'origine sociale (la scolarité du père est un indicateur d'origine sociale) et l'appartenance "culturelle" (telle que définie par la dichotomie francophone - non-francophone). Les graphiques C-2 à C-6 démontrent l'importance de l'origine sociale et de l'appartenance culturelle sur la carrière scolaire.

Enfin, si l'on examine les choix scolaires, une fois décidé le secteur d'études (général ou professionnel) c'est le sexe de l'étudiant qui est déterminant et ce, de façon beaucoup plus nette que l'origine sociale ou la langue maternelle. Ainsi, s'il n'y a plus de distinctions entre disciplines scolaires réservées aux riches ou aux pauvres, aux anglophones ou aux francophones, il reste encore des disciplines réservées aux femmes et des disciplines réservées aux hommes et, sur le marché du travail, des occupations pour les hommes et des occupations pour les femmes.

ANNEXE I

PROGRAMMES UNIVERSITAIRES

ARTS

800 Arts dramatiques
801 Arts plastiques
802 Arts visuels
803 Musique
805 Histoire de l'art

COMMUNICATIONS

806 Journalisme - Information

BIBLIOTHECONOMIE

804 Bibliothéconomie

LETTRES

807 Langues et traduction
808 Lettres/littérature
809 Linguistique
825 Phylosophie

SCIENCES SOCIALES

810 Anthropologie
811 Criminologie
812 Démographie
814 Economique
821 Géographie
822 Histoire
830 Sciences politiques
832 Sociologie

DROIT

813 Droit

EDUCATION

815 Education physique
816 Enseignement élémentaire
817 Enseignement secondaire
818 Enseignement-enfance inadaptée
819 Enseignement préscolaire
820 Pédagogie
823 Orientation scolaire et professionnelle
824 Orthopédagogie
825 Psycho-éducation

PSYCHOLOGIE

827 Psychologie

SERVICES PUBLICS ET COMMUNAUTAIRES

828 Récréologie
831 Service social

ADMINISTRATION

829 Relations industrielles
869 Sciences administratives
870 Sciences comptables
871 Sciences de la gestion

ANNEXE 1 (suite)

SCIENCES DE LA SANTE

834 Chirurgie dentaire
836 Ergothérapie
837 Médecine
838 Nursing
839 Optométrie
840 Orthophonie-audiologie
841 Pharmacie
842 Physiothérapie
866 Médecine vétérinaire

SCIENCES BIOLOGIQUES

843 Biochimie
844 Biologie
845 Biophysique
849 Microbiologie

SCIENCES PHYSIQUES

846 Chimie
847 Géologie
850 Physique

MATHEMATIQUES

848 Mathématiques
867 Actuariat

DESIGN DE L'ENVIRONNEMENT

851 Architecture
853 Design

RESSOURCES NATURELLES

852 Agriculture
854 Foresterie

INGENIERIE

855 Génie chimique
856 Génie civil
857 Génie électrique
858 Génie géologique
859 Génie industriel
860 Génie mécanique
861 Génie médical
862 Génie métallurgique
863 Génie minier
864 Génie physique
865 Géodésie

INFORMATIQUE

868 Informatique

THEOLOGIE

872 Catéchèse
873 Théologie

Sources: La Classification générale, système CLARDER (Classification et Regroupement des Domaines d'Enseignement et de Recherche), septembre 1972.

NOTE : Cette liste n'est pas exhaustive: elle ne comprend que les programmes de la "liste no. 3" du questionnaire: Relance 1978 (voir annexe II).

ANNEXE II
RELANCE 1978

1. L'an dernier (pendant l'année scolaire 1976-77) à quel secteur et à quel niveau scolaire étiez-vous inscrit(e)?

LIRE SI NECESSAIRE

1--	Secteur général, niveau secondaire	1	(10)
2--	Secteur général, niveau collégial	2	
3--	Secteur professionnel, niveau collégial	3	
4--	Secteur professionnel court, niveau secondaire	4	
5--	Secteur professionnel long, niveau secondaire	5	
6--	Vous n'étiez pas aux études	6	
	FIN DE L'ENTREVUE REMERCIER LE CANDIDAT	9	

2. Avez-vous obtenu un diplôme (certificat) pour les études que vous avez faites l'an dernier?

1--	Oui	1	(11)
2--	Non	2	
8--	Je ne sais pas	8	
		9	

3. Que vous ayez ou non quitté l'école ou le collège avant la fin des cours, à quel moment s'est terminée votre année scolaire 1976-77?

1--	Entre septembre et décembre 1976	1	(12)
2--	Entre janvier et mars 1977	2	
3--	En avril 1977	3	
4--	En mai 1977	4	
5--	En juin 1977	5	
6--	Après juin 1977	6	
8--	Je ne sais pas	8	
		9	

4. De façon générale, êtes-vous très satisfait(e), satisfait(e), insatisfait(e), très insatisfait(e) des études que vous avez faites l'an dernier? (76-77)

1-- Très satisfait(e)	1	(13)
2-- Satisfait(e)	2	
3-- Insatisfait(e)	3	
4-- Très insatisfait(e)	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

5. Avez-vous accompli des démarches en vue de poursuivre ou de reprendre vos études, que ce soit au niveau secondaire, au niveau collégial ou à l'université, en septembre 1977?

1-- Oui	1	(14)
2-- Non → PASSEZ A LA QUESTION NO 14	2	
	9	

6. A quel niveau ces démarches ont-elles été faites pour l'année scolaire 77-78?

1-- Au niveau secondaire	1	(15)
2-- Au niveau collégial → PASSEZ A LA QUESTION NO 9	2	
3-- Au niveau universitaire → PASSEZ A LA QUESTION NO 9	3	
	9	

7. Avez-vous pu reprendre ou poursuivre normalement vos études secondaires pour l'année scolaire 77-78?

1-- Oui → PASSEZ A LA QUESTION NO 8	1	(16)
2-- Non → PASSEZ A LA QUESTION NO 14	2	
	9	

8. Dans quel établissement poursuivez-vous, ou avez-vous poursuivi vos études secondaires 77-78?

1-- Dans la même école que l'an passé — 1 (17)

2-- Dans une autre école — 2

9

PASSEZ A LA QUESTION NO 14

9. Pour l'année scolaire 77-78, auprès de combien d'établissements différents avez-vous accompli des démarches en vue de poursuivre ou de reprendre des études de niveau collégial ou universitaire?

( ) inscrivez le nombre d'établissements dans la case correspondante sur la feuille-réponse (18)

8-- Je ne sais pas

9--

10. Avez-vous été accepté(e) par cet ou par un de ces établissements pour l'année scolaire 77-78?

1-- Oui — 1 (19)

2-- Non → PASSEZ A LA QUESTION NO 14 — 2

9

11. A quel établissement d'enseignement avez-vous été accepté(e) pour l'année scolaire 77-78?

NOTE: En vous référant à la liste No 1 des établissements d'enseignement, inscrivez le nom de l'établissement dans l'espace prévu à cette fin sur la feuille-réponse. (20-21)

Exemple:

NOM DE L'ETABLISSEMENT:

_ _CEGEP_DU_VIEUX_MONTREAL_ _

ECRIRE LISIBLEMENT

12. A quel programme d'études avez-vous été accepté(e)? (22-24)

NOTE: En vous référant à la liste No 2 ou à la liste No 3 des numéros de programmes collégiaux ou universitaires inscrivez sur la feuille-réponse le nom du programme d'études et le niveau (collégial ou université)

Exemple: UNIVERSITE PHILOSOPHIE

NOM DU PROGRAMME D'ETUDE:

_ _ _PHILOSOPHIE_ UNIVERSITE_ _

ECRIRE LISIBLEMENT SUR LA FEUILLE-REPONSE

13. Actuellement, poursuivez-vous toujours vos études collégiales ou universitaires(pour l'année scolaire 78-79)?

1-- Oui 1 (25)

2-- Non 2

9

14. Avez-vous actuellement un emploi rémunéré à temps plein ou à temps partiel?

1-- Oui 1 (26)

2-- Non → PASSEZ A LA QUESTION NO 29 2

9

15. S'agit-il d'un emploi à temps plein ou à temps partiel?

1-- Un emploi à temps plein (30 heures et plus) 1 (27)

2-- Un emploi à temps partiel (moins de 30 heures) 2

9

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 18

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 16

16. S'agit-il de votre premier emploi à temps plein depuis la fin de l'année scolaire 1976-77?

1-- Oui → PASSEZ A LA QUESTION NO 19 | 1 (28)

2-- Non | 2

9 | 9

17. Combien d'emplois à temps plein avez-vous eus avant celui-ci depuis la fin de l'année scolaire 1976-77?

( ) Inscrivez le nombre d'emplois à temps plein dans la case correspondante sur la feuille-réponse. (29)

8-- Je ne sais pas

9--

PASSEZ A LA QUESTION NO 19

18. Parmi les phrases suivantes, quelle est celle qui décrit le mieux la raison pour laquelle vous travaillez à temps partiel?

1-- Parce que vous ne trouvez pas d'emploi à temps plein | 1 (30)

2-- Parce que vous consacrez le reste de votre temps à étudier | 2

3-- Parce que vous ne tenez pas à travailler à temps plein actuellement | 3

4-- Aucune de ces raisons | 4

8-- Je ne sais pas | 8

9 | 9

19. Depuis combien de mois occupez-vous l'emploi que vous avez actuellement?

0-- Moins d'un mois | 0 (31)

1-- 1 mois à 2 mois inclusivement | 1

2-- 3 mois à 4 mois inclusivement | 2

3-- 5 mois à 6 mois inclusivement | 3

4-- 7 mois à 8 mois inclusivement | 4

5-- 9 mois à 10 mois inclusivement | 5

6-- 11 mois à 1 an inclusivement | 6

7-- Plus d'un an | 7

8-- Je ne sais pas | 8

9 | 9

20. Diriez-vous que vous avez eu beaucoup, un peu ou pas du tout de difficulté à obtenir cet emploi?

1--	Beaucoup	1 (32)
2--	Un peu	2
3--	Pas du tout	3
8--	Je ne sais pas	8
		9

21. Au total, pendant combien de semaines avez-vous cherché avant de trouver cet emploi?

( )	Indiquez le nombre de semaines dans les cases correspondantes sur la feuille-réponse.	(33-34)
98--	Je ne sais pas	
99--		

22. Quel genre de travail faites-vous?

NOTE 1: S'il-vous-plaît, indiquez l'occupation du candidat de façon précise. (35-38)

PAR EXEMPLE: technicien(ne) dans un laboratoire de produits pharmaceutiques, technicien(ne) en aéronautique, technicien(ne) en réfrigération, et NON PAS: technicien(ne)

PAR EXEMPLE: commis de bureau, commis à l'expédition, commis de magasin, et NON PAS: commis

PAR EXEMPLE: opérateur(trice) de machine à coudre, opérateur(trice) de machine à fermer les boîtes de conserves, opérateur(trice de pelle mécanique et NON PAS: opérateur(trice)

NOTE 2: Utilisez l'espace prévu à cette fin sur la feuille-réponse.

OCCUPATION DU CANDIDAT

- -

ECRIRE LISIBLEMENT

9998-- Je ne sais pas

9999--

23. Pour quelle sorte de compagnie, d'institution, d'organisation travaillez-vous? Que fait cette entreprise?

NOTE 1: N'écrivez pas le nom de la compagnie

PAR EXEMPLE: compagnie de transport aérien et NON PAS: Air Canada

: compagnie de fabrication de bière et NON PAS: Molson

: magasin d'alimentation et NON PAS: Steinberg

NOTE 2: Utilisez l'espace prévu à cette fin sur la feuille-réponse.

GENRE D'ENTREPRISE

ECRIRE LISIBLEMENT

(39-42)

9998-- Je ne sais pas

9999--

24. Quel salaire recevez-vous en moyenne par semaine (avant les déductions)?

NOTE: Indiquez le code dans les cases prévues à cette fin sur la feuille-réponse.

(43-44)

01--	50. et moins par semaine	01
02--	$51. à $60.	02
03--	$61. à $70.	03
04--	$71. à $80.	04
05--	$81. à $90.	05
06	$91. à $100.	06
07--	$101. à $110.	07
08--	$111. à $120.	08
09--	$121. à $130.	09
10--	$131. à $140.	10
11--	$141. à $150.	11
12--	$151. à $161.	12
13--	$161. à $170.	13
14--	$171. à $180.	14
15--	$181. à $190.	15
16--	$191. à $200.	16
17--	Plus de $200.	17
98--	Je refuse de répondre	98
99--		99

25. Diriez-vous qu'en général cet emploi correspond, tout à fait, assez, peu ou pas du tout aux études que vous avez faites?

1-- Tout à fait	1	(45)
2-- Assez	2	
3-- Peu	3	
4-- Pas du tout	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

26. Diriez-vous que les différentes connaissances que vous avez acquises à l'école ou au collège vous aident beaucoup, un peu ou pas du tout à accomplir votre travail?

1-- Beaucoup	1	(46)
2-- Un peu	2	
3-- Pas du tout	3	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 28

27. Diriez-vous que le domaine dans lequel vous vous êtes spécialisé(e) est <u>le seul</u> à pouvoir préparer convenablement un étudiant à accomplir le travail que vous faites?

1-- Oui	1	(47)
2-- Non	2	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

28. De façon générale, lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre travail?

1-- C'est un travail très intéressant	1	(48)
2-- C'est un travail assez intéressant	2	
3-- C'est un travail plutôt monotone	3	
4-- C'est un travail qui n'a aucun intérêt	4	
8-- Je ne sais pas	8	
	9	

PASSEZ A LA QUESTION NO 30

29. Pour quelle raison n'avez-vous pas d'emploi?

LIRE SI NECESSAIRE

1--	Vous êtes actuellement en chômage (c'est-à-dire, vous recherchez ou vous attendez un emploi	1 (49)
2--	Vous poursuivez des études à temps plein	2
3--	Pour l'instant, vous n'êtes pas intéressé(e) à travailler	3
4--	Vous allez bientôt reprendre vos études	4
5--	A cause de la maladie	5
6--	On vous a dit qu'on vous trouvait trop jeune pour entrer directement sur le marché du travail	6
7--	Aucune de ces raisons	7
8--	Je ne sais pas	8
		9

→ PASSEZ A LA QUESTION NO 32

30. Pendant combien de semaines avez-vous été en chômage depuis le 1er janvier 1978?

(50-51)

NOTE 1: Etre en chômage signifie être disponible pour travailler, chercher du travail avec ou sans prestations d'assurance-chômage.

NOTE 2: Indiquez le nombre de semaines de chômage dans les cases prévues à cette fin sur la feuille-réponse.

98-- Je ne sais pas

99--

NOTE 3: Si aucun chômage, inscrivez 00.

31. Au total, pendant combien de semaines avez-vous été en chômage depuis la fin de vos études? (52-53)

NOTE 1: Indiquez le nombre de semaines de chômage dans les cases prévues à cette fin sur la feuille-réponse.

NOTE 2: Si le candidat s'exprime en mois, transposez en semaines.

NOTE 3: Si aucun chômage inscrivez 00.

98-- Je ne sais pas

99--

DIRE

Nous souhaiterions finalement que vous nous fournissiez certaines informations d'ordre général.

32. En quelle année êtes-vous né(e)? (54-55)

( ) Inscrivez l'année de naissance du candidat dans les cases prévues à cette fin sur la feuille-réponse.

98-- Je ne sais pas

99--

33. Combien d'années d'études, votre père a-t-il faites? (56-57)

( ) Inscrivez dans les cases prévues à cette fin sur la feuille-réponse, le nombre d'années d'études faites par le père du candidat.

98-- Je ne sais pas

99--

34. Quelle est l'occupation de votre père?

(58-61)

NOTES: 1-- Si le père est décédé, en chômage ou invalide, inscrivez quand même sa dernière occupation.

2-- Si le père a ou avait plus d'un emploi, inscrivez son principal emploi.

3-- S'il-vous-plaît, précisez l'occupation.

Par exemple: ingénieur civil diplômé, ingénieur de locomotive, ingénieur en système de chauffage et NON PAS: ingénieur

: opérateur de machine à coudre, opérateur de machine à fermer les boîtes de conserves et NON PAS: opérateur.

: commis de bureau, commis à l'expédition, commis de magasin et NON PAS: commis.

4-- Utilisez l'espace prévu à cette fin sur la feuille-réponse.

OCCUPATION DU PERE

- - - - - - - - - - - - - - - - - - - -

ECRIRE LISIBLEMENT

9997-- Le père est décédé depuis très longtemps, la mère divorcée depuis longtemps, etc...

9998-- Je ne sais pas

9999--

35. Dans quelle catégorie placez-vous <u>le revenu annuel de votre père</u>? (62-63)

01--	Moins de $ 3000.	01
02--	$ 3000. à $ 4999.	02
03--	5000. à 6999.	03
04--	7000. à 8999.	04
05--	9000. à 10999.	05
06--	11000. à 12999.	06
07--	13000 à 14999.	07
08--	15000. à 16999.	08
09--	17000. à 18999.	09
10--	19000. à 20999.	10
11--	21000. à 24999.	11
12--	25000. à 29999.	12
13--	30000. ou plus	13
97--	Mon père est décédé	97
98--	Je ne sais pas	98
		99

<u>NOTE</u>: Inscrivez le code du salaire du père dans les cases prévues à cette fin <u>sur la feuille-réponse</u>.

36. Quelle est votre langue maternelle? (64)

(c'est-à-dire la première langue que vous avez apprise et que vous comprenez encore)

1--	Français	1
2--	Anglais	2
3--	Italien	3
4--	Autre _____	4
8--	Je ne sais pas	8
		9

37. Quel est votre état civil? (65)

1--	Célibataire	1
2--	Marié(e)	2
3--	Veuf(ve)	3
4--	Séparé(e)	4
5--	Divorcé(e)	5
8--	Je ne sais pas	8
		9

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

LISTE MO: 1

LISTE DES ETABLISSEMENTS: COLLEGIAL ET UNIVERSITAIRE

CEGEP:

10 Ahuntsic
11 André Laurendeau
12 Bois-de-Boulogne
13 Bourgchemin, CEGEP régional
14 Champlain, CEGEP régional
15 Côte-Nord, CEGEP régional
16 Dawson
17 Edouard-Montpetit
18 F.-X.-Garneau
19 Gaspésie
20 Hull
21 John Abbott
22 Joliette
23 La Pocatière
24 Lévis-Lauzon
25 Limoilou
26 Lionel-Groulx
27 Maisonneuve
28 Matane
29 Montmorency
30 Rimouski
31 Rivière-du-Loup
32 Rosemont
33 Rouyn-Noranda
34 Saguenay-Lac-St-Jean CEGEP régional
35 Sainte-Foy
36 St-Jean-sur-Richelieu
37 Saint-Jérôme
38 Saint-Laurent
39 Shawinigan
40 Sherbrooke
41 Thetford-Mines
42 Trois-Rivières
43 Valleyfield
44 Vanier
45 Victoriaville
46 Vieux-Montréal

COLLEGES PRIVES:

47 Académie Michèle-Provost Inc.
48 Collège André Grasset
49 Collège de l'Assomption
50 Collège de Lévis
51 Collège de Mérici
52 Collège de St-Damien
53 Collège Durocher
54 Collège du Sacré-Coeur
55 Collège Français Inc.
56 Collège Jean-de-Brébeuf Inc.
57 Collège Jésus-Marie de Sillery
58 Collège Laflèche
59 Collège Marguerite Bourgeois

COLLEGES PRIVES (SUITE):

60 Collège Marguerite d'Youville
61 Collège Marie Victorin
62 Collège Stanislas
63 Conservatoire de musique de Chicoutimi
64 Conservatoire de musique de Hull
65 Conservatoire de musique de Montréal
66 Conservatoire de musique de Québec
67 Conservatoire de musique de Trois-Rivières
68 Ecole de musique Vincent-d'Indy
69 Ecole Normale Notre-Dame-de-Foy
70 Ecole Supérieure de musique de Nicolet
71 Institut de technologie agricole de la Pocatière
72 Institut de technologie agricole de St-Hyacinthe
73 Institut de tourisme et d'hôtellerie
74 Inst. [illegible] Teccart
75 Marianapolis College
76 Notre-Dame Secretarial School
77 Petit séminaire de Québec
78 Petit séminaire de St-Georges
79 Séminaire de Sherbrooke
80 Séminaire des Saints-Apôtres
81 Séminaire St-Augustin
82 Autres collèges privés

UNIVERSITES:

83 Université Laval
84 Université de Montréal
85 Université du Québec à Montréal (U.Q.A.M.)
86 Université du Québec à Trois-Rivières (U.Q.T.R.)
87 Université du Québec à Chicoutimi (U.Q.A.C.)
88 Centre d'études universitaires de Rimouski (CEUR)
89 Service universitaire du Nord-Ouest québécois (SUNOQ)
90 Direction des études universitaires dans l'Outaouais (DEUQO)
91 Université de Sherbrooke
92 Université McGill
93 Université Sir George Williams
94 Université Bishop's
95 Université d'Ottawa
96 Autres universités

99 AUTRES ETABLISSEMENTS

LISTE NO: 2

PROGRAMMES DES CEGEP ET COLLEGES PRIVES

N.B.: Choisissez celui qui correspond le mieux à la discipline concernée.

SCIENCES DE LA SANTE:

011 Chirurgie dentaire
012 Diététique et nutrition
013 Education physique
014 Médecine
015 Médecine vétérinaire
016 Optométrie
017 Pharmacie
018 Sciences infirmières

SCIENCES PURES ET APPLIQUEES:

021 Agriculture
022 Architecture
023 Foresterie et géodésie
024 Sciences appliquées (génies)
025 Sciences pures

SCIENCES HUMAINES:

031 Droit
032 Géographie
033 Histoire
034 Philosophie
035 Psychologie
036 Sciences de l'éducation
037 Sciences religieuses et théologie
038 Sciences sociales
039 Service social

SCIENCES DE L ADMINISTRATION:

041 Sciences administration

ARTS:

051 Arts plastiques
053 Cinéma
055 Musique

LETTRES:

061 Lettres

SECTEUR - TECHNIQUES BIOLOGIQUES:

110 Techniques dentaires
111 Techniques d'assistance dentaire
120 Techniques de diététique
140 Techniques médicales
141 Techniques d'inhalothérapie, anesthésie
142 Techniques de radiologie
144 Techniques de réadaptation
145 Techniques de sciences naturelles
152 Techniques agricoles
160 Techniques paramédicales
180 Techniques infirmières
190 Techniques forestières

SECTEUR - TECHNIQUES PHYSIQUES:

210 Techniques de chimie industrielle
211 Techniques des matières plastiques
220 Techniques de l'architecture
221 Techniques en bâtiments et travaux publics
230 Techniques cartographiques et géodésiques
231 Techniques de la pêche
232 Techniques du papier
233 Techniques du meuble et du bois ouvré
240 Techniques du génie civil
241 Techniques de la mécanique
243 Electrotechnique
244 Techniques de laboratoire physique
245 Mécanique du bâtiment
248 Techniques maritimes
251 Techniques du textile
260 Techniques de l'eau, l'air et de l'assainissement
270 Techniques métallurgiques
271 Techniques minières
280 Aéronautique

LISTE NO: 2 (SUITE)

PROGRAMMES DES CEGEP ET DES COLLEGES PRIVES

SECTEUR - TECHNIQUES HUMAINES:

310 Techniques auxiliaires de la justice
322 Techniques familiales
351 Techniques d'éducation spécialisée
352 Techniques de gérontologie
371 Agents de pastorale
382 Techniques d'aménagement
384 Techniques de recherches en sciences humaines
388 Assistance sociale
389 Techniques des communications
390 Bibliotechnique
391 Techniques de loisirs
392 Techniques amérindiennes
393 Techniques de documentation et de bibliothèque

SECTEUR - TECHNIQUES DE L'ADMINISTRATION:

410 Techniques administratives
411 Archives médicales
412 Secrétariat
413 Administration et coopération
414 Tourisme
420 Informatique
430 Techniques hôtellières

SECTEUR - ARTS (PROGRAMMES PROFESSIONNELS)

551 Musique populaire
561 Théâtre professionnel
570 Arts appliqués
571 Techniques du vêtement
580 Communications graphiques

500 AUTRES PROGRAMMES

LISTE NO: 3

PROGRAMMES DES UNIVERSITES

N.B. Choisissez celui qui correspond le mieux à la discipline concernée.

ARTS:

800 Arts dramatiques
801 Arts plastiques
802 Arts visuels
803 Musique

LETTRES:

804 Bibliothéconomie
805 Histoire de l'art
806 Journalisme - Information
807 Langues et traduction
808 Lettres / littérature (Français, Anglais, etc)
809 Linguistique

SCIENCES HUMAINES

810 Anthropologie
811 Criminologie
812 Démographie
813 Droit
814 Economique
815 Education physique
816 Enseignement élémentaire
817 Enseignement secondaire
818 Enseignement enfance inadaptée
819 Enseignement préscolaire
820 Pédagogie
821 Géographie
822 Histoire
823 Orientation scolaire et professionnelle
824 Orthopédagogie
825 Philosophie
826 Psycho-éducation
827 Psychologie
828 Récréologie
829 Relations industrielles
830 Sciences politiques
831 Service social
832 Sociologie
833 Sexologie

SCIENCES DE LA SANTE:

834 Chirurgie dentaire
835 Diététique et nutrition
836 Ergothérapie
837 Médecine
838 Nursing (sciences infirmières

SCIENCE DE LA SANTE (SUITE):

839 Optométrie
840 Orthophonie - Audiologie
841 Pharmacie
842 Physiothérapie

SCIENCES PURES:

843 Biochimie
844 Biologie
845 Biophysique
846 Chimie
847 Géologie
848 Mathématique
849 Microbiologie
850 Physique

SCIENCES APPLIQUEES:

851 Architecture
852 Agriculture
853 Design
854 Foresterie
855 Génie chimique
856 Génie civil
857 Génie électrique
858 Génie géologique
859 Génie industriel
860 Génie mécanique
861 Génie médical
862 Génie métallurgique
863 Génie minier
864 Génie physique
865 Géodésie
866 Médecine vétérinaire

ADMINISTRATION ET COMMERCE:

867 Actuariat
868 Informatique
869 Sciences administratives
870 Sciences comptables
871 Sciences de la gestion

THEOLOGIE:

872 Catéchèse
873 Théologie

874 AUTRES PROGRAMMES

Achevé d'imprimer à
Québec en septembre 1979, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

DANS LA MÊME SÉRIE:

Darveau, Jean-Guy	**Relance** Étude de la situation des sortants de l'enseignement professionnel aux niveaux secondaire et collégial, pour la période de 1973 à 1976, juin 1977
Audet, Marc	**Relance 1978.** Sommaire de l'étude de l'efficacité de la formation reçue dans les spécialités professionnelles au collégial et au secondaire, décembre 1978
Audet, Marc	**Relance à l'université, 1979**
Audet, Marc	**Relance 1978.** Étude de l'efficacité de la formation reçue au secteur professionnel et au secteur général du niveau collégial et du niveau secondaire auprès des sortants de juin 1977, Janvier 1979

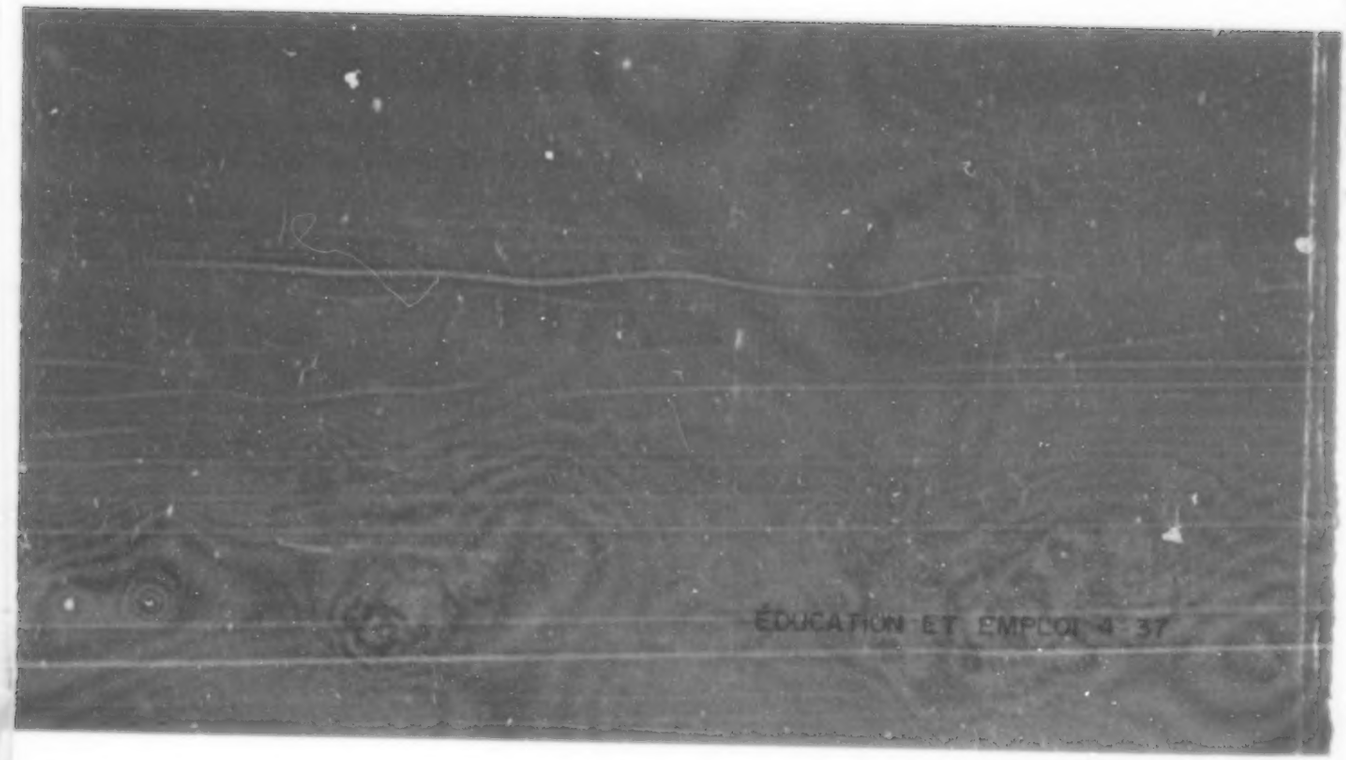

28-1346

E D U Q 8170214 B

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation
Secteur de la planification

RELANCE 1978

ABANDON OU POURSUITE DES ÉTUDES CHEZ LES ÉTUDIANTS SORTANTS DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLÉGIAL POUR L'ANNÉE 1976 - 1977

(SOMMAIRE)

Direction des politiques et plans

PAUL CORBEIL

SEPTEMBRE 1979

E D U 0 8170214 B

RELANCE 1978

ABANDON OU POURSUITE DES ÉTUDES CHEZ LES ÉTUDIANTS SORTANTS DES NIVEAUX SECONDAIRE ET COLLÉGIAL POUR L'ANNÉE 1976-1977

(SOMMAIRE)

Direction des politiques et plans

PAUL CORBEIL

SEPTEMBRE 1979

Dépôt légal: quatrième trimestre 1979
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN: 2-550-00376-4

Table des matières

	Pages
Liste des graphiques	v
Avant-propos	1
Introduction	3
PREMIÈRE PARTIE: ANALYSE DES CLIENTÈLES TOUCHÉES PAR LA RELANCE 1978	
Chapitre premier: niveau secondaire	9
1- Une vue d'ensemble	11
2- Carrière scolaire et diplôme	13
a) Sexe de l'étudiant	13
b) Langue maternelle de l'étudiant	13
c) Occupation du père	13
d) Scolarité du père	15
e) Revenu du père	15
f) Père décédé	16
3- Analyse de thèmes spécifiques	16
a) Secteur fréquenté	16
b) Abandon des études sans diplôme	17
c) Poursuite d'études collégiales	18

Pages

Chapitre deuxième: niveau collégial 19

1- Une vue d'ensemble 21

2- Carrière scolaire et diplôme 22

a) Sexe de l'étudiant 22
b) Langue maternelle de l'étudiant 23
c) Type d'établissement fréquenté 23
d) Occupation du père 23
e) Scolarité du père 25
f) Revenu du père 26
g) Père décédé 26

3- Analyse de thèmes spécifiques 27

a) Type d'établissement fréquenté 27
b) Secteur fréquenté 27
c) Abandon des études sans diplôme 28
d) Poursuite d'études universitaires .. 29

DEUXIÈME PARTIE: ÉTUDE DU CHOIX SCOLAIRE EFFECTUÉ PAR LES ÉTUDIANTS POURSUIVANT LEURS ÉTUDES À UN AUTRE NIVEAU

Chapitre troisième: passage du secondaire au collégial 33

1- Etudiants du secteur professionnel poursuivant des études collégiales 35

2- Sexe de l'étudiant 35

3- Langue maternelle de l'étudiant 36

4- Occupation du père 36

Pages

5- Scolarité du père 36

6- Revenu du père 37

Chapitre quatrième: passage du collégial à l'université 39

1- Remarques 41

2- Sexe de l'étudiant 41

3- Langue maternelle de l'étudiant 42

4- Type d'établissement fréquenté..... 43

5- Revenu du père 43

6- Scolarité du père 43

7- Occupation du père 44

Conclusion 45

Liste des graphiques

		Pages
GRAPHIQUE C-1:	cheminements probables d'un "sortant"	4
GRAPHIQUE C-2:	répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon le sexe de l'étudiant	50
GRAPHIQUE C-3:	répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon la langue maternelle	51
GRAPHIQUE C-4:	répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon l'occupation du père	
	a) sous-groupe col bleu	52
GRAPHIQUE C-4:	répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon l'occupation du père	
	b) sous-groupe col blanc	53
GRAPHIQUE C-5:	répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon la scolarité du père	54
GRAPHIQUE C-6:	répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon le revenu du père	55

Avant-propos

Cette année, l'enquête de Relance 1978 porte sur un échantillon représentatif des "sortants" de l'année scolaire 1976-1977. On a sélectionné 35 884 sortants et 21 042 d'entre eux ont répondu (58,6%): de ce fait, l'analyse considère environ un sortant sur 14 au collégial et un sur 8 au secondaire: ces taux nous assurent une représentativité plus qu'adéquate.

Un "sortant" est défini comme un étudiant inscrit dans un établissement scolaire (secondaire ou collégial) en 1976-1977 et qui, quelle qu'en soit la raison, n'était pas inscrit dans cet établissement en 1977-1978. Toutefois, nous avons restreint cette définition en éliminant de notre étude ceux qui poursuivaient leurs études à un même niveau.

Introduction

Ce document présente, sous forme sommaire, les résultats d'une étude[1] visant, dans un premier temps, à identifier les caractéristiques individuelles et sociales des "sortants" qui a) abandonnent leurs études b) les poursuivent ou c) terminent leurs études en obtenant un diplôme de formation professionnelle. Dans un deuxième temps, elle étudiait plus particulièrement les études poursuivies correspondant à l'orientation (choix de programmes) et ceux parmi les sortants qui passent du secondaire au collégial ou du collégial à l'université.

Le graphique C-1 (voir page suivante) illustre les cheminements les plus probables des étudiants au cours de leur carrière scolaire. Si on considère la carrière scolaire à partir du niveau secondaire jusqu'à l'admission au niveau universitaire, on peut déceler certains points "critiques": le choix entre le secteur professionnel et le secteur général au secondaire, l'obtention d'un diplôme au secteur général, la décision de poursuivre ses

---

(1) Paul Corbeil, Relance 1978: Abandon ou Poursuite des Etudes, Documents Education et Emploi, 4-37, ministère de l'Education, juin 1979

GRAPHIQUE C-1: cheminements probables des sortants

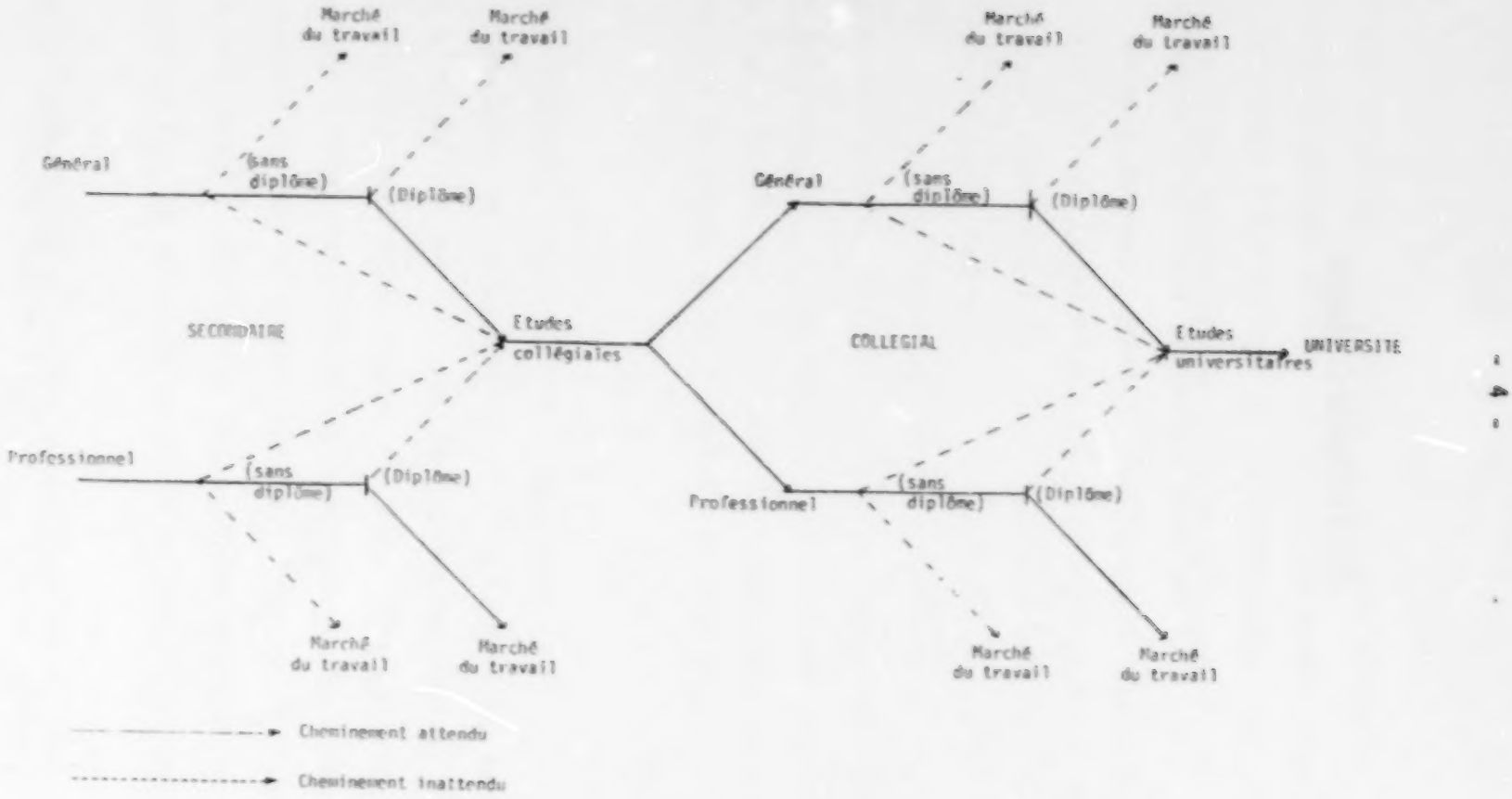

études au niveau collégial; une fois au collégial, le choix entre le secteur général et le secteur professionnel, l'obtention d'un diplôme au secteur général, et, enfin, la décision de poursuivre ses études au niveau universitaire.

On peut diviser ce sommaire en deux parties: la première partie insiste davantage sur les caractéristiques individuelles et sociales des sortants et la situation des sortants aux points "critiques" de leur carrière scolaire. La deuxième partie ne concerne que les "choix" effectués par ceux qui ont changé de niveau.

Première partie:

Analyse des clientèles touchées par la Relance 1978

Chapitre premier:
Niveau secondaire

1. UNE VUE D'ENSEMBLE

76,1% des sortants[1] du niveau secondaire étaient au secteur général et 23,9% au secteur professionnel. 87,9% de ceux qui étaient au secteur professionnel fréquentaient le secteur professionnel "long" (qui se termine en secondaire V) et 12,1% au secteur professionnel "court" (qui se termine en secondaire IV).

Dans l'ensemble, 79,6% des sortants du secondaire étaient diplômés, mais cette proportion varie sensiblement selon le secteur fréquenté: 81,5% des sortants du secteur général ont obtenu un diplôme contre 74,0% pour les sortants du secteur professionnel "long" et 70,5% pour les sortants du secteur professionnel "court".

18,1% des sortants du secondaire ont abandonné leurs études sans avoir obtenu de diplôme ("drop out"), 19,8% ont abandonné leurs études après avoir obtenu un diplôme (cette catégorie "abandon avec diplôme" est exclusive aux sortants du secteur général), 45,6% poursuivent leurs études au niveau collégial et 16,5% sont des diplômés du secteur professionnel ("court" et "long") qui suivent la filière attendue en ce sens qu'ils sont sur le marché du travail.

---

(1) Les "sortants" qui poursuivaient leurs études au même niveau n'ont pas été inclus dans cette étude.

4,7% des sortants qui poursuivent leurs études au niveau collégial fréquentaient le secteur général (secondaire), mais n'ont pas obtenu de diplôme, et 0,2% de ceux qui poursuivent leurs études au niveau collégial fréquentaient le secteur professionnel "long" et n'ont pas obtenu de diplôme; les étudiants appartenant à ces deux catégories peuvent avoir été admis sous condition, en raison de leur âge, ou pour d'autres raisons qu'il est difficile de connaître.

On note aussi que 68,1% des diplômés du secteur général poursuivent leurs études au collégial, ainsi que 0,4% des diplômés du secteur professionnel "court" et 6,9% du secteur professionnel "long".

La proportion d'abandons sans diplôme est beaucoup plus élevée au secteur professionnel (29,5% pour le "court" et 25,5% pour le "long") qu'au secteur général (15,6%). Quant à la période où l'on abandonne, 71,5% ont laissé leurs études en juin 1977, ce qui laisse croire que des échecs à un ou plusieurs examens peuvent inciter les étudiants à ne pas se réinscrire à la session suivante.

Enfin, il n'y a pas de grosses différences dans les moyennes d'âge entre les groupes qui caractérisent la "carrière scolaire": la moyenne la plus basse (17,3 ans) est celle des sortants qui poursuivent leurs études au niveau collégial tandis que la plus élevée (17,9 ans) caractérise les "sortants attendus"(1); on conviendra que la différence entre les plus âgés et les plus jeunes n'est pas considérable.

---

(1) Un "sortant attendu" est un diplômé du secteur professionnel qui se dirige vers le marché du travail.

2. CARRIÈRE SCOLAIRE ET DIPLÔME

a) Sexe de l'étudiant

La proportion des filles "sortants" qui obtiennent un diplôme (82,9%) est plus élevée que celle des garçons (76,1%) et il va de soi qu'elles ont moins tendance (15,2%) à abandonner leurs études sans diplôme que les garçons (21,2%). Ces différences (de l'ordre de 6% à 7%) sont significatives mais tout de même assez faibles.

b) Langue maternelle de l'étudiant

Les sortants anglophones et allophones sont proportionnellement plus nombreux à avoir obtenu un diplôme (84,1% et 87,3% respectivement) et fréquentaient davantage le secteur général (91,1% et 92,9%) que les francophones (78,6% de diplômés et 73,2% au secteur général).

D'autre part, le taux d'abandon des études sans diplôme est plus élevé chez les sortants francophones (19,0%) que chez les anglophones (14,3% et les allophones (9,8%), alors que le taux d'abandon des études avec diplôme est plus élevé chez ces derniers (32,6% chez les anglophones et 30,8% chez les allophones) que chez les francophones (17,6%); ce qui fait qu'en somme, il n'y a pas de différence significative entre les groupes linguistiques quant à l'abandon scolaire (avec ou sans diplôme).

c) Occupation du père

Le taux d'obtention d'un diplôme au secondaire est plus élevé chez les sortants dont le père est professionnel (88,1%), cadre moyen ou cadre supérieur (94,3%)

ou semi-professionnel, ou technicien (84,7%). Les pourcentages d'ensemble de diplômés les plus faibles sont chez les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (77,0%), col bleu spécialisé (77,5%) et "autre col bleu" (77,8%). Les différences entre les plus avantagés et les moins avantagés relativement à l'obtention d'un diplôme varient de 6,9% à 11,1%.

Les sortants dont le père est professionnel (90,8%) ou col blanc spécialisé (88,1%) fréquentaient davantage le secteur général et, à l'opposé, on a les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (64,0%), "autre col bleu" (70,1%) ou col bleu spécialisé (73,0%) qui avaient les taux de fréquentation les plus faibles du secteur général. Les différences variant de 15,1% à 26,8% sont donc très importantes et suggèrent que l'occupation du père a un effet assez marqué sur l'orientation d'un étudiant au niveau secondaire.

Quant à la carrière scolaire, les sortants dont le père est professionnel, cadre moyen ou cadre supérieur, semi-professionnel, technicien ou col blanc spécialisé ont moins tendance à abandonner leurs études sans diplôme (10,1% à 14,5%), sont proportionnellement plus nombreux à poursuivre leurs études (52,1% à 61,5%) et sont moins souvent "sortant attendu" (7,2% à 10,4%). De l'autre côté, on observe l'inverse chez les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole, "autre col bleu", ou col bleu spécialisé qui abandonnent proportionnellement moins leurs études (37,7% à 40,3%) (différences très importantes de 11,8% à 23,8%) et vont plus sur le marché du travail après avoir obtenu un diplôme de formation professionnelle ("sortant attendu") (18,9% à 25,6%).

d) Scolarité du père

Le taux d'obtention d'un diplôme est d'autant plus élevé que la scolarité du père est élevée: 75,7% chez les sortants dont le père a 7 ans ou moins de scolarité et 93,4% chez ceux dont le père a 16 ans ou plus de scolarité, (différence de 17,7%). On observe la même relation entre scolarité du père et taux de fréquentation du secteur général (la marge entre les deux catégories extrêmes est de 25,4%: (94,7% - 69,3%)). Enfin, les sortants dont le père est plus scolarisé ont tendance à moins abandonner les études sans diplôme, à poursuivre les études et à ne pas être "sortant attendu", alors que l'on trouve une situation inverse chez les sortants dont le père est moins scolarisé: ils sont proportionnellement plus nombreux à abandonner leurs études sans avoir obtenu de diplôme; ils s'intègrent davantage au marché du travail après avoir obtenu un diplôme du secteur professionnel ("sortant attendu") et ils poursuivent proportionnellement moins leurs études.

e) Revenu du père

Le revenu du père a une légère influence sur l'obtention du diplôme et la fréquentation du secteur général: 87,2% des sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus ont obtenu un diplôme au niveau secondaire et 86,8% sont des sortants du secteur général. Par contre, 81,4% des sortants dont le père gagne moins de 15 000 $ ont obtenu un diplôme (légère différence de 5,8% avec ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus) et 76,6% sont des sortants du secteur général (différence de 10,2% avec ceux dont le père gagne 21 000 $ ou plus).

Par rapport à la carrière scolaire, 57,5% des sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus poursuivent leurs études et 9,3% sont des "sortants attendus". Ceux dont le père gagne moins de 15 000 $ poursuivent proportionnellement moins leurs études (46,2%, pour une différence de 11,3%) et sont davantage "sortants attendus" (18,3%, une différence de 9%).

f) Père décédé

Enfin, les sortants dont le père est décédé diffèrent quelque peu de l'ensemble des autres sortants en ce sens qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à être diplômés (74,9%, pour un taux d'ensemble de 79,6%). Par ailleurs, pour ce qui est de la fréquentation du secteur général ou professionnel ou de la carrière scolaire, ils ne se distinguent pas sensiblement de l'ensemble des sortants du secondaire.

3. ANALYSE DE THÈMES SPÉCIFIQUES

a) Secteur fréquenté

Ce sont la langue maternelle et la scolarité du père qui influençent le plus le choix du secteur (général ou professionnel).

L'influence de l'origine sociale (revenu et scolarité du père) dans la détermination du secteur d'études est moindre chez les anglophones et allophones et est plus importante chez les francophones.

Ce sont donc les allophones et les anglophones qui fréquentent davantage le secteur général et ce, quelle que soit l'origine sociale. Les francophones fréquenteront d'autant plus le secteur général qu'ils proviennent d'un milieu favorisé (père plus scolarisé surtout).

b) Abandon des études sans diplôme

Parmi les facteurs qui influencent l'abandon des études sans diplôme, on note le fait de fréquenter le secteur professionnel, d'avoir un père moins scolarisé et d'être un garçon.

L'influence de la scolarité du père sur l'abandon des études sans diplôme est plus importante chez les filles que chez les garçons: les filles dont le père est moins scolarisé ont une propension nette à abandonner sans diplôme de 11,8% plus élevée que celles dont le père est plus scolarisé; chez les garçons, cette différence nette entre ceux dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé, pour ce qui est de l'abandon des études sans diplôme, est de 7,2%.

Enfin, au secteur professionnel, les garçons seront proportionnellement plus nombreux que les filles à abandonner leurs études sans diplôme (différence nette de 8,6%), mais au secteur général, les différences nettes sont moins prononcées (4,4%): les garçons abandonnent davantage.

c) Poursuite d'études collégiales

Contrairement à ce que plusieurs semblent croire, la différence nette, quant à la poursuite des études, entre les sortants dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé est nettement plus importante (18,8%) que celle qui existe entre les sortants dont le père a un revenu plus élevé et ceux dont le père a un revenu moins élevé (1,2%).

Si on compare l'effet du revenu du père chez ceux dont le père est moins scolarisé et chez ceux dont le père est plus scolarisé, on voit que le revenu du père a un effet différent: un sortant dont le père a un revenu plus élevé aura plus de chances de poursuivre ses études lorsque le père est plus scolarisé, mais il aura moins de chances de poursuivre ses études lorsque le père est moins scolarisé.

Les francophones seront proportionnellement plus nombreux que les anglophones et les allophones à poursuivre leurs études, lorsque la scolarité du père est élevée et lorsque le revenu du père est inférieur à 17 000 $. Inversement, les anglophones poursuivront leurs études davantage si le père est moins scolarisé et si le revenu du père est de 17 000 $ ou plus.

Enfin, la scolarité du père a une plus grande influence chez les francophones que chez les anglophones et allophones et le revenu du père a une plus grande influence chez les anglophones et allophones que chez les francophones. Ces résultats sont cohérents avec ceux du paragraphe précédent.

Chapitre deuxième:
Niveau collégial

1. UNE VUE D'ENSEMBLE

Dans l'ensemble, 60,8% des sortants du niveau collégial étaient au secteur général et 39,2% au secteur professionnel. Pour ce qui est du diplôme, 67,4% des sortants ont obtenu un diplôme et 32,6% n'en ont pas eu. Le taux d'obtention d'un diplôme varie quelque peu selon le secteur: en effet, 69,1% des sortants du secteur général ont obtenu un diplôme contre 64,6% pour les sortants du secteur professionnel (soit un "avantage brut" de 4,5% seulement en faveur des sortants du secteur général).

Parmi la clientèle de la Relance 1978, au niveau collégial, 29,5% ont abandonné leurs études sans avoir obtenu un diplôme, 11,2% ont abandonné leurs études après avoir obtenu un diplôme (seulement les diplômés du secteur général), 35,2% poursuivent leurs études à l'université et 24,1% sont des "sortants attendus".

Si l'on examine l'âge des sortants selon les catégories, ce sont les "sortants attendus" qui ont la moyenne d'âge la plus élevée, soit 22,4 ans, alors que ceux qui poursuivent leurs études au niveau universitaire ont la moyenne d'âge la moins élevée (20,0 ans). Quant aux autres catégories, la moyenne d'âge de ceux qui abandonnent sans diplôme est de 22,2 ans et celle de ceux qui abandonnent avec diplôme est de 21,7 ans.

Ce sont les sortants du secteur professionnel qui sont les plus susceptibles d'abandonner sans diplôme (34,5% contre 26,3%). On note aussi que 15,9% des sortants du secteur général n'ayant pas obtenu du diplôme poursuivent leurs études au niveau universitaire missions conditionnelles, pour des raisons d'âge? On ne peut le déterminer). On observe également que 2,5% des diplômés du secteur professionnel et 73,1% des diplômés du secteur général poursuivent leurs études à l'université.

Ceux qui ont abandonné leurs études ont laissé l'école surtout en mai 1977 (41,6%) ou entre septembre et décembre 1976 (26,4%). Ceci laisse croire que l'abandon peut résulter d'un échec scolaire (cet échec peut d'ailleurs ne concerner qu'une matière, au professionnel, par exemple).

2. CARRIERE SCOLAIRE ET DIPLÔME

a) Sexe de l'étudiant

Les hommes fréquentent davantage le secteur général que les femmes (66,1% contre 44,3%) et poursuivent davantage des études universitaires (38,7% contre 31,7%). Par contre, les femmes sont davantage diplômées (71, 0% contre 66,3%), ont moins tendance à abandonner leurs études sans diplôme (26,3% contre 32,8% chez les hommes) et sont proportionnellement plus "sortants attendus" (30,1% contre 17,9% chez les hommes).

b) Langue maternelle de l'étudiant

Les francophones sont davantage diplômés (68,7%) que les anglophones et allophones (62,1% et 58,5% respectivement) mais fréquentent proportionnellement moins le secteur général (57,3%) que les deux autres groupes (79,2% des anglophones et 74,1% des allophones fréquentaient le secteur général). Les anglophones (49,9%) et les allophones (46,6%) poursuivent davantage des études universitaires que les francophones (32,2%), mais ceux-ci sont proportionnellement plus "sortants attendus" (26,9%) que les anglophones (10,3%) et les francophones (11,8%).

c) Type d'établissement fréquenté

Les sortants des collèges privés obtiennent un diplôme proportionnellement en plus grand nombre (79,0%) que les sortants des collèges publics (65,5%) et ils fréquentent davantage le secteur général (68,3%) que les sortants des collèges publics (59,5%). De plus, le taux d'abandon des études sans diplôme est moindre chez les sortants des collèges privés (18,5%) que chez les sortants des collèges publics (31,0%) et les premiers (collèges privés) poursuivent davantage des études à l'université (49,4%) que les seconds (collèges publics: 33,3%).

d) Occupation du père

On retrouve les plus forts taux d'obtention d'un diplôme chez les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (77,5%) ou professionnel (74,8%) et les plus faibles chez les sortants dont le père est contremaître (62,6%) ou col bleu spécialisé (63,0%).

Les sortants dont le père est professionnel (82,5%) ou col blanc spécialisé (73,0%) fréquentent davantage le secteur général que les autres groupes, alors que ce sont les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (41,7%), "autre col bleu" (51,3%) ou col bleu spécialisé (52,1%) qui ont les proportions de fréquentation du secteur général les moins élevées.

Quant à la carrière scolaire, les sortants dont le père est professionnel se distinguent des autres en ce sens qu'ils abandonnent proportionnellement moins sans diplôme (19,4%), qu'ils poursuivent davantage des études universitaires (57,6%) et qu'ils ont moins tendance à être "sortants attendus" (9,7%). A l'opposé, les sortants dont le père est col blanc spécialisé (33,2%) et col bleu spécialisé (34,4%) abandonnent davantage sans avoir obtenu de diplôme que les autres groupes; les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole (20,1%) ou superviseur (23,4%) se dirigent proportionnellement moins que les autres vers les études universitaires; les sortants dont le père est fermier ou travailleur agricole sont, et de loin, le groupe qui a la proportion la plus forte de "sortants attendus" (43,9% contre 30,0% pour le groupe qui est deuxième sous ce rapport: "autre col bleu"); on doit noter aussi que ceux dont le père est fermier ou travailleur agricole ont un taux d'abandon sans diplôme (21,4%) voisin de celui du groupe le plus avantagé sous ce rapport (professionnel: 19,4%). Enfin, ceux dont le père est superviseur abandonnent davantage avec

diplôme (23,3%), ce qui leur donne le plus fort pourcentage d'abandon (avec et sans diplôme): 52,9%.

e) Scolarité du père

La scolarité du père a une légère influence sur l'obtention du diplôme: les sortants dont le père a 16 ans ou plus de scolarité sont diplômés dans 73,8% des cas, alors que ceux dont le père a 7 ans ou moins de scolarité sont diplômés dans 68,6% des cas.

Si la scolarité du père influence peu l'obtention d'un diplôme, elle influence nettement la fréquentation du secteur: 85,8% des sortants dont le père a 16 ans ou plus de scolarité étaient au général contre 46,5% pour ceux dont le père a 7 ans ou moins de scolarité.

Quant à la carrière scolaire, les sortants dont le père a 16 ans ou plus de scolarité abandonnent proportionnellement moins sans diplôme (18,0%), poursuivent davantage des études universitaires (63,6%) et ont moins tendance à être "sortants attendus" (6,6%) que les autres groupes. D'un autre côté, les sortants dont le père a 7 ans ou moins de scolarité abandonnent davantage sans diplôme (29,0%) poursuivent proportionnellement moins leurs études (25,6%) et sont davantage "sortant attendus" (34,3%).

f) Revenu du père

Le revenu du père n'influence pas, ou très peu, l'obtention d'un diplôme d'études collégiales. Les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus fréquentaient davantage le secteur général (74,8%) que les deux autres groupes qui ont déclaré le revenu de leur père (15 000 $ à 20 999 $: 57,5%, et moins de 15 000 $: 53,5%).

Les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus ont moins tendance que les autres à abandonner sans diplôme (21,9%), poursuivent davantage des études universitaires (52,3%) et sont proportionnellement moins "sortants attendus" (13,5%) que les autres groupes. A l'opposé, ce sont ceux dont le père gagne entre 15 000 $ et 20 999 $ qui abandonnent davantage sans diplôme, alors que ceux dont le père gagne moins de 15 000 $ poursuivent proportionnellement moins des études universitaires (30,6%) et sont proportionnellement plus "sortants attendus" (29,9%).

g) Père décédé

Enfin, les sortants dont le père est décédé obtiennent moins un diplôme (61,5%) que l'ensemble des sortants (67,4%). Ils fréquentent le secteur général dans les mêmes proportions que l'ensemble (60,1% contre 60,8%). Ils abandonnent davantage sans avoir obtenu de diplôme (36,6%) que l'ensemble des sortants (29,2%) et poursuivent proportionnellement moins leurs études (30,1%) que l'ensemble des sortants (36,2%).

3. ANALYSE DE THÈMES SPÉCIFIQUES

a) Type d'établissement fréquenté

C'est la probabilité nette due au fait d'être de sexe féminin qui est la plus importante quant à la fréquentation d'un collège privé (7,2%). L'occupation du père et le revenu du père occasionnent des différences nettes moins importantes (5,2%) et 4,6%) alors que l'effet de la scolarité du père sur la fréquentation d'un collège privé est presque nul (0,1%).

Si l'origine sociale est élevée, la propension nette à avoir fréquenté un collège privé aura été plus élevée pour une fille que pour un garçon alors que les différences dues au sexe sont moins importantes si l'origine sociale est moins élevée.

b) Secteur fréquenté

Un sortant dont le père est plus scolarisé a une propension nette à avoir fréquenté le secteur général de 16,4% plus élevée que celle d'un sortant dont le père est moins scolarisé.

Ceux dont la langue maternelle n'est pas le français ont une propension nette à avoir fréquenté le secteur général de 17,3% plus élevée que celle des sortants francophones.

La différence nette entre francophones et anglophones est beaucoup plus élevée si le père a moins de 12 ans de scolarité (21,4%) que s'il a 12

ans et plus de scolarité. En d'autres termes, le fait d'avoir un père scolarisé "aplanit" les différences entre allophones et francophones quant à la fréquentation du secteur général.

c) Abandon des études sans diplôme

Les sortants du secteur professionnel abandonnent davantage (différence nette de 10,7%) sans avoir obtenu de diplôme que les sortants du secteur général. Les autres facteurs considérés agissent de la façon suivante sur l'abandon sans diplôme: la différence nette du taux d'abandon est de 8,7% entre un sortant d'un collège privé et celui d'un CEGEP, de 7,0% entre un sortant dont le père a 12 ans et plus de scolarité et celui dont le père a moins de 12 ans. Enfin, les hommes abandonnent davantage que les femmes mais la différence n'est pas tellement importante (3,4%).

Au secteur général, c'est la différence nette entre un sortant d'un collège privé et celui d'un CEGEP qui est la plus importante, alors qu'au secteur professionnel, c'est la différence entre les sortants dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé qui est la plus importante. Autre fait à noter: les femmes abandonnent davantage que les hommes au secteur professionnel et c'est l'inverse qui se produit au secteur général.

Chez les femmes, c'est le statut scolaire qui influence le plus l'abandon sans diplôme: celles qui ont fréquenté le secteur professionnel abandonnent davantage (le taux est de 16,0% plus élevé qu'au général). Chez les hommes, c'est le type d'établissement fréquenté qui est le facteur le plus important d'abandon sans diplôme.

d) Poursuite d'études universitaires

La langue maternelle du sortant et la scolarité du père ont une influence d'égale importance sur la poursuite des études et ces deux facteurs sont aussi les plus déterminants pour la poursuite des études.

Le fait d'avoir fréquenté un collège privé a une plus grande influence sur la poursuite des études si le sortant est de langue française. D'autre part, le fait d'être un homme confère un avantage net plus considérable si le sortant n'est pas francophone.

Pour les sortants des collèges privés, celui dont le père a 12 ans ou plus de scolarité a un avantage net considérable (34,9%) sur celui dont le père a moins de 12 ans de scolarité. Au CEGEP, c'est la langue maternelle du sortant qui influence le plus la poursuite des études.

Enfin, il faut rappeler que nous avons considéré à la fois les sortants du secteur général et ceux du secteur professionnel. Cependant, les facteurs mentionnés ci-haut contribuent, on l'a vu, au fait de fréquenter le secteur général, qui mène l'étudiant aux études universitaires.

Deuxième partie:

Étude du choix scolaire effectué par les étudiants poursuivant leurs études à un autre niveau

Chapitre troisième:

Passage du secondaire au collégial

1. ÉTUDIANTS DU SECTEUR PROFESSIONNEL POURSUIVANT DES ÉTUDES COLLÉGIALES

C'est le secteur professionnel du collégial qui attire la majorité (57,6%) des sortants du secondaire professionnel. Quant au choix de la famille de programmes: ceux qui ont choisi le secteur général préfèrent les sciences humaines (36,7%) et les sciences de l'administration (29,9%) (les deux ensemble: 66,6%); ceux qui ont choisi le secteur professionnel s'orientent davantage vers les techniques administratives (50,5%) et les techniques physiques (31,1%); les deux spécialités ensemble attirent 81,6% de ceux qui ont choisi le secteur professionnel collégial.

2. SEXE DE L'ÉTUDIANT

L'influence du sexe est moins importante sur le choix du secteur: 55,7% des garçons choisissent le secteur général et 49,5% des filles choisissent ce secteur (différence de 6,2%). Quant au choix du programme, au secteur général, les garçons sont proportionnellement plus nombreux que les filles dans les sciences pures et les sciences de l'administration et les filles choisissent davantage que les garçons les sciences humaines et les lettres.

Les différences entre garçons et filles sont plus évidentes encore au secteur professionnel: les garçons se dirigent davantage vers les techniques physiques et les filles vers les techniques biologiques et les techniques administratives.

3. LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

Les anglophones (78,9%) et les allophones (66,3%) préfèrent le secteur général et les francophones (51,8%) le secteur professionnel. On observe qu'une différence de langue maternelle correspond à une différence dans le choix des étudiants, surtout au secteur général, où les allophones sont proportionnellement plus nombreux à choisir les sciences pures et les lettres que les autres, alors que les anglophones choisissent davantage les sciences humaines et moins les sciences de l'administration et les lettres que les autres.

4. OCCUPATION DU PÈRE

Si un sortant a un père qui est professionnel, cadre moyen ou cadre supérieur, technicien ou semi-professionnel, ou "autre col blanc", il choisira davantage le secteur général que les autres groupes. Tant au secteur général qu'au secteur professionnel, l'occupation du père joue un rôle non négligeable dans le choix des programmes d'études.

5. SCOLARITÉ DU PÈRE

La proportion des étudiants qui optent pour le secteur général varie avec la scolarité du père et la différence est très importante (35,0%) entre ceux dont le père a 16 ans ou plus de scolarité et ceux dont le père a 7 ans ou moins de scolarité. Par contre, la scolarité du père a peu d'influence sur le choix des programmes au général et a une légère influence sur le choix des programmes au secteur professionnel.

6. REVENU DU PÈRE

La différence de proportion entre les sortants dont le père gagne 21 000 $ ou plus et ceux dont le père gagne moins de 15 000 $ est de 18,2% par rapport au choix du secteur: les plus fortunés choisissant davantage le secteur général. Enfin, le revenu du père a peu d'influence sur le choix des options au secteur général et une légère influence sur le choix des options au secteur professionnel.

Chapitre quatrième:
Passage du collégial au niveau universitaire

1. REMARQUES

Les établissements universitaires attirent davantage les sortants de la région où ils sont situés ou ceux des régions voisines.

Près de la moitié des sortants du secteur professionnel au niveau collégial se dirigeant vers les études universitaires étaient issus de la famille des techniques administratives (48,6%).

C'est la famille de programmes "administration" à l'université qui attire la plus grande proportion des sortants du secteur professionnel au niveau collégial qui se dirigent vers les études universitaires (41,5%).

Il y a une relation très nette entre la famille de programmes où était inscrit un sortant alors qu'il était au collégial et la famille de programmes universitaires où s'inscrira ce sortant.

2. SEXE DE L'ÉTUDIANT

Le sexe de l'étudiant joue un rôle non négligeable dans le choix de la discipline universitaire: on retrouve toujours des disciplines "réservées" aux femmes et des disciplines "réservées" aux hommes. Les femmes choisissent proportionnellement plus les "arts et lettres" 13,0%) (hommes: 5,5%), l'éducation

(20,0%) (hommes: 5,8%) et les sciences de la santé (10,8%) (hommes: 4,1%); on doit noter que les sciences de la santé englobent les disciplines de "nursing" et de diététique qui attirent davantage les femmes. De l'autre côté, les hommes sont proportionnellement plus nombreux dans les disciplines suivantes: administration (25,3%) (femmes: 15,6%), sciences physiques (6,5%) (femmes: 0,8%) et ingénierie (14,0%) (femmes: 2,3%).

3. LANGUE MATERNELLE DE L'ÉTUDIANT

Les différences entre francophones, d'une part, et anglophones et allophones, d'autre part, ne sont pas toujours évidentes en ce qui concerne le choix de la discipline universitaire. Les francophones se destinent proportionnellement plus au domaine "éducation" (13,7%) mais, en contrepartie, anglophones et allophones se dirigent davantage vers la psychologie (11,9%) que les francophones (2,5%). Les francophones optent davantage pour le secteur "administration" (22,0%) (anglophones et allophones: 15,8%) et les sciences de la santé (8,5%) (anglophones et allophones: 1,7%). D'autre part, anglophones et allophones choisissent davantage les sciences biologiques (9,5%) (francophones: 5,7%) et l'ingénierie (13,8%) (francophones: 7,3%).

4. TYPE D'ÉTABLISSEMENT FRÉQUENTÉ

Il n'y a presque aucune différence dans le choix de la discipline universitaire entre les sortants des collèges privés et ceux des CEGEP. La seule différence notable concerne les sciences de la santé qui ont été choisies par 13,1% des sortants des collèges privés contre 6,0% des sortants des CEGEP.

5. REVENU DU PÈRE

Le revenu du père n'a que peu d'influence sur la décision d'un étudiant quant à la discipline universitaire. Ceux dont le père gagne moins de 17 000 $ choisissent proportionnellement plus la famille "éducation" (14,1%) que ceux dont le père gagne 17 000 $ ou plus (8,9%), alors que ces derniers optent davantage pour la famille "administration" (26,0%) que ceux dont le père gagne moins de 17 000 $ (20,4%).

6. SCOLARITÉ DU PÈRE

Les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité se dirigent proportionnellement plus (15,8%) vers la famille de programmes "éducation" que ceux dont le père a 12 ans et plus de scolarité (9,3%) et ceux-ci choisissent davantage les sciences biologiques (9,4%) que ceux dont le père a moins de 12 ans de scolarité (3,4%).

A part ces deux disciplines, on ne discerne aucune différence importante dans le choix des disciplines entre les sortants dont le père a moins de 12 ans de scolarité et les sortants dont le père a plus de 12 ans de scolarité.

7. OCCUPATION DU PÈRE

Les sortants dont le père est col bleu se dirigent davantage vers la famille de programmes "éducation" (15,9%) que les sortants dont le père est col blanc (9,8%), alors que ces derniers préfèrent davantage les sciences biologiques (8,5%) que les sortants dont le père est col bleu (4,2%). Pour ce qui est des autres disciplines, le fait d'avoir un père col blanc ou un père col bleu semble n'influencer que très peu les choix des sortants.

Conclusion

Après avoir décrit les clientèles de Relance 1978 selon qu'elles ont fréquenté le secteur général ou le secteur professionnel, ont obtenu un diplôme ou non, selon la carrière scolaire et les choix effectués, tant au niveau secondaire qu'au niveau collégial, certaines constantes peuvent être dégagées.

Ce sont les anglophones ou allophones et ceux dont le père a 12 ans ou plus de scolarité qui sont les plus susceptibles d'être des sortants du secteur général au niveau secondaire. On doit noter que l'origine sociale (revenu et scolarité du père) a peu d'influence sur le fait de fréquenter le secteur général si le sortant est anglophone ou allophone, mais a une influence considérable lorsque le sortant est francophone. En d'autres termes, les anglophones et les allophones auront fréquenté le secteur général quelle que soit leur origine sociale, alors que les francophones d'origine sociale élevée auront beaucoup plus de chances d'avoir fréquenté le secteur général que les francophones appartenant à un milieu social modeste. Ceci signifie que ces derniers seront plus portés à décider, dès le niveau secondaire, d'aller sur le marché du travail avec un cours de formation professionnelle.

C'est le fait d'avoir fréquenté le secteur professionnel qui influence le plus l'abandon sans diplôme au niveau secondaire (lorsqu'on considère ensemble, le statut scolaire, la scolarité du père, le sexe et la langue maternelle de l'étudiant). Viennent ensuite la scolarité du père (indicateur d'origine sociale), le sexe de l'étudiant et, en dernier lieu, la langue maternelle.

En somme, au niveau secondaire, une origine sociale modeste contribue à orienter l'étudiant francophone vers le secteur professionnel d'où il se dirigera vers le marché du travail, avec ou sans diplôme. Quant aux anglophones et aux allophones, ils auront fréquenté le secteur général quelle que soit leur origine sociale, mais ils se dirigeront vers le marché du travail après avoir obtenu un diplôme de "high school" dans une proportion appréciable, ce qui fait que la probabilité d'aller au niveau collégial n'est pas plus élevée pour eux que pour les francophones.

Le passage du niveau secondaire au niveau collégial semble n'être tributaire que de la scolarité du père (lorsque l'on considère simultanément la scolarité et le revenu du père, le sexe et la langue maternelle de l'étudiant): ceux qui ont un père plus scolarisé vont davantage au niveau collégial. Les indicateurs d'origine sociale n'agissent pas de la même façon sur les francophones et les anglophones ou allophones;

pour un francophone, seule la scolarité du père importe et il n'y a pas de différence due au revenu du père, alors que chez les anglophones et les allophones, l'effet du revenu du père est légèrement plus important que celui de la scolarité du père et ces deux facteurs exercent une influence non négligeable.

Une fois prise la décision de poursuivre des études collégiales, c'est l'appartenance à un groupe linguistique qui contribue le plus à orienter l'étudiant: les anglophones et les allophones allant davantage au secteur général que les francophones. La scolarité et l'occupation du père ainsi que le sexe de l'étudiant interviennent d'une manière non négligeable dans ce choix. Les différences dues à la langue maternelle sont moins importantes lorsque l'origine sociale (scolarité et occupation du père) est élevée et sont beaucoup plus importantes lorsque l'origine sociale est modeste. D'ailleurs, cette situation est semblable à celle qui existe au niveau secondaire. De même, l'écart entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la fréquentation du secteur général est moins prononcé lorsque l'origine sociale est élevée et beaucoup plus important lorsque les sortants sont d'origine sociale modeste.

C'est le statut scolaire qui explique les plus grandes différences entre ceux qui abandonnent leurs études sans avoir obtenu un diplôme au niveau collégial. Viennent ensuite le type d'établissement fréquenté

et la scolarité du père: la scolarité du père n'affecte que très peu l'abandon sans diplôme au secteur général, mais a une influence relativement importante au secteur professionnel; cette situation est inversée lorsqu'on considère l'influence du type d'établissement fréquenté. De la même façon, le fait d'avoir fréquenté le secteur général procure un avantage certain si l'on avait fréquenté un collège privé et si le père a moins de 12 ans de scolarité, et cet avantage est moins prononcé dans les CEGEP ou si le père avait 12 ans ou plus de scolarité. Enfin, en ce qui concerne le sexe de l'étudiant, les femmes sont avantagées au secteur général (même si elles poursuivent moins leurs études), alors que les hommes le sont au secteur professionnel.

La scolarité du père et la langue maternelle de l'étudiant sont, parmi les variables considérées, les plus importantes quant à la décision de poursuivre des études universitaires; viennent ensuite le type d'établissement fréquenté et le sexe de l'étudiant. Il est à noter que chacune de ces variables intervient grandement dans la décision de poursuivre les études. La scolarité du père et le type d'établissement fréquenté exercent des influences réciproques qui augmentent, lorsque conjuguées, la probabilité nette d'accession aux études universitaires: la différence entre ceux dont le père est plus scolarisé et ceux dont le père est moins scolarisé est beaucoup plus importante au secteur privé qu'au secteur public; en d'autres termes,

le fait d'avoir fréquenté le secteur privé augmente l'effet de la scolarité du père sur la poursuite des études. Enfin, le type d'établissement fréquenté a une influence plus grande si le sortant est francophone que s'il ne l'est pas.

On peut donc dégager les deux facteurs les plus influents (parmi ceux que l'on a considérés) sur la carrière scolaire: la scolarité du père et la langue maternelle. Par ailleurs, on peut isoler un facteur qui, lorsqu'on l'a pris en considération, n'a pas eu beaucoup d'influence: le revenu du père. La scolarité du père contribue au choix du secteur général au niveau secondaire, elle est presque le seul facteur influent dans la décision de poursuivre des études collégiales; au niveau collégial, elle contribue à la sélection du secteur général et à la poursuite d'études universitaires.

La langue maternelle influence le choix du secteur d'études, mais n'a que peu d'influence sur la poursuite d'études collégiales; ceci peut être dû au fait que le secteur professionnel est peu développé au niveau secondaire du côté anglophone. Au niveau collégial, les anglophones et allophones s'orientent davantage vers le secteur général et, de là, vers les études supérieures. Il est à noter que, chez les anglophones et les allophones, la carrière scolaire dépend moins de l'origine sociale que chez les francophones.

GRAPHIQUE C-2: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon le sexe de l'étudiant

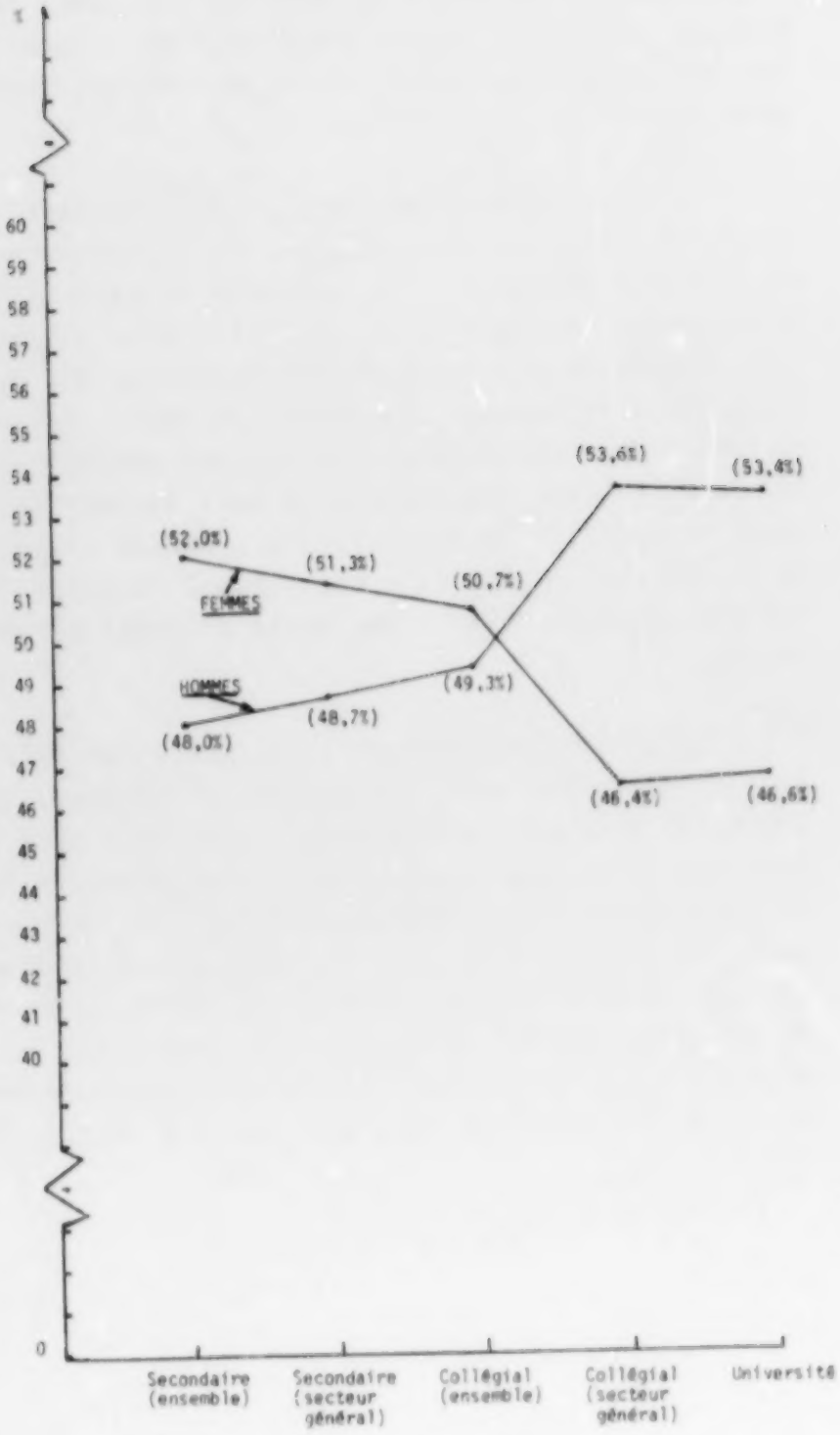

GRAPHIQUE C-3: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon la langue maternelle

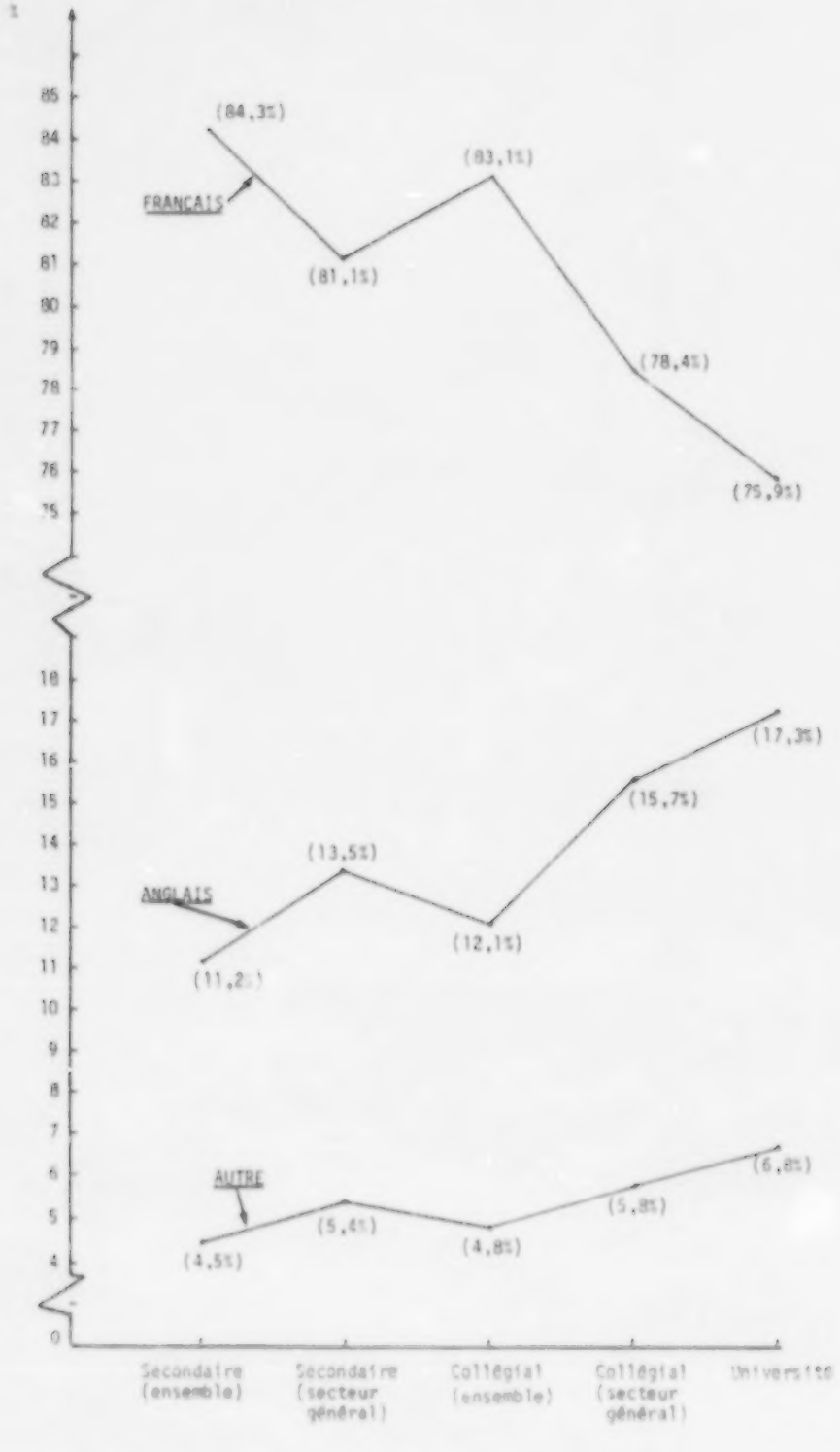

GRAPHIQUE C-4: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon l'occupation du père
a) sous-groupe col bleu

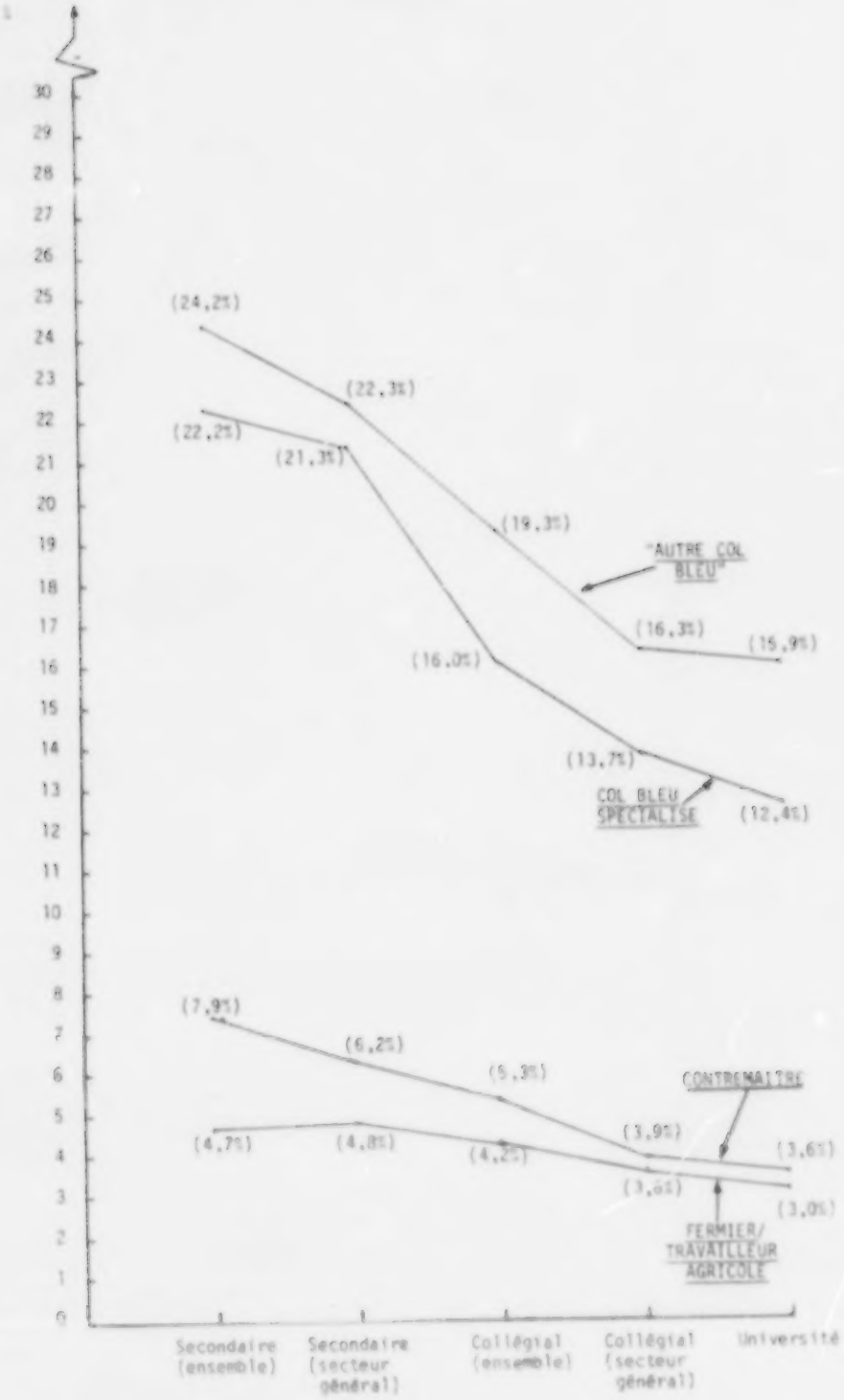

GRAPHIQUE C-4: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon l'occupation du père
b- sous-groupe col blanc

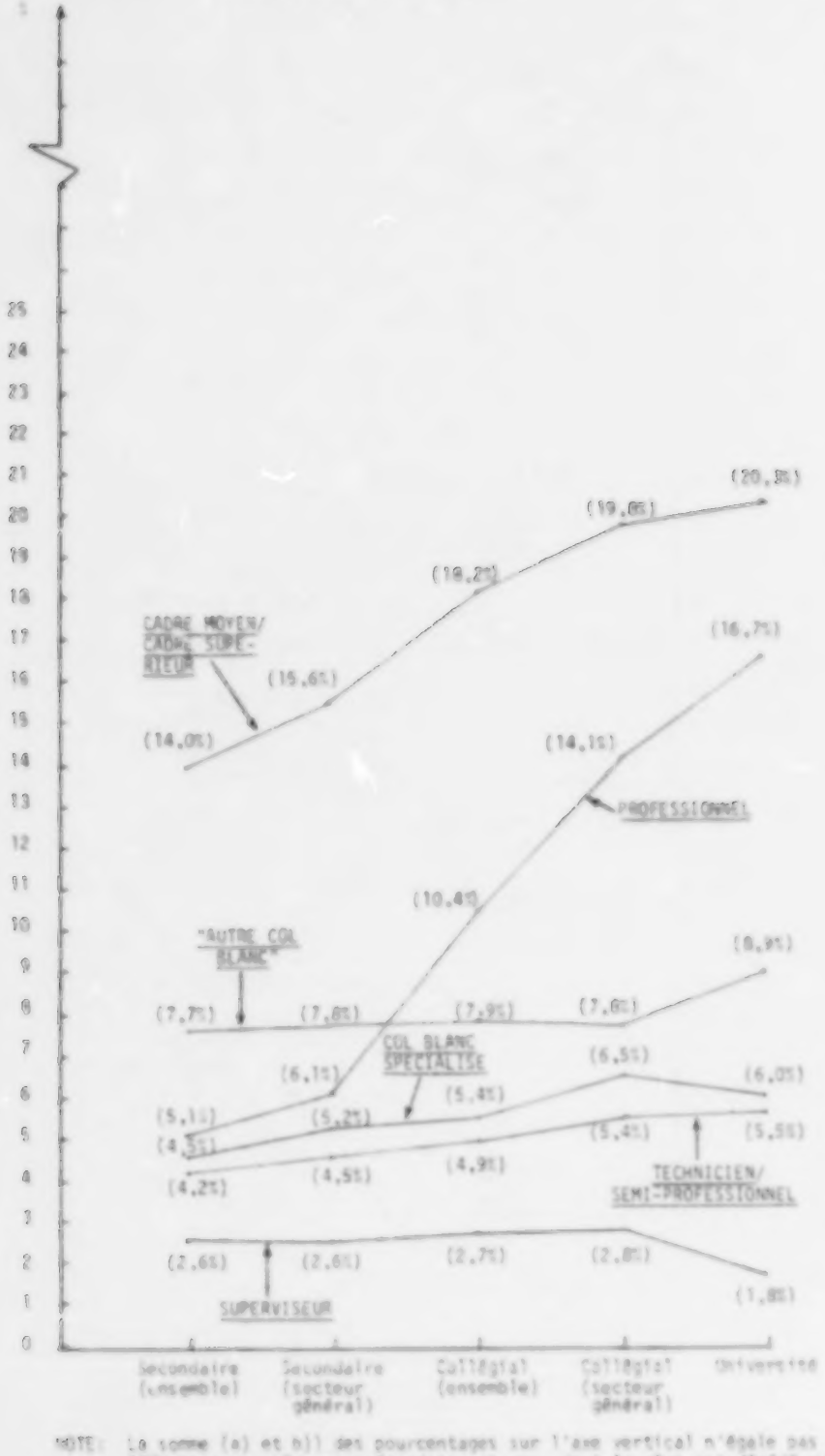

NOTE: La somme (a) et b)) des pourcentages sur l'axe vertical n'égale pas 100% parce que les non-répondants et ceux dont le père est décédé ne sont pas inclus

GRAPHIQUE C-5: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon la scolarité du père

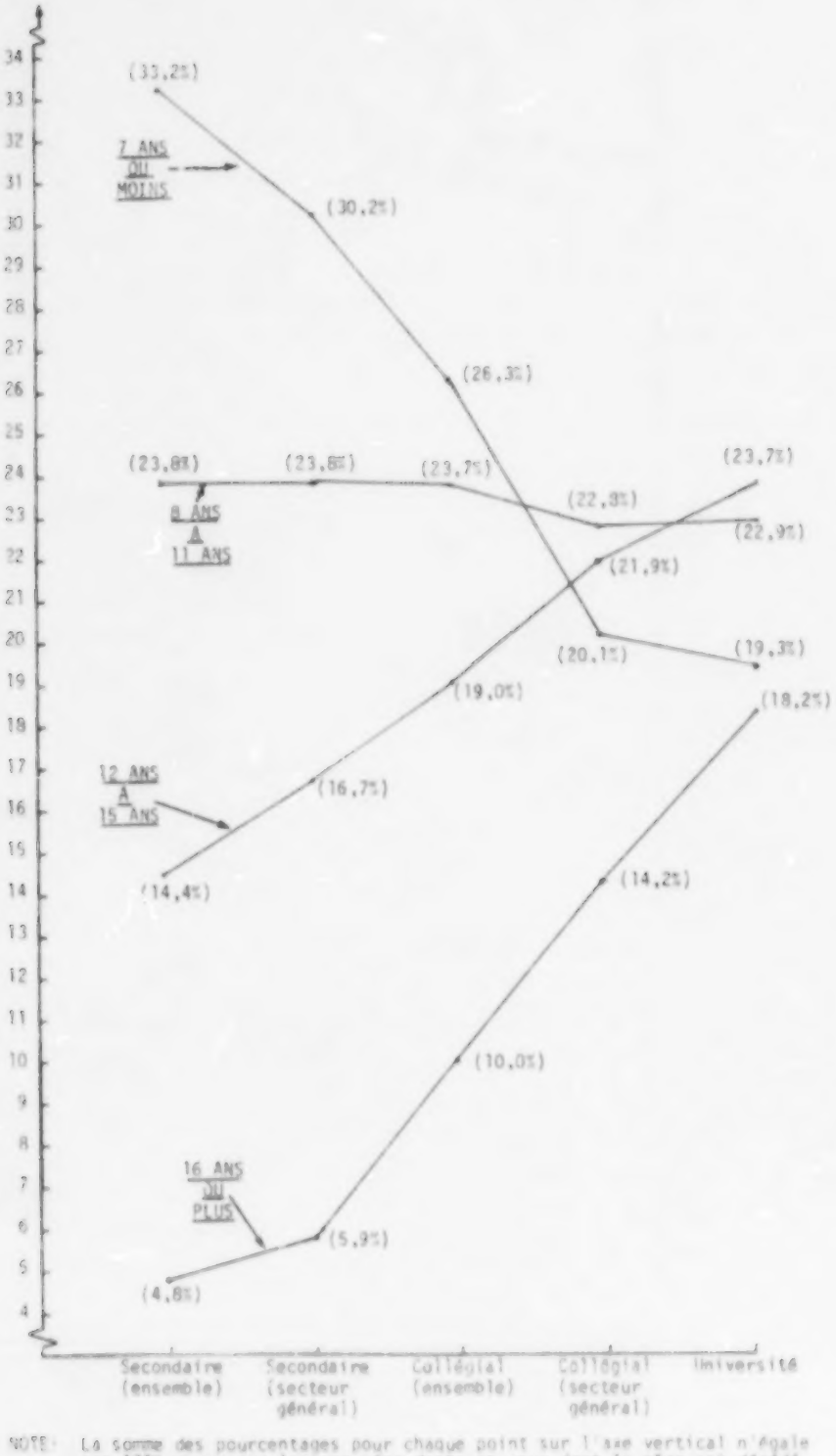

NOTE: La somme des pourcentages pour chaque point sur l'axe vertical n'égale pas 100% parce que les non-répondants et ceux dont le père est décédé ne sont pas inclus

GRAPHIQUE C-6: répartition de la clientèle de Relance 1978 à diverses étapes de la carrière scolaire selon le revenu du père

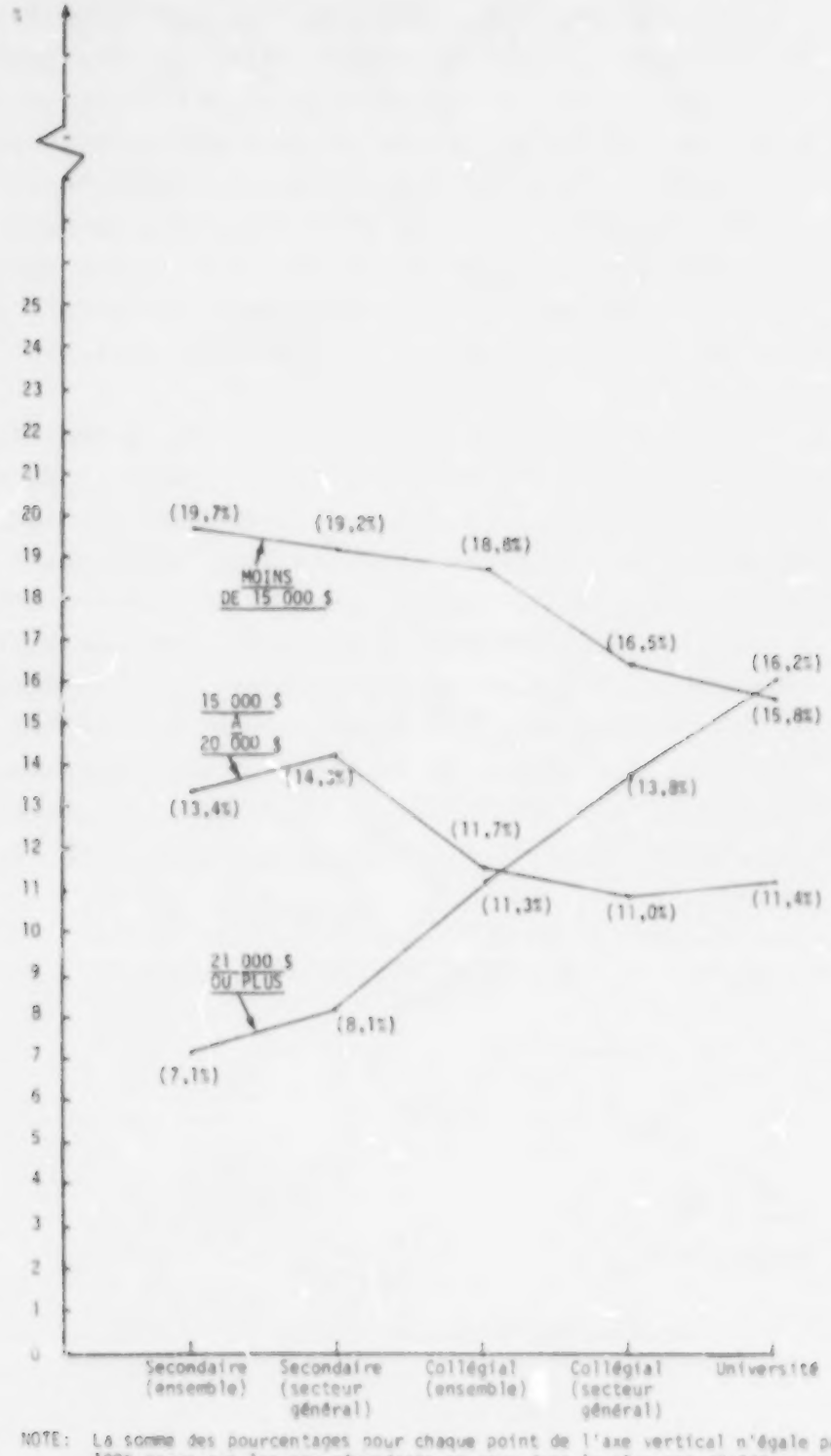

NOTE: La somme des pourcentages pour chaque point de l'axe vertical n'égale pas 100% parce que les non-répondants et ceux dont le père est décédé ne sont pas inclus

On peut donc conclure que, par rapport à la carrière scolaire, une sélection est effectuée selon deux lignes directrices bien définies: l'origine sociale (la scolarité du père est un indicateur d'origine sociale) et l'appartenance "culturelle" (telle que définie par la dichotomie francophone - non-francophone). Les graphiques C-2 et C-6 démontrent l'importance de l'origine sociale et de l'appartenance culturelle sur la carrière scolaire.

Enfin, si l'on examine les choix scolaires, une fois décidé le secteur d'études (général ou professionnel), c'est le sexe de l'étudiant qui est déterminant et ce, de façon beaucoup plus nette que l'origine sociale ou la langue maternelle. Ainsi, s'il n'y a plus de distinctions entre disciplines scolaires réservées aux riches ou aux pauvres, aux anglophones ou aux francophones, il reste encore des disciplines réservées aux femmes et des disciplines réservées aux hommes et, sur le marché du travail, des occupations pour les hommes et des occupations pour les femmes.

Achevé d'imprimer à
Québec en octobre 1979, sur
les presses du Service des impressions en régie
du Bureau de l'Éditeur officiel
du Québec

DANS LA MÊME SÉRIE:
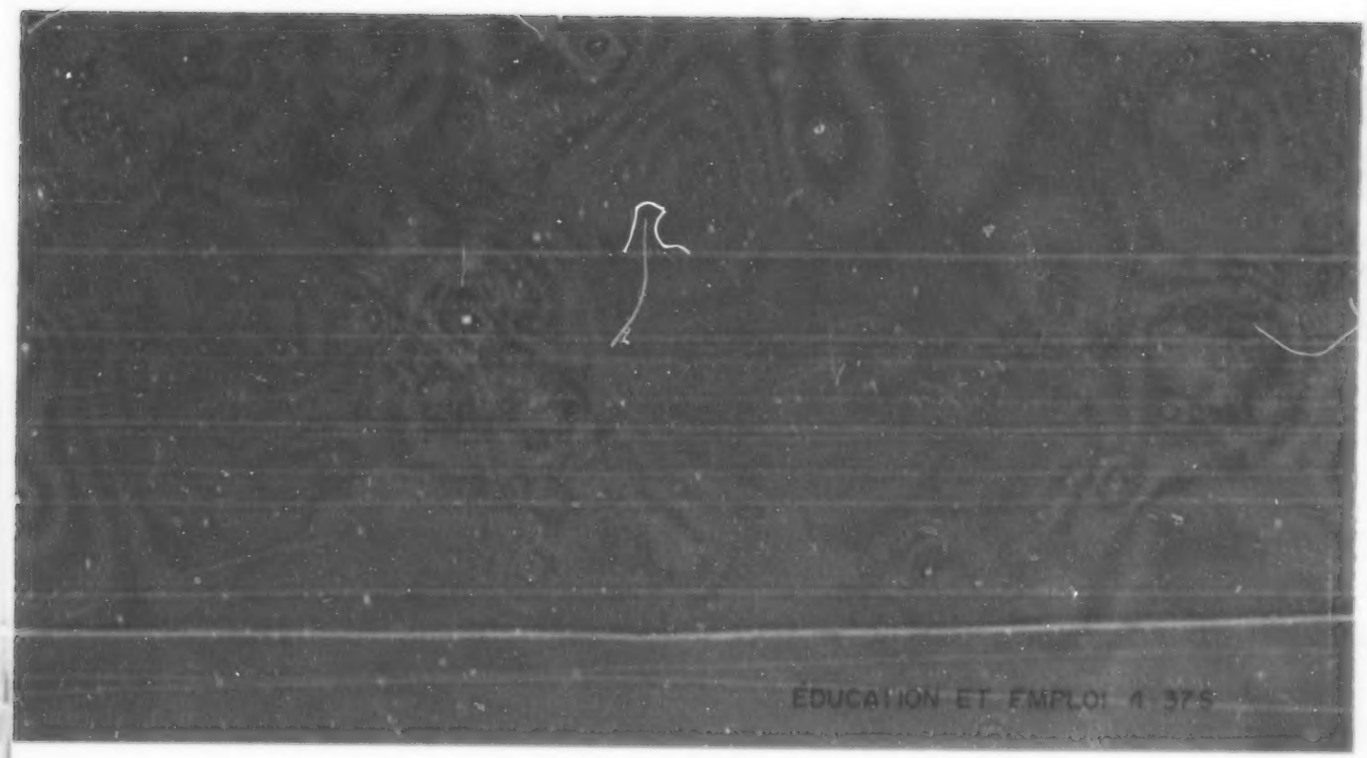
Darveau, Jean-Guy	**Relance** Étude de la situation des sortants de l'enseignement professionnel aux niveaux secondaire et collégial, pour la période de 1973 à 1976, juin 1977
Audet, Marc	**Relance 1978,** Sommaire de l'étude de l'efficacité de la formation reçue dans les spécialités professionnelles au collégial et au secondaire, décembre 1978
Audet, Marc	**Relance à l'université, 1979**
Audet, Marc	**Relance 1978,** Étude de l'efficacité de la formation reçue au secteur professionnel et au secteur général du niveau collégial et du niveau secondaire auprès des sortants de juin 1977, Janvier 1979